

LA VIE INTERNATIONALE

REVUE MENSUELLE
DES IDÉES, DES FAITS
ET DES ORGANISMES
INTERNATIONAUX

Novembre 1921. — N° 1 post bellum
Fascicule 26 de la collection.



PUBLIÉE PAR
Union des Associations Internationales
PALAIS MONDIAL. BRUXELLES

1912..... — *La Vie Internationale*. Revue mensuelle des idées, **des faits** et organismes internationaux, publiée par l'Union des Associations Internationales. In-8°. — Bruxelles : siège de l'Union, Palais Mondial.

Rédacteurs en chef : H. LA FONTAINE et P. OTLET, Secrétaires Généraux de l'Union.

SOMMAIRE DU FASCICULE :

Aux lecteurs	97
Les Conceptions et le Programme de l'Internationalisme	99
Le Centre International.	111
La Quinzaine Internationale de 1921.	137
I. — Rapport sur les Travaux de la Quinzaine Internationale.	137
II. — Calendrier-Horaire de la Quinzaine Internationale.	145
III. — Deuxième Session de l'Université Internationale.	149
IV. — Assemblée de l'Université Internationale.	158
V. — Congrès International Intellectuel.	161
VI. — Union des Associations Internationales.	166
VII. — Institut International de Bibliographie.	168
VIII. — Le II ^e Congrès Panafricain	172
IX. — La Séance Russe.	177
X. — Congrès International des Sciences administratives.	179
XI. — Texte de la Résolution finale.	180
Université Internationale	183
Catalogue des Publications d'Associations Internationales	197

AUX LECTEURS

La VIE INTERNATIONALE reprend sa publication. Elle la reprend modestement ainsi que l'imposent Les diverses conditions économiques de l'après guerre.

Après la terrible tourmente, il a fallu procéder à la reconstitution de l'Union des Associations Internationales, dont la revue est l'organe. Et avant de pouvoir songer aux communications régulières avec l'extérieur, les efforts ont porté sur la restauration des services, des collections, des divers organismes apportant à l'Union leur coopération. Dès septembre 1920 étaient inaugurées à Bruxelles, les installations du Palais Mondial; en même temps avait lieu un Congrès, le 3^e de la série, réunissant les délégués des Associations confédérées et les fondements étaient jetés de l'Université Internationale.

Cette année, du 20 août au 5 septembre, une Quinzaine internationale consolidait tout l'effort et l'orientait avec beaucoup de précision vers l'organisation du Travail intellectuel.

L'heure est venue de reprendre la VIE INTERNATIONALE. Le n° 7 de 1914 venait de sortir de presse à l'heure où s'échangeaient les redoutables ultimatums. Il y a de cela plus de sept ans. Le présent fascicule a été consacré à rendre compte de l'activité des derniers mois. Il terminera le tome VI de la Publication et avec janvier prochain la VIE INTERNATIONALE pourra reprendre le cours régulier de ses fascicules mensuels.

LA RÉDACTION.

Les Conceptions et le Programme de l'Internationalisme

Principes fondamentaux de l'Internationalisme

1. — Le Problème.

Actuellement 1.800,000,000 d'hommes habitent la terre. Le problème fondamental de la vie individuelle, de la vie des groupes, de celle de l'ensemble de l'espèce humaine réside dans la manière d'organiser les rapports entre ces masses sans cesse croissantes d'êtres humains. L'adaptation de l'individu à la communauté, étroite ou élargie, au sein de laquelle il évolue, est à la base de toute activité particulière. L'adaptation de chaque communauté à la satisfaction des besoins matériels et intellectuels des individus ou des groupes d'individus qui la composent est à la base de leur activité collective ; elle tend essentiellement à organiser les rapports inévitables entre ces individus et ces groupes. Envisagé au regard de l'humanité totale, le problème réside dans l'organisation des rapports internationaux. Une telle organisation est à la base de la vie mondiale; c'est elle qui doit apporter de l'ordre dans l'immense brassage des peuples auquel nous assistons.

2. — La Guerre : compétition, concurrence.

La guerre est une conséquence inévitable des rapports mutuels des sociétés humaines tant que ces rapports demeurent à l'état inorganisé et que ces sociétés vivent en compétition et en concurrence. Elle

est devenue un élément nuisible et perturbateur de la vie des sociétés les plus avancées dans leur évolution économique, intellectuelle et morale. La guerre et la civilisation moderne sont incompatibles. Sans concessions réciproques, sans sacrifices et renoncements de part et d'autre, toutes les conquêtes sociales risquent de sombrer lamentablement. Une nouvelle guerre mondiale, conduite avec les possibilités techniques actuelles, serait un anéantissement de l'œuvre humaine (1).

3. — La Paix; coopération, coordination.

La coordination, c'est-à-dire l'organisation des rapports sociaux, est au contraire une source féconde de bienfaits pour l'homme et, plus est perfectionnée cette organisation et étendue la sphère de son domaine, plus grands sont les avantages de toute nature qui en dérivent pour lui. Les oppositions entre les groupes sociaux représentés par leurs Etats ne sont pas irréductibles. Loin d'être constantes ces oppositions s'accroissent ou diminuent sous l'influence de certains facteurs, les conceptions intellectuelles (croyances religieuses et convictions scientifiques) ou les conditions économiques. L'internationalisme cherche de tous les côtés, à tous les points de l'horizon social, philosophique et religieux, ce qui peut unir les peuples au lieu de maintenir et fortifier ce qui peut les diviser. Il poursuit par ses organes et ses agents l'œuvre incessante de provoquer des accords de volonté sur des points précis.

(1) *Le Bilan de la guerre.* La guerre mondiale est venue mettre brutalement en évidence la solidarité fondamentale de toutes les parties du monde. Elle a duré 4 ans et 3 mois ; 38 Etats y ont été impliqués ; elle a sacrifié la vie de 20 millions de soldats, l'intégrité et la santé de 20 millions d'autres ; elle a fait passer la dette totale des Gouvernements de 200 à 1,000 milliards. Une année entière n'a pas suffi pour régler diplomatiquement la paix suivant les formes traditionnelles. Des révolutions ou des transformations profondes ont appelé les masses ouvrières et les femmes à la vie politique. Une crise de pénurie a quadruplé les prix et impose encore ses restrictions. En même temps la moralité a baissé dans d'effroyables proportions et les ressources intellectuelles ont partout diminué.

4. — Les Conditions économiques.

Les conditions économiques ou matérielles de la société et de son milieu ont eu dans le passé et surtout de nos jours une influence primordiale sur l'évolution humaine. Pour vivre, l'homme doit travailler, c'est-à-dire extraire, transformer et déplacer des matières, car il ne peut pourvoir directement qu'à très peu de ses besoins. Or la division du travail est à la base de toute société et elle est une condition fondamentale de la civilisation. L'organisme unitaire naturel qui coordonne à chaque moment la division du travail entre un groupe d'hommes déterminé tend forcément à devenir aussi leur organisme politique. La révolution industrielle du machinisme, commencée au début du 19^e siècle, a déterminé une nouvelle extension du cercle de la division du travail et créé une interdépendance englobant l'ensemble des Etats civilisés. Les grandes crises mondiales qui ont provoqué les guerres, les destructions, les révolutions s'expliquent en partie par les lenteurs d'adaptation de l'organisme politique aux conditions économiques. D'autre part le monde économique tout entier (industrie, agriculture, mines ou transport) s'organise sur de nouveaux fondements. L'ère purement politique s'achève, l'ère corporative s'ouvre ; le syndicalisme affirme sa force confédérale et ses tendances autonomistes. A côté des souverainetés à base territoriale (les Etats) tendent à se constituer des souverainetés à base d'intérêts spécialisés et celles-ci aboutissent nécessairement à une structure internationale.

5. — Les Convictions intellectuelles. L'Intelligence et la Raison.

L'homme, être qui pense, parle, étudie et veut savoir, crée un vaste monde intellectuel à côté et au dessus du monde matériel. Les convictions intellectuelles (les idées) sont appelées à jouer un rôle de plus en plus considérable dans l'évolution humaine. Reposant sur la science, répandues par l'éducation et la propagande, elles font intervenir le facteur humain dans le déterminisme social. Il est donc du plus haut intérêt d'augmenter en nombre et en profondeur de telles convictions intellectuelles dans le corps social et d'agrandir la sphère d'influence de l'Intelligence et de la Raison. Ce foisonnement intense et fécond des idées tend à préciser et à préparer, à conduire et à hâter l'évolution proprement économique.

Le facteur mentalité importe autant que le facteur organisation, de sorte qu'en fin de compte le problème de la transformation internationale est aussi un problème d'éducation.

Les solutions doivent être admises d'abord par les classes intelligentes de toutes les nations, ensuite par les multitudes et enfin par les aristocraties traditionalistes elles-mêmes.

6. — La Science.

A la science appartient de fournir la conception de la vie et des valeurs; la conception de la nature de l'homme, de sa place dans le monde, de ses possibilités; toutes les explications de l'univers capables de lui permettre de dominer la nature et de l'utiliser.

L'internationalisme scientifique repose sur ce fait, que beaucoup d'investigations ne peuvent être poursuivies que par des observations faites simultanément sur tous les points du globe, et en conséquence que la coopération internationale s'impose.

Il repose aussi sur l'unité des méthodes et la totalisation des données, certaines sciences ne pouvant prétendre à la synthèse finale avant d'avoir considéré les résultats acquis dans toutes les parties du monde. Il n'existe pas une chimie anglaise, une chimie française, une chimie japonaise. Il n'y a que *la* Chimie, dont les lois éprouvées sont vraies dans un pays aussi bien que dans un autre.

7. — La Nature et les Lois naturelles.

En regard du code des lois humaines il y a lieu de dresser le code des lois de la nature s'imposant à l'homme sous les sanctions naturelles les plus redoutables. Ces lois doivent être la base respectée de toutes les lois humaines, lesquelles ont à reposer sur un ensemble de déductions tirées des sciences pour la sécurité, la santé et le bien-être de l'homme. Il existe un déterminisme social, prolongement du déterminisme de la nature. Il n'exclut pas de libres et utiles réactions humaines, mais dans les limites et dans le sens seulement des lois de la nature.

8. — La Hiérarchie des Sciences.

Les sciences de la nature se sont constituées les premières, suivies les sciences appliquées, puis des sciences sociales et finalement des

sciences morales. L'ordre génétique de constitution des sciences doit être doublé d'un ordre hiérarchique d'utilisation sociale et humaine. Précisément à l'inverse du premier, la morale, envisagée comme science générale de la conduite, doit venir la première pour indiquer les buts de l'homme ; les sciences sociales, édifiées sur des bases rationnelles, doivent, dans le cadre tracé par la morale, indiquer les conditions optima de vie commune; pour satisfaire leurs desiderata, appel doit être fait aux sciences appliquées; enfin les problèmes non solutionnés par celles-ci ont à faire l'objet de recherches systématiques par les sciences pures.

g. — Le Pouvoir spirituel.

Aux Forces intellectuelles, aidées des Puissances morales et de l'Education, il appartient donc de gouverner de plus en plus les sociétés. Elles doivent faire apparaître aux hommes la véritable échelle des biens et les amener à hiérarchiser les besoins. Elles doivent s'organiser en Pouvoir spirituel agissant à côté du Pouvoir politique, aux fins d'exprimer les vérités, de conseiller, d'éclairer., de faire qu'à tous les degrés de l'action collective tout le savoir soit utilisé pour tout le progrès. Sa fonction suprême est d'élaborer la Pensée universelle qui doit dominer les pensées particulières et former l'Idéal de l'espèce toute entière.

10. — Le Plan ou Programme Mondial.

De même que la vie de tout individu, de toute entreprise, de tout parti politique, de tout Etat, repose sur un plan, celle de l'Humanité doit avoir le sien. Ce plan doit s'inspirer d'un ensemble de principes applicables aux besoins de la vaste société actuelle ; il doit tendre à créer et faire fonctionner régulièrement un système général de rapports s'étendant à tous les domaines de la vie internationale. Il doit être la synthèse des programmes particuliers et tendre à réaliser un ordre mondial.

L'internationalisme veut procéder par action d'ensemble. Les grands mouvements sociaux, qu'ils soient ceux du capital ou du travail, n'ont abouti à des résultats sérieux qu'au jour où ils ont mis fin au sectionnalisme, au séparatisme, au chacun pour soi. Il n'y a pas de cloisons étanches dans l'Univers et tous les ordres de phénomènes se pénètrent. Il faut maintenant donner à l'activité humaine les organes nécessaires pour agir avec la puissance décuplée d'une

collectivité plus heureuse et plus libre, unir les grandes forces du monde en une action commune pour le Progrès et la Civilisation universelle.

u. — Ampliation des structures sociales.

L'Humanité tend séculairement vers une organisation de plus en plus étendue, à mesure que les relations deviennent plus fréquentes et plus régulières entre les hommes habitant des territoires plus éloignés. De nos jours cette organisation doit tendre à embrasser toutes les civilisations : de spontanée elle doit devenir consciente et systématisée (1).

L'Etat dans sa forme actuelle n'est que l'une des formes sous lesquelles se révèle l'instinct social de l'homme, un des modes de l'agrégation humaine réalisée ou possible. Avant l'Etat moderne, il y a eu la Horde, la Tribu, le Fief et le Comté, la Commune et le Canton. De nombreux symptômes annoncent l'évolution future de l'Etat selon des nouvelles formes de groupement : Fédérations politiques, Unions universelles des Etats pour des objets déterminés.

u. — Forces Internationales.

Progressivement les groupes ont constitué de grandes forces internationales qui sont plus ou moins organisées, et qui œuvrent chacune dans leur domaine, réalisant l'unification et la solidarité :

Les Diplomates (Société des Nations), les Parlementaires (Union interparlementaire), les Académiciens et les Universitaires (Conseil International des recherches, Union Académique, Université Internationale), les Ouvriers (Parti socialiste et Fédération Internationale

(1) *L'Internationalisation avant la guerre.* Avant la guerre le degré d'internationalisation du monde était mesuré par les chiffres suivants. De quatre milliards auquel s'élevait le commerce international totalisé en 1800, il avait progressé par bonds successifs jusqu'à 180 milliards : 200 milliards de titres aux porteurs était possédé par des étrangers; 22 millions de travailleurs avaient traversé l'Atlantique en trente ans. Les chemins de fer unissant tous les pays soudaient ensemble des réseaux d'une longueur totale d'un million de kilomètres ; 30,000 navires sillonnaient les mers; la poste universelle délivrait annuellement 46 milliards d'envois. Les livres publiés à raison de 150,000 par an, les journaux et les périodiques à raison de 72,000, diffusaient les idées à travers tous les continents.

des Syndicats), les Industriels et les Financiers (Chambre de Commerce Internationale, Internationale des Banques), les Membres des Eglises (Eglise catholique universelle. Union des Eglises protestantes, Unité de l'Islam, etc.).

13. — **But de l'Organisation.**

• L'organisation internationale vers laquelle il faut tendre doit avoir deux fins, complémentaires l'une de l'autre, mais bien distinctes :

1° La Paix, c'est-à-dire la relation organisée et stable substituée à la relation indépendante, anarchique ; aux violences qui sont de celle-ci l'inévitable conséquence, il faut faire succéder le Droit ;

2° La Coopération, c'est-à-dire l'entente et l'entraide des hommes et des groupes pour accroître les connaissances, développer l'art, élever la moralité, mettre en valeur les ressources naturelles de la terre tout entière, accroître ainsi le bien-être général et l'héritage collectif de l'Humanité.

14. — **Bases de l'Organisation Internationale.**

Les relations et les intérêts humains étant groupés par circonscriptions territoriales (Etats) ou par similarité d'objets et de fonctions (Associations), l'Organisation Internationale, pour en tenir compte, doit être double :

1° L'organisation des Etats entr'eux : après avoir groupé les intérêts ayant pour base le territoire qu'ils administrent (intérêts nationaux), ils doivent concevoir et régler leurs intérêts entr'eux en se considérant comme membres de la Société des Nations ;

2° L'organisation des Associations Internationales entr'elles : après avoir groupé et fédéré, chacune dans leur domaine, les intérêts de même spécialité du monde entier (intérêts universels), elles doivent envisager les relations entre tous les intérêts et toutes les fonctions et constituer entr'elles une confédération, l'Union des Associations Internationales.

Ces deux organisations, tout en étant distinctes l'une de l'autre, doivent multiplier leurs relations et faire converger leurs efforts vers une organisation unique qui réalise l'équilibre des forces en présence, et donne à chacune une part proportionnelle de représentation et de pouvoir dans l'exercice des fonctions essentielles à la gestion des grands intérêts collectifs : délibération et législation, juridiction et arbitrage, exécution et administration.

Une Constitution ou Charte mondiale doit déterminer cette organisation.

15. — **L'Organisation politique internationale.**

L'internationalisme voit dans le processus, qui a amené la paix et la prospérité à l'intérieur des nations, le moyen de les assurer entre toutes les nations : l'existence d'une organisation politique, régie par des règles de droit impératives et nanties de sanctions et qu'un organe central, Etat ou Gouvernement, a la fonction d'exprimer et d'appliquer, par persuasion ou contrainte. L'internationalisme demande donc que les nations existantes, agissant par l'intermédiaire de leur Etat, s'unissent pour certaines de leurs relations en une seule Communauté embrassant leurs rapports mutuels en dehors des groupes nationaux. Ils demandent que cette communauté soit érigée en un organisme juridique et politique, la Société des Nations, chargée elle-même d'édicter la loi internationale en vue d'assurer la sécurité (éviter la guerre) et de promouvoir à la prospérité et au progrès (coopérer). Pour faire respecter cette loi et les sentences judiciaires portées en application d'elle, cet organisme disposera de sanctions qui comprendront l'usage de la force, physique, économique et morale.

16. — **La Société des Nations et les Associations Internationales.**

La Société des Nations, organisation officielle des Etats, fournit le cadre dans lequel doit se développer toute la vie internationale. La trame de celle-ci demeurant l'activité des individus et des associations, la Société elle-même doit constamment s'appuyer sur eux. Pour répondre à leurs besoins, elle doit se développer en Société politique, économique et intellectuelle des Nations. '

Derrière une Union des Etats, une Société des Nations, une Fédération des Peuples, il y a la Société humaine, la Société de tous les êtres de l'espèce humaine.

17. **Les Nations.**

L'internationalisme reconnaît le fait qu'il existe des sociétés humaines distinctes appelées *Nations*, lesquelles ont incorporé leur vie commune dans des organismes politiques appelés *Etats*. Il serait

vain et nuisible d'essayer d'éliminer ces diverses sociétés qui doivent être considérées comme des éléments précieux de la vie de l'Humanité parce qu'elles garantissent la variété et la richesse de cette vie. L'internationalisme se fonde sur les Nations. Mais derrière le Citoyen, et primant celui-ci, il faut voir l'Homme.

18. — Les Etats.

L'internationalisme reconnaît comme un fait historique l'existence des *Etats*, mais il voit en eux des représentants encore imparfaitement légitimes des groupements sociaux autonomes. Il désire les voir évoluer vers des formes plus libres de groupement volontaire entre les diverses nationalités qui les composent et reconnaît le principe de l'autodétermination. Il est fédéraliste et non pas unitaire s'il favorise les efforts autonomistes des minorités nationales. Il est libre-échangiste, opposé au protectionnisme qui vise à l'isolement d'un Etat en nuit à son existence économique. Il est démocratique en ce qu'il favorise les efforts qui tendent à l'intérieur des Etats vers la transformation en des sociétés qui soient fondées sur le consentement, et non pas sur le principe de sujétion, sur l'intérêt général et non pas sur les intérêts de groupes ou de classes.

19. — Le Pouvoir.

Aux yeux de l'internationalisme, le pouvoir que crée l'organisation politique ne saurait être exercé pour lui-même et au profit de ceux qui le détiennent : il est une fonction. L'organisation politique doit devenir l'expression de la réalité économique et intellectuelle. Cette réalité tendant vers une interdépendance de plus en plus grande de toutes ses parties, il importe que l'organisation politique en tienne compte et l'exprime à son tour dans sa constitution.

20. — La Justice.

La révolte contre l'injustice est vaine si elle n'est accompagnée du désir sincère de travailler à la meilleure organisation.

L'injustice naît de l'abus de la domination et de l'exploitation. L'inorganisation, elle, engendre le gaspillage lamentable des énergies humaines qui s'emploient sous des formes primitives; si ces énergies étaient utilisées dans des organes sociaux appropriés, elles centupleraient leurs résultats bienfaisants pour l'Humanité entière.

En faisant plus grand le total des biens et des avantages, elles mettraient fin dans leur racine à bien des iniquités, à bien des cataclysmes.

21. — **Le Progrès.**

L'internationalisme vise au Progrès. Deux circonstances ont surtout déterminé l'évolution de l'homme : le développement extraordinaire de son cerveau qui l'a rendu capable de se servir d'instruments, outils et armes, pour arriver à ses fins ; l'aptitude à la vie sociale qui a décuplé et bientôt centuplé ses chances de perfectionnement. L'homme d'une part, les sociétés qu'il forme, d'autre part, sont susceptibles d'un développement dont les possibilités ne sauraient *a priori* être limitées.

2.1. — **La Civilisation.**

La richesse intellectuelle et morale de l'humanité est créée par la variété naturelle et l'indépendance nécessaire de tous les génies nationaux. Mais la civilisation" à l'avenir ne saurait plus être considérée comme l'œuvre isolée d'un groupe, d'une nationalité, d'un Etat ; elle sera l'œuvre de l'Humanité entière (Polycivilisation). Chaque culture particulière doit venir s'y relier, lui faire des apports et des emprunts, bénéficier aussi de la protection générale dont elle sera l'objet. L'internationalisme intégral travaille donc à l'avènement d'un état de civilisation universel, fondé sur la notion d'une humanité unique, appelée à réaliser une même destinée, une civilisation complète basée sur le droit, la liberté et l'entente fédérative volontaire.

23. **Idéal et Optimisme.**

Il faut travailler de toutes ses forces à la formation d'une élite d'hommes et de femmes, de tous âges, de tous pays, de toute spécialité, de toute direction intellectuelle, prêts à servir la cause des idéals supérieurs communs à toutes les fractions de l'Humanité, tendant à exalter la grandeur humaine, plaçant la foi dans l'espoir en un avenir magnanime, en plus de bonheur pour les hommes.

Il ne faut désespérer, ni du cœur, ni de l'esprit humain. Il n'est pas vrai que l'opinion publique éclairée ne saurait pousser jusqu'à leur réalisation de nobles idées, ni que rien ne puisse plus se faire s'il n'y a immédiatement de l'argent à gagner. Il n'est pas vrai non plus que

l'attitude fataliste soit la seule qu'imposé l'immensité des forces hostiles. A chaque homme, à chaque Nation, il faut dire : n Tes destins sont dans ta main, à toi de décider et d'agir, à toi d'édifier la cité nouvelle ».

24. — Objet de l'Internationalisme.

L'internationalisme a dès lors pour objet l'étude des faits internationaux et de leur coordination organique.

L'internationalisme est une science en tant qu'il observe et théorétise les faits de l'ordre international; il est une doctrine sociale en tant qu'il s'efforce de dégager les buts à assigner à la Société humaine, de rechercher les moyens d'atteindre ces buts et de les exprimer en règles ; il est un art et une politique sociale en tant qu'il s'efforce d'appliquer ces règles et de faire passer ses conceptions dans la pratique.

25. — Fondement de l'Internationalisme.

L'internationalisme s'étaye sur toutes les connaissances biologiques, économiques, historiques et sociologiques dont se nourrit la vie intellectuelle de notre époque. Il repose sur une suite d'idées bien enchaînées, d'une stricte logique et tirée de l'expérience universelle. Il a son point de départ dans deux constatations essentielles : la nocivité de la guerre et la bienfaisance de la paix.

26. — Modes d'action de l'Internationalisme.

Comme toute théorie sociale à notre époque, l'internationalisme agit par l'éducation et par la propagande. Le mouvement s'est traduit d'abord sous la forme d'écrits, puis il a provoqué la création d'organismes (associations, unions et institutions internationales); enfin il tend vers une action politique et cherche à dominer la vie nationale et internationale par le groupement, autour de ses doctrines, d'un parti capable d'inspirer la législation et de provoquer l'organisation progressive d'une Société des Nations.

27. — Relations de l'Internationalisme avec les autres doctrines.

Les propositions précédentes marquent nettement la position de l'internationalisme à l'égard des autres doctrines et systèmes.

a) L'internationalisme s'oppose à certaines doctrines :

1° La « philosophie militariste », qui est convaincue de la nécessité et du caractère bienfaisant de l'opposition entre les Etats, théorie qui conduit à la guerre ;

2° La « théorie étatiste », qui fait de l'Etat l'expression suprême de l'idéal social et érige en but le maintien et le développement de la force de l'Etat ainsi que l'extension de son territoire et de son autorité ;

3° La « théorie nationaliste », qui repose sur un patriotisme étroit et irréfléchi, admirateur d'un peuple particulier aux dépens de tous les autres, convaincu de la mission providentielle d'un Etat particulier dans le monde.

b) L'internationalisme ne doit pas être confondu avec d'autres doctrines et systèmes qui ont des analogies avec lui :

1° Il n'est pas le « cosmopolisme », lequel est unitaire et envisage l'humanité entière comme un seul groupement social sans égard aux groupes nationaux ;

2° Il n'est pas l'« anarchisme individualiste », lequel est hostile à tout groupement social ayant un caractère obligatoire ou lui est complètement indifférent ;

3° Il est plus complet que la « théorie pacifiste », laquelle se borne à s'opposer à la guerre : parce qu'il existe une unité fondamentale morale et biologique-du genre humain, parce que la guerre est un mal qu'il faut tâcher d'éviter, parce qu'elle est contraire à l'éthique humaine en opérant la sélection à rebours et en démoralisant les classes sociales.

L'internationalisme, comme système d'organisation, se meut dans un plan qui permet à un grand nombre de doctrines philosophiques, religieuses, scientifiques, économiques et sociales, de se rattacher à lui sans avoir à abdiquer en rien leurs principes fondamentaux. Qu'il s'agisse de déisme, d'athéisme ou d'agnosticisme ; de religion catholique, protestante ou orthodoxe, mahométane ou bouddhiste ; le libéralisme, de socialisme, de syndicalisme : toutes ces doctrines, quand elles sont placées devant les faits internationaux et qu'elles ont à se prononcer pour des solutions pratiques, peuvent se rallier aux doctrines de l'internationalisme, se rattacher à elles ou les combiner avec leur propre système.

Le Centre International

INSTALLÉ A BRUXELLES, AU PALAIS MONDIAL

La constitution d'un Centre International a eu pour but et pour résultat : 1° La facilité plus grande offerte aux Associations Internationales de réaliser leur représentation dans un Congrès Mondial et une Union permanente ; 2° La formation d'organismes de discussions et d'études à poursuivre régulièrement entre ces Associations pour coordonner leur vues, formuler leurs desiderata, codifier leurs vœux et résolutions, les faire coopérer entr'elles ; 3° La fixation de leur siège social, grâce à la mise à leur disposition de locaux appropriés à leurs besoins (Palais Mondial) ; 4° L'établissement de grandes collections internationales représentatives de l'activité intellectuelle, politique, économique et sociale de tous les pays, de manière à faire connaître leur vie nationale et leurs ressources naturelles, leurs produits, les œuvres de leurs nationaux; 5° La poursuite d'une enquête permanente sur les conditions de la vie internationale (faits, idées et organismes) et l'étude et la diffusion des données ainsi recueillies ; 6° La création d'un système général de documentation et de publications, unissant en un vaste réseau les centres d'études et de recherches les plus importants, en vue de coordonner les informations scientifiques et de les distribuer largement ; 7° La constitution d'un enseignement international.

Au lieu de créer une œuvre sans liens avec ce qui a été réalisé jusqu'ici, il est proposé d'agir au sein même des œuvres existantes

et d'utiliser ce qui fonctionne déjà. Mais plutôt que de travailler isolément et en ordre dispersé, il est demandé aux Associations et aux groupements, aidés par les États, de constituer de commun accord un Centre International ; Centre intellectuel d'idées, de méthodes, d'échanges, de relations et de propagande; Centre matériel de collections et de personnes, vouées tant à l'examen qu'à l'administration des affaires ayant un caractère mondial et universel.

La division du Centre International correspond aux grandes fonctions de la Représentation et de la Délibération, de l'Administration et de l'Élaboration, de la Documentation et de l'Étude, de l'Enseignement et de la Diffusion. Il est formé par quatre grands groupes d'institutions : l'Union des Associations Internationales (Congrès et Offices centraux), les Organismes de Documentation, le Musée International, l'Université Internationale (1). D'une manière générale, le but est de rassembler en de vastes collections tout le savoir humain éparpillé dans des milliers et des milliers de publications (Bibliothèque) ; de dresser un inventaire systématique complet de ces publications, quels que soient la matière, l'époque ou le pays auxquels elles se réfèrent ou la langue en laquelle elles sont écrites (Bibliographie) ; d'organiser leur résumé de manière à constituer un tableau du savoir mis régulièrement à jour (Encyclopédie) ; d'en présenter les données essentielles sous une forme visuelle et synthétique et en les illustrant par des objets caractéristiques (Musée) ; d'organiser un enseignement qui soit comme l'expérience accumulée des nations et leur mise en valeur par les maîtres les plus éminents de la Pensée et de l'Action (Université) ; de relier les uns aux autres les organismes nationaux et internationaux et de les faire concourir aux grandes tâches de l'étude et de la réalisation (Associations).

(1) Dans un tel Centre Intellectuel International il y a place pour d'autres institutions que celles qui y sont déjà installées, ainsi l'Office International des Brevets, certains Laboratoires et Instituts de Recherches.

A la documentation devra être rattaché un Office international des Publications scientifiques. On ne peut abandonner plus longtemps, aux hasards et aux fluctuations fantaisistes du seul commerce de l'édition, l'impression des travaux qui consignent les résultats des recherches et les livres destinés à l'enseignement ; le contrôle sur de telles publications doit passer à des corps scientifiques responsables, disposant de moyens appropriés.



LE PALAIS MONDIAL



LE GRAND AUDITOIRE.

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL INTELLECTUEL

FONCTIONS DU TRAVAIL SCIENTIFIQUE		15 6 TC 44 FRANCE 13 EUROPE CENTRALE 12 ANGLETERRE									
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A CONSERVATION DE LA SCIENCE (DOCUMENTATION UNIVERSSELLE)	1. AU CENTRE (BIBLIOTHÈQUE, BIBLIOGRAPHIE, ENCYCLOPÉDIE, MUSÉE) 2. RÉSEAU D'OFFICES DE DOCUMENTATION							ES			PHIE
B DIFFUSION DE LA SCIENCE 1. UNIVERSITÉ INTERNATIONALE 2. PÉRIODIQUE SCIENTIFIQUE ET OPUSCULES 3. TOURS UNIVERSITAIRES (DANS LES UNIVERSITÉS)	1. UNIVERSITÉ CENTRALE 2. TOURS UNIVERSITAIRES (DANS LES UNIVERSITÉS)							ELL	UEES	RE	
C RECHERCHES SCIENTIFIQUES 1. CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES 2. INSTITUTS DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES 3. INSTITUTS DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES	1. LABORATOIRES CENTRAUX 2. SECTIONS INTERNATIONALES (DANS LES LABORATOIRES NATIONAUX)	LITÉS	PHIE	GIE	LOGIE	NATURE	ELL	UEES	RE	GRA	
D UNIFICATION 1. SYSTÈME DE UNITÉS 2. SYSTÈME DE UNITÉS 3. SYSTÈME DE UNITÉS		ÉR	PHIE	GIE	LOGIE	NATURE	ELL	UEES	RE	GRA	
E PUBLICATIONS 1. PUBLICATIONS INTERNATIONALES 2. PUBLICATIONS INTERNATIONALES 3. PUBLICATIONS INTERNATIONALES	1. PUBLICATIONS INTERNATIONALES 2. SECTIONS ÉTRANGÈRES ET COMPARES (DANS LES PUBLICATIONS NATIONALES)	LITÉS	PHIE	GIE	LOGIE	NATURE	ELL	UEES	RE	GRA	
F DISCUSSIONS SCIENTIFIQUES ASSOCIATIONS ET AGÉNÉS	1. ASSOCIATIONS INTERNATIONALES 2. SECTION DE RELATIONS INTERNATIONALES (DANS LES ASSOCIATIONS NATIONALES)							ELL	UEES	RE	
G APPLICATIONS DE LA SCIENCE 1. APPLICATIONS 2. APPLICATIONS								ELL	UEES	RE	

SCHEMA DUNE ORGANISATION COMPLÈTE.



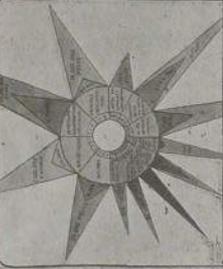
LA SALLE ESPAGNOLE.



LA SALLE JAPONAISE.



STATISTIQUES AU XXXI AOUT 1937
DU CENTRE INTERNATIONAL



Le Centre International a été créé en 1931 par la fusion de l'Institut International de Bibliographie et de l'Association des Associations Internationales. Son but est de servir de lien entre les divers organismes internationaux qui ont pour objet de promouvoir la culture et de faciliter l'échange de vues et d'informations entre les peuples de tous les pays.

PLAN SCHEMATIQUE DU CENTRE INTERNATIONAL



UNIVERSITE
MUSEE
DOCUMENTATION
ASSOCIATIONS
CONGRES
OFFICES

LA VIE DU CENTRE INTERNATIONAL



1935 FONDATION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE
1936 FONDATION DE LA BIBLIOTHEQUE COLLECTIVE INTERNATIONALE
1937 FONDATION DE L'UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES
1938 CREATION DE L'UNION DE LA VIE INTERNATIONALE
1939 FONDATION DU MUSEE INTERNATIONAL
1940 PREMIER CONGRES MONDIAL
1941 CREATION DE LA REVUE DE LA VIE INTERNATIONALE
1942 DEUXIEME CONGRES MONDIAL
1943 INSTITUTION D'ADRESSES MONDIALES
1944 CREATION DE L'UNION INTERNATIONALE DES COLLEGES INTERNATIONAUX
1945 CONGRES INTERNATIONAL DES TRAVAILLEURS MONDIAUX EN PREPARATION - LECTION COMMUNE



LES INSTITUTS & MUSEE DU PALAIS MONDIAL ONT POUR OBJET DE Rassembler les Elements de la Culture Epars a Travers les Temps & les Lieux, & les Rares & de les Offrir a Tous ceux qui du Village a la Region a la Nation & a la Sur-Nation Veulent Travailler au Progres General et a l'Avenir d'une Civilization Humaine Universelle.

Les Collections sont conçues comme les branches d'un même ensemble, d'une documentation universelle et internationale, d'un inventaire du savoir humain. Établies d'après des méthodes unifiées, coordonnées entr'elles, alimentées par l'apport collectif de tout ce que peuvent rassembler et classer les associations coopérantes, enrichies par les doubles des œuvres entreprises ailleurs, elles tendront progressivement à réaliser une représentation totale du Monde et des Idées.

Le Centre International est établi à Bruxelles. Il y est placé sous la direction de l'Union des Associations Internationales. Il a été installé en 1920 dans le Palais Mondial.

Il est conçu comme l'œuvre d'une coopération des Gouvernements et des Associations et se présente sous un double aspect : 1° Division par pays, donnant lieu à des sections nationales, qui fournissent à chaque nation le moyen d'être représentée dans les divers services, à l'intervention de leurs Gouvernements ; 2° Division par spécialités, qui donnent lieu à des sections internationales, dont il est demandé aux Associations Internationales de prendre la direction pour les parties qui concernent leur objet.

Ainsi constitué, le Centre est une institution d'un type unique, une nouveauté dont les premières réalisations ont suscité les marques du plus vif intérêt. Pour la première fois on s'est efforcé de rassembler dans un même ensemble, d'unir comme membres d'un même corps des organes qui poursuivaient une marche séparée. Ils sont appelés à s'y prêter mutuel appui, à former ainsi, par le moyen de l'entente internationale et de l'entente interscientifique, le vaste outillage qui est nécessaire aujourd'hui aux travailleurs intellectuels, à assurer la continuité de la collaboration internationale, à créer un milieu favorable à l'examen comparé de questions. Essentiellement libre, neutre, extranational, et un jour exterritorialisé, les représentants de chaque nation, de chaque branche de l'activité théorique et pratique, doivent s'y sentir également « chez eux » et non plus des étrangers, des hôtes d'une autre nation ou d'une autre classe, d'une autre race, quelque hospitalières qu'elles puissent être. Ainsi se manifesterà l'ambiance d'impartialité et de sympathie nécessaire à l'éclosion des idées et des initiatives dont on doit attendre l'organisation de la vie mondiale dans toutes ses parties.

Les fondements de l'édifice ont été jetés; sur eux maintenant doit s'élever la structure. L'exposé qui suit fait connaître, avec le plan propre pour chaque partie, l'état actuel de réalisation. Pour juger

équitablement de celle-ci, qu'on prenne en considération l'étendue et la complexité du programme. Il ne pourra être exécuté qu'au bout de longues années ; il ne le sera peut-être jamais absolument, mais, il a la valeur d'un idéal dont il faut se rapprocher. D'ailleurs, par l'effet d'un déterminisme latent, propre à toute grande institution, l'œuvre de complément et d'achèvement se produira de soi-même.

1. — Le Musée International.

Le Musée International se développe dans une quarantaine de salles. Il comprend cinq parties : 1° Partie historique donnant un aperçu de l'histoire universelle et des stades divers de la civilisation ; 2° Partie géographique assignant une salle ou un stand à chacun des pays et les faisant connaître sous leurs aspects principaux (sections nationales) ; 3° Partie scientifique et technique montrant d'une manière comparée l'essentiel des résultats obtenus dans les diverses branches des connaissances et de l'activité humaines, montrant aussi l'intérêt qui s'attache aux problèmes, à la solution desquels travaillent les grandes associations (sections internationales) ; 4° Partie des méthodes faisant voir ceux de leurs éléments fondamentaux qui tendent à assurer l'unification, la standardisation, les moyens de travailler en coopération ; 5° Conclusions présentant un aperçu d'ensemble de la Vie Internationale et de son organisation, telle qu'elle est poursuivie parallèlement par les libres associations, par l'action officielle des États et par celle de la Société des Nations.

Dans les sections nationales, on a réuni, d'après une méthode didactique et synthétique, tout ce qui peut faire connaître et comparer les aspects généraux des divers pays et des divers groupes ethniques, leurs aspects et leurs emprunts à la civilisation universelle : organisation politique et sociale, richesse naturelle et artistique, outillage économique, civilisation et culture ; participation à la vie universelle, aux échanges matériels et intellectuels, aux ententes internationales d'initiative officielle et privée. Les sections nationales doivent être l'œuvre de chaque État, aidé des grandes administrations et associations du pays. Il s'agit de réaliser au Centre International, d'une manière permanente et scientifique, ce que les Gouvernements ont souvent réalisé d'une manière éphémère dans les grandes expositions universelles. Les salles nationales forment un Musée géographique et ethnographique, un Musée de la Terre et des Hommes.

Les sections comparées ou internationales du Musée sont formées

par les Associations Internationales. Elles y organisent chacune, dans le cadre d'un programme, et avec l'aide des sections permanentes de l'Union, la démonstration didactique et intuitive des progrès réalisés dans les diverses branches de sciences et de l'activité pratique. C'est, en formation, tout à la fois un Musée Universel de la Technique, un Musée de l'Enseignement, un Musée économique et social. Tandis que dans les sections nationales sont prises en considération les divisions politiques, telles que les ont délimitées les conquêtes et les traités, dans les sections comparées, les faits sont envisagés dans ce qu'ils ont de général, d'universel, de véritablement « terrestre » et humain. La conception de l'Homme, de son être physique et psychique, de la place qu'il occupe parmi ses semblables, sur la planète et dans l'Univers ; les étapes de la découverte de la Terre et de sa prise de possession ; l'évolution des idées, des croyances et des systèmes philosophiques ; les transformations et l'état actuel de l'organisation des sciences, de leur outillage et de la coopération dans les recherches et dans la diffusion du savoir ; les principes directeurs du travail intellectuel et du travail matériel ; la succession des grandes inventions, des œuvres littéraires et artistiques ; la lutte contre les maladies et les fléaux ; les lois de la structure et du développement des sociétés humaines ; le phénomène des langues et l'obstacle qu'elles mettent au développement des relations ; le mécanisme de la production, de la circulation et de la distribution des richesses à travers le Globe ; les grands travaux qui ont transformé l'habitat humain et ont donné à l'Homme sa maîtrise sur la Nature ; les moyens de transport et de communication, le développement immense des chemins de fer, la constitution progressive des grands transcontinentaux et, par la jonction de ceux-ci, la création d'un véritable « transmondial » ; l'état actuel des transports par mer, des canaux interocéaniques, des routes maritimes ; l'origine, l'histoire, la diffusion des services de la poste universelle ; les télégraphes ; les câbles sous-marins ; les téléphones et la radiotélégraphie.

Le Musée International est conçu comme encyclopédique et universel quant à son but, à la manière de la Bibliothèque dont il est une sorte d'introduction. Son caractère même indique les principes d'exclusion de certains objets étrangers à son programme. Ce doit être un Musée des meilleurs types et des standards. Ce qu'il réunit a pour but de mettre en lumière les grandes permanences parmi les phénomènes secondaires et transitoires. Il doit s'efforcer d'ordonner des ensembles en séries, de réunir ce qui ne pourrait autrement être ren-

contré dans le monde qu'au prix d'efforts, de pertes de temps et de déplacements considérables. Musée d'idées avant tout, et secondairement Musée de choses, il ne doit pas se borner à représenter celles-ci par des objets matériels, suffisamment réduits de volume pour pouvoir être installés dans l'espace des bâtiments. Par « évocation », par « représentation », à défaut de présence réelle, il introduit aussi dans ses salles, les ensembles à grande échelle et tout ce qui ne peut être vu que par les yeux de l'esprit, ce qui est le cas notamment pour la plupart des données des sciences morales et politiques. C'est la fonction de la carte, du graphique, du schéma, de la photographie, du diagramme, du relief, du modèle réduit, de l'échantillon. Par leur moyen, le Musée tend à devenir un monde en miniature, un Cosmoscope, permettant de mieux voir et de mieux comprendre l'Homme, la Société, l'Univers. Il cherche ainsi à donner une vision de l'avenir par le prolongement hypothétique de toutes les courbes des progrès passés, par la synthèse entrevue de tous les facteurs de progrès.

Le Musée International, commencé sur ces bases en 1910, développé en 1920, occupe actuellement une quarantaine de salles du Palais Mondial. Les pièces et documents qu'il contient sont au nombre d'environ 14.000. Les sections comparées deviendront, avec le temps, des musées internationaux spéciaux, que chaque Association Internationale formera pour sa propre spécialité. Divers Musées créés séparément à l'origine par des Associations sont déjà combinés avec le Musée International, tout en conservant leur autonomie ; ainsi le Musée administratif international, le Musée International de la Route, le Musée International des Villes, celui de l'Hygiène.

Le Musée est tout à la fois une institution pour l'étude, la documentation, l'enseignement et la recherche. Il collectionne systématiquement les éléments existants, il en élabore lui-même d'autres, contribuant ainsi à la partie synthétique de l'Encyclopédie documentaire. A l'enseignement et en premier lieu à l'Université Internationale il fournit un abondant matériel démonstratif. Les modèles et les prototypes qu'il réunit dans ses salles peuvent être reproduits, multipliés et servir ainsi à la formation de collections particulières,

2. — La Documentation Universelle.

L'idée d'organiser la documentation sur des bases universelles est relativement récente. Elle est née de l'intensité croissante de la production intellectuelle et de l'impuissance où se trouvent les tra-

raillieurs de se tenir au courant par leurs propres moyens. Il en résulte que la Société toute entière en subit un dommage par suite des pertes, des oublis, par suite aussi du gaspillage auquel donnent lieu les recommencements et les doubles emplois. En posant le problème en termes fondamentaux on constate que tous les travaux de l'esprit sont en quelque sorte des contributions et des éléments du travail général que poursuivent toutes les intelligences, associées pour la découverte scientifique et le progrès social. Chaque publication particulière qui incorpore un de ces travaux peut donc être tenue comme une partie d'un vaste ensemble, si bien que, quand le producteur isolé a achevé son œuvre, une autre s'impose : la rattacher à toutes les œuvres similaires, et incorporer ses données essentielles au vaste corps des Sciences, des Techniques, des Lettres et des Arts.

Une telle entreprise, de par ses proportions mêmes, ne peut être que le résultat d'une vaste collaboration internationale et universelle, réunissant des associations, des instituts, des individualités, de tous les pays et de toutes les spécialités. Pour la réaliser il a fallu se mettre d'accord sur certains principes, établir un plan d'ensemble, arrêter des méthodes communes qui soient unifiées et standardisées, distribuer le travail entre ceux qui en acceptent la responsabilité. Il a fallu créer aussi un centre pour diriger le travail et rassembler à la fois les matériaux du travail et les résultats de la coopération.

Le livre est l'outil même de tout travail concerté dès qu'il s'agit de mettre à l'œuvre, à distance, des esprits nombreux. Il est par excellence l'outil des associations. Tout ce qui est découvert, observé, pensé, réalisé, prend la forme de l'écrit et celui-ci, le plus souvent, s'imprime et s'adresse au public, aux anonymes, aux inconnus dont on espère, sous une forme quelconque, l'approbation ou le concours. Ces imprimés, dans leur ensemble, résument et synthétisent toutes les informations. Ils constituent la Mémoire de l'Humanité où s'enregistre son expérience collective. La puissance des Livres pour le bien général s'affirmera surtout quand leur accessibilité aura été rendue plus aisée, grâce à un collectionnement plus systématique et à un catalogage plus détaillé et mieux ordonné, grâce aussi à des modes de publication s'inspirant davantage des besoins généraux, et placés sous le contrôle des Associations elles-mêmes.

Les services et collections de la Documentation Universelle font maintenant partie intégrante du Centre International. Elles se composent de trois parties : la Bibliothèque Internationale, l'Institut International de Bibliographie, l'Encyclopédie Documentaire.

a) *La Bibliothèque Internationale.*

La Bibliothèque internationale a pour programme de constituer une vaste collection de livres de tous pays. Elle s'inspire, quant au collectionnement, des principes d'internationalisation et d'universalisation, et, quant à la destination, elle cherche à répondre aux besoins d'étude comparée des Associations Internationales.

La Bibliothèque Internationale qu'il s'agit de former prend comme point de départ le commencement du XX^e siècle. Elle vise à être avant tout une bibliothèque moderne, sans exclure toutefois les collections relatives aux époques antérieures pour tout ce qui demeure fondamental.

Elle sera constituée par des fonds de plusieurs provenances : 1^o Dépôt des Bibliothèques appartenant à des Associations Internationales. Celles-ci tendent à réunir les ouvrages et les périodiques du monde entier relatifs à leur spécialité, et à constituer aussi pour leur matière propre des Bibliothèques scientifiques internationales. Cela leur est relativement facile, grâce aux échanges, aux envois des auteurs et aux services de correspondances établis entr'elles et les groupements nationaux ; 2^o Dépôt des collections de publications officielles ; publications imprimées faites par les divers États, par les administrations, établissements scientifiques et universités qui en dépendent ou sont placés sous leurs auspices, par les provinces, les cantons et les villes. Cette littérature acquiert une importance croissante avec le développement des attributions de l'État et le principe généralement admis de l'aide des pouvoirs publics pour l'édition des grandes œuvres scientifiques et sociales. Les publications officielles ont fait d'ores et déjà l'objet de mesures concertées prises par les États pour assurer les échanges internationaux. La Bibliothèque Internationale, à ce point de vue, devrait constituer le dépôt central des duplicata de tout ce qui, par convention internationale, doit être échangé entre les Gouvernements signataires ; 3^o Donation, par des Gouvernements ou des Associations Internationales, de Bibliothèques Nationales formées d'un choix des ouvrages les plus représentatifs de la culture et de la pensée de la Nation ; 4^o Donation d'ouvrages par les auteurs et les éditeurs. Ceux-ci reconnaîtront de plus en plus l'avantage de voir figurer les œuvres dans des collections centrales. En établissant un lien entre ces ouvrages et tous ceux qui constituent la littérature générale du sujet, la Bibliothèque leur procure un moyen sûr de publicité intellectuelle car ils y bénéficient aussi de l'enregistrement

dans le Répertoire bibliographique Universel. Ces ouvrages y sont assurés aussi de la conservation d'un exemplaire au moins, à l'abri des risques de destruction qu'ils peuvent éventuellement courir dans des Bibliothèques nationales (incendie, guerre, révolution, etc.). A raison de ces avantages, il est désirable que s'établisse un dépôt légal international. Par ce moyen les États, en faisant compléter le dépôt légal notamment par la remise d'un exemplaire supplémentaire, assureraient à la production intellectuelle des avantages complémentaires de diffusion et de conservation ; 5° Donation de bibliothèques entières par des hommes de science désireux de coopérer à la constitution de la Bibliothèque Mondiale et de sauver de la dispersion des ouvrages qu'ils ont réunis au prix de grands efforts en vue d'études comparatives; 6° Donation de collections par des particuliers; 7° Acquisitions destinées à parfaire ce que les provenances énumérées plus haut ne peuvent procurer et auxquelles pourvoiront des ressources spéciales.

Une partie de la Bibliothèque est classée par fonds, une autre par matière, une troisième par pays (publications émanant d'un pays ou y relatives ; Americana, Rossica, etc.). Les trois séries se complètent et s'unifient dans le catalogue qui est à quatre entrées, numérique par fonds, alphabétique par auteurs, décimal par matière et par lieu. Cette répartition, qui sera conservée pendant la période de formation tout au moins, présente l'avantage de spécifier dans le vaste ensemble l'intérêt des groupes coopérateurs et de répartir entr' eux les tâches du collectionnement.

La Bibliothèque collective Internationale a été constituée en 1907. Elle se compose actuellement des fonds de 62 organismes affiliés. La section bibliographique comprend environ 20.000 numéros. La section des Associations Internationales environ 15.000 numéros. La section de la Presse comporte environ 70.000 spécimens de périodiques. Environ 6.000 revues et journaux sont représentés par des collections qu'on s'efforce de rendre complètes.

On évalue à douze millions le nombre des ouvrages imprimés en tout pays depuis l'origine de l'imprimerie. Les périodiques et les journaux sont aujourd'hui au nombre de 72.000. C'est parmi cet ensemble formidable qu'il y a lieu de faire une sélection. La constitution d'une Bibliothèque Internationale de deux millions d'unités est le programme proposé à l'effort collectif.

b) *L'Institut International de Bibliographie et le Répertoire Bibliographique Universel.*

Le Répertoire Bibliographique Universel réalise le projet de concentration catalographique si souvent esquissé au cours du siècle dernier, mais qui n'a trouvé sa formule d'exécution qu'à partir de l'année 1895, à la suite de la Conférence qui a créé l'Institut International de Bibliographie.

Ce Répertoire constitue un Catalogue universel des écrits, livres et articles de revues classés par auteurs et par matières. Il concentre et ordonne les catalogues des grandes Bibliothèques Nationales de tous les pays ainsi que les Bibliographies Nationales, les Bibliographies internationales spéciales, dont un grand nombre sont entreprises par des Associations Internationales. Il est l'œuvre collective des Associations Internationales et des Bibliothèques Nationales, déversant leurs travaux, catalogues et bibliographies dans ce Répertoire, et l'œuvre propre de l'Institut International de Bibliographie, qui établit les dépouillements généraux et coordonne les dépouillements particuliers.

Les sciences ne peuvent faire de progrès sans un système régulier de bibliographie et de documentation qui soit reconnu et employé par l'immense majorité des savants de tous les pays. Pour travailler avec méthode, il faut d'abord s'enquérir du point de savoir si le sujet a été étudié et à quels résultats d'autres sont parvenus ; ensuite il faut essayer, au moyen de nouvelles découvertes ou de l'étude plus approfondie des sources déjà connues, de faire avancer la science et de modifier les résultats précédemment obtenus. Or, cela n'est possible qu'au moyen d'une organisation systématique de la documentation. Sa nécessité se déduit des considérations suivantes: utilité générale et fonctions multiples des livres et des périodiques ; quantité de publications annuellement produites et venant s'ajouter à la masse des publications antérieures ; dispersion des ouvrages dans un grand nombre de bibliothèques ; difficultés de connaître l'existence des publications au moment où celles-ci sont utiles; grand nombre de bibliographies, listes ou catalogues établis suivant des plans divers sans lien entre eux et dont aucun ne donne au chercheur la certitude d'avoir épuisé les recherches ; par suite, recommencement continu des mêmes travaux et perte de temps dans les investigations bibliographiques ; caractère inorganique des publications scientifiques elles-mêmes qui sont soustraites à toute règle de distribution ration-

nelle des matières et de présentation des résultats sous des formes les rendant comparables et utilisables comme matériaux d'autres travaux.

Lors de la commémoration du XXV^e Anniversaire de la fondation de l'Institut International de Bibliographie, en septembre 1920, la 12 millionième fiche a été enregistrée dans le Répertoire Bibliographique Universel. Ce Répertoire devra en comprendre 50 millions quand il sera mis à jour. La méthode suivie est la suivante. Le Répertoire est établi sur fiches de format universel, (12 1/2 X 7 1/2 centimètres) . les unes manuscrites, les autres imprimées. Chaque publication (livre ou article de journal) donne lieu à l'intercalation au minimum de deux notices dont l'une est classée au nom de l'auteur, l'autre à la matière traitée. Les notices portent, s'il est connu, le lieu de dépôt de l'ouvrage dans quelque grande bibliothèque.

Le classement des matières est établi avec un détail extrême et d'après les cadres d'une classification systématique (Classification Décimale). Cette classification constitue une véritable table des matières des tables de matières. Les divisions sont au nombre de 35.000. Elles couvrent le champ entier du savoir et de l'activité humaine et, par combinaison, elles produisent la multiplicité des rubriques nécessaires. Elles sont représentées par des numéros classificateurs ou indices dont la signification est invariable et internationale.

Chaque État est invité à faire publier, par sa Bibliothèque Nationale ou quelque autre organe, le catalogue complet des œuvres nationales, d'après les règles arrêtées et de manière à assurer l'inconporation directe des notices d'ouvrages dans le Répertoire Universel ; chaque Association Internationale est invitée à établir, directement ou sous son contrôle, la bibliographie systématique des périodiques de sa spécialité, d'après les mêmes méthodes. Semblable œuvre de publication est déjà largement avancée et par elle s'établit graduellement l'inventaire intégral de la production intellectuelle et sa mise à la disposition des travailleurs du monde entier.

Le Répertoire Bibliographique Universel est en connexion avec la Bibliothèque Internationale et avec toutes les grandes Bibliothèques du monde. Chaque État est invité à faire établir le Catalogue collectif de toutes les Bibliothèques de son pays et ainsi, à l'intermédiaire de l'Institut International de Bibliographie servant d'organe de liaison, il deviendra facile de connaître les lieux de dépôt d'un ouvrage. L'Institut a lui-même réalisé un tel catalogue collectif pour les Bibliothèques de Belgique.

c) *L'Encyclopédie Documentaire.*

L'Encyclopédie Documentaire complète l'œuvre de la Bibliothèque et de la Bibliographie. En effet pour organiser la documentation il ne suffit pas de réunir les publications ni de collectionner et de classer méthodiquement les titres de tout ce qui a été écrit et publié dans les divers pays et aux diverses époques. L'œuvre est plus large. Il y a lieu d'abord de réduire les publications et les écrits en leurs éléments et de redistribuer ceux-ci pour en former des dossiers de matériaux conçus comme les chapitres et les paragraphes d'un unique Livre universel ; puis, vu l'abondance des documents, le besoin s'impose de les résumer ; enfin, au stade ultérieur, il y a lieu de les coordonner et de les synthétiser. C'est là l'œuvre de l'Encyclopédie documentaire. Une telle Encyclopédie doit être considérée à la fois comme universelle et perpétuelle. Elle aurait, en fait, pour collaborateurs les travailleurs de tous les temps et de tous les pays ; elle serait la somme de l'effort intellectuel des siècles, un monument sans égal élevé à la Pensée.

L'Encyclopédie est une conception traditionnelle dans l'Humanité, depuis les livres de la Sagesse antique, depuis Aristote, les Sommes du Moyen-Age, l'Encyclopédie du XVIII^e siècle, les grandes œuvres qui ont porté ce nom au XIX^e siècle. Mais toutes les Encyclopédies existantes ont deux grands défauts. Elles se présentent sous forme d'œuvres finies, achevées, que rien ne vient tenir au courant des faits nouveaux. Leurs articles sont rédigés par des individualités qui forcément présentent les choses comme elles les connaissent, les voient, les comprennent ou veulent les faire comprendre. Ils sont essentiellement unilatéraux et personnels. A l'encontre des Encyclopédies publiées jusqu'à ce jour, il importe que l'Encyclopédie Universelle soit dégagée de toute tendance particulariste et nationale ; elle doit vraiment émaner des efforts combinés des hommes les meilleurs et les plus compétents de tous les pays. C'est aux Associations Internationales qu'il appartient d'aider à constituer cette considérable documentation. Comme représentants des intérêts universels dans chaque domaine, la haute direction et le contrôle d'une telle Encyclopédie doit leur appartenir et c'est dans leur sein que devront se recruter les commissions spéciales chargées de collaborer à sa préparation. Déjà, les plus récemment créées parmi elles ont fait un de leurs buts de semblable travail pour leur spécialité. Mais c'est du Centre International que doivent forcément émaner les mesures nécessaires pour

harmoniser tous les efforts particuliers, provoquer l'accord sur les plans et les méthodes, assurer une répartition complète des tâches. Déjà avec l'aide de certaines Associations on a commencé à constituer pour l'Encyclopédie documentaire, les premières collections qui serviront de précieux matériaux pour son élaboration ultérieure. Elles comprennent plusieurs séries :

1. *Dossiers Documentaires* : Répertoire de Documentation, concentrant à titre de matériaux et de contributions des documents relatifs à une question ou à un groupe de questions (brochures, feuilles volantes, articles, extraits de revues et de journaux, tableaux statistiques, cartes, diagrammes, schémas, catalogues commerciaux et prospectus, lois, rapports, mémoires et notes manuscrites, etc.).

2. *Dossiers Iconographiques* : Répertoire Iconographique, concentrant sur chaque sujet une documentation graphique établie en connexion avec les dossiers documentaires.

3. *Répertoires Généraux* : divisés en autant de séries que de catégories distinctes de données à réunir sur fiches et à tenir à jour. Ils sont destinés à comprendre, à plusieurs entrées, des listes d'institutions et de personnes (Annuaire des Annuaire), des tables de législation comparée, des relevés des espèces naturelles, des tables de constantes physiques et chimiques, les brevets d'invention, le catalogue collectif des objets conservés dans les principaux musées de tous les pays, les tables des événements courants, etc.).

4. *Collection de Tableaux Encyclopédiques* : on a cherché à consacrer à chaque question un ou plusieurs tableaux fondamentaux qui en résument les données essentielles. Ces tableaux, récapitulation et synthèse du sujet, visualisent autant que possible l'exposé à l'aide d'illustrations et de gravures, de schémas, de textes disposés systématiquement. Leur ensemble est appelé à fournir un « Atlas Encyclopédique » et les planches, constamment tenues à jour, pourraient être reproduites par les procédés héliographiques (calques) et délivrées séparément sur demande (édition monographique). Une collection de ces tableaux est commencée, elle figure en partie dans les galeries du Musée International.

Ces diverses collections de l'Encyclopédie Documentaire s'alimentent par les mêmes moyens que ceux énoncés plus haut pour la Bibliothèque Internationale. Elles sont riches actuellement d'environ 10.000 dossiers sur des questions d'actualité et comprennent un million de documents.

Ces collections sont seulement à leur début, et ne peuvent être considérées encore que comme un appoint, un complément aux grandes encyclopédies et aux grands traités existants. Le fait important c'est que le principe en a été admis, les cadres tracés, et le travail commencé. Avec le temps il sera possible d'entreprendre une œuvre systématique et l'on entrevoit la possibilité d'une entente sur les trois bases suivantes : 1°) Dans chaque branche des connaissances, une Association Internationale compétente veillerait à ce que le domaine qui est le sien soit doté d'un système complet de publications internationales (revue, annuaire, grand traité, catalogues, atlas, etc.). La réunion de ce système particulier constituerait la partie imprimée de l'Encyclopédie Documentaire et des dispositions très simples, telles la classification auxiliaire unique, assureraient la liaison entre toutes les parties. L'entente serait aussi cherchée avec les organes qui publient les grandes encyclopédies existantes générales ou spéciales en vue de les intégrer dans le système ; 2°) Au Centre International continueraient à être réunis en dossiers documentaires tous les matériaux, les uns provenant du système de publication, les autres élaborés spécialement et il serait possible de les consulter sur place et d'en obtenir des copies; 3°) Dans les principales bibliothèques et dans les principaux centres d'études et de documentation seraient établies des Encyclopédies documentaires, à l'instar de la collection prototype du Centre International, alimentées comme elle par les mêmes procédés d'accroissement et éventuellement par des copies en provenant.

3. — Les Congrès et les Offices Centraux des Associations Internationales.

Le Palais Mondial comprend des locaux affectés aux offices et secrétariats des Associations Internationales, en outre de ceux occupés par l'Union elle-même. Les Associations et les Comités internationaux peuvent fixer dans le Palais Mondial leur siège permanent. Ils sont assurés de pouvoir y loger leurs bureaux de direction, de délégation, d'employés, de rédacteurs ou collaborateurs, leurs instituts spéciaux et laboratoires. Quant à l'Union, ses bureaux comprennent aussi les locaux nécessaires aux services qu'elle organise pour l'ensemble des associations : services de manutention et d'expédition, service de copie et d'imprimerie, de photographie et de dessin, magasin central des publications faites par les associations et salles nécessaires à leur

service collectif de librairie. La plupart de ces services existent déjà s'il n'a pas encore été possible de leur donner un plein développement.

Toutes les Associations Internationales sont invitées à établir leur siège au Centre International. Pour celles qui ont établi leur siège ailleurs, leur représentation s'y fera par l'installation d'un siège secondaire, agence ou succursale. Elles pourront ainsi user, en tout ou en partie, des avantages offerts par le Centre, et, réciproquement, ce Centre pourra bénéficier de leur collaboration.

Le fait de réunir matériellement dans un même édifice un grand nombre d'organismes leur permet de bénéficier à prix réduit de tout un ensemble de services communs qu'il leur serait impossible d'entretenir séparément pour leur usage. Ils peuvent utiliser, à peu de frais, des locaux, des collections, un outillage, un personnel auxiliaire mis à leur disposition moyennant intervention proportionnelle dans les dépenses. D'autre part, l'aide mutuelle, que les divers organismes peuvent se donner, peut être largement accrue par la suppression d'une correspondance exigeant souvent de longs délais entre les demandes et les réponses. La présence sur place de personnes, de moyens d'études et en outre de moyens d'action, assure des facilités considérables pour réaliser certains travaux scientifiques et administratifs.

Le Palais Mondial comprend des salles spacieuses permettant de réunir de très grands congrès avec l'organisation des services très complexes que nécessitent de nos jours les mobilisations temporaires de masses de congressistes, de plus en plus considérables : salles des assemblées générales, salles des sections et commissions, salles de correspondance, de lecture et de conversation ; secrétariat, distribution des publications ; salon pour la presse ; locaux affectés aux vestiaires et aux services postaux, télégraphiques et téléphoniques. Le fait qu'il existe désormais dans une ville du monde des locaux toujours prêts à recevoir de grandes réunions internationales et outillés de manière à réduire considérablement les frais qu'elles entraînent, pourra contribuer à multiplier ces réunions et surtout à les rendre plus régulières et plus périodiques. Sans doute, il ne s'agit pas d'aller à l'encontre du mouvement qui porte les associations à promener leurs assemblées et à répandre ainsi leurs idées dans tous les pays, mais l'organisation, ambulatoire est complétée désormais par des installations permanentes toujours prêtes pour des réunions de commissions, de conférences ou de congrès, quand des difficultés d'argent ou de politique empêchent de siéger ailleurs.

4. — L'Université Internationale.

L'Université Internationale, créée par la Conférence Universitaire de septembre 1920, a pour objet d'unir dans un mouvement de haut enseignement et de haute culture universelle, les Universités et les Associations Internationales. Elle doit permettre à un certain nombre d'étudiants de parachever leur formation par l'initiation aux aspects internationaux et comparés de toutes les grandes questions. A cette fin, elle organise chaque année, s'il est possible, en son siège ou tel autre endroit qui serait désigné de commun accord, un ensemble de cours et de conférences. Les sessions seront complétées par un Tour Universitaire systématiquement organisé par les diverses Universités.

A ces réunions, les Universités sont invitées à envoyer leurs professeurs pour exposer, dans un cycle de leçons, les résultats généraux de leurs recherches. Les Associations Internationales sont invitées à faire exposer par leurs représentants autorisés, l'état des questions les plus importantes qui font l'objet de leurs travaux ; les États à y organiser les chaires destinées à faire connaître leur pays, leurs institutions et leur civilisation.

L'Université Internationale fait appel en premier lieu à un certain nombre d'étudiants des deux sexes désireux de compléter le haut enseignement reçu dans les Universités et établissements d'enseignement supérieur. Elle s'adresse aussi à quiconque veut se préparer sérieusement aux emplois élevés de l'Administration internationale ou de la Société des Nations, ainsi qu'à toute carrière où des connaissances étendues d'ordre international sont utiles et nécessaires. Elle offre enfin des moyens d'études à toute personne désireuse de se tenir au courant des progrès professionnels ou d'étendre la culture générale.

Les langues officielles de l'Université Internationale sont le français et l'anglais, langues choisies pour être celles de la Société des Nations. Mais chaque maître pourra professer dans la langue de son choix, pourvu qu'elle soit de large circulation internationale.

L'Université a son siège au Centre International où elle a à sa disposition les Collections et les Institutions qui y sont installées.

Telles sont les éléments essentiels du statut arrêté par la Conférence spéciale réunie pour la création de l'Université Internationale.

Déjà l'Université a eu une première session. Elle a été organisée du 5 au 20 septembre 1920 au cours de la Quinzaine internationale,

Des professeurs au nombre de 50 de 11 pays différents ont donné 106 heures de leçons réparties en 53 cours et conférences ; 13 associations internationales ont créé leur chaire spéciale. L'exposé de l'organisation et des travaux de la Société des Nations a été fait par un délégué de la Société elle-même. Le français, l'anglais, l'espagnol et l'espéranto ont été les langues employées. Une centaine d'étudiants appartenant à 11 pays différents et un nombre égal d'auditeurs ont fréquenté les cours. Ceux-ci ont été complétés par des visites didactiques, des leçons sur objets dans les musées et les instituts, des excursions dans les villes de Belgique et au front des Flandres. La Vie Universitaire en commun a été organisée par la Fédération Internationale des Étudiants associées dès l'origine à la nouvelle institution.

Une deuxième session de l'Université Internationale se prépare; elle aura lieu du 20 août au 5 septembre. Le programme prévoit environ 200 leçons demandées à 60 professeurs de diverses nationalités.

Les matières sont celles d'un programme général qui a été adopté lors de la constitution de l'Université. Elles s'étendent au domaine du Droit, des Sciences économiques et sociales, des Sciences pures, de la Technique, de l'Hygiène, de la Médecine, de la Philosophie et des Questions morales, des Lettres, des Langues et des Arts. Elles comprennent des exposés de divers ordres :

1. Exposés relatifs à la Société des Nations: le Pacte qui lui a donné naissance, l'organisation de la Société, les institutions qui en dépendent, son fonctionnement et son activité depuis sa création. Présentation faite par des maîtres chargés de ce soin par la Société des Nations.

2. Exposés relatifs à l'état actuel de quelques pays : étude de ces pays au point de vue économique, intellectuel et politique, place de ces pays dans l'économie du monde, apport et emprunt qu'ils ont faits à la civilisation générale. Les titulaires des chaires nationales seront désignés par les Gouvernements ou les Universités des pays considérés.

3. Exposés concernant les grands problèmes internationaux de l'heure présente et les aspects internationaux de certaines questions : les conditions nouvelles de la vie économique internationale ; la question du travail ; la protection internationale de la santé publique ; les transports internationaux ; la politique internationale et l'histoire contemporaine des relations extérieures. Ces chaires seront créées par les Associations internationales.

4. Exposés relatifs à certaines branches des sciences dont l'importance s'impose et qui ne font pas encore l'objet de cours réguliers dans la plupart des Universités. Présentation par des maîtres appartenant à diverses universités invités par l'Université Internationale à la suite du désir exprimé par les étudiants et les auditeurs.

5. Exposés relatifs à certaines questions posées récemment, susceptibles d'ouvrir des perspectives nouvelles à la science. Présentation par des maîtres appartenant à diverses Universités ou des savants libres agréés qui les ont spontanément proposés.

6. Exposés faisant connaître les plus récents progrès accomplis dans divers domaines des sciences pendant l'année écoulée. Présentation par des dirigeants des grandes Associations Internationales ou de recueils scientifiques internationaux connus sous le titre de « Rapports, Records, ou Années ».

7. Exposés synthétiques tendant à faire connaître les résultats les plus généraux et les méthodes les plus autorisées de l'investigation scientifique: 1° la matière et l'énergie; 2° l'astronomie et la genèse des mondes; 3° le régime et les transformations de la vie; 4° la terre et la géographie humaine; 5° l'homme; 6° les races (ethnographie); 7° les sociétés (sociologie); 8° la philosophie, la métaphysique et la synthèse des sciences; 9° la morale et les règles de conduite collective; 10° les méthodes comparées. Présentation par les maîtres de la pensée contemporaine invités à coopérer à cette fin sur la base d'un plan d'ensemble.

8. Exposés relatifs aux matières artistiques dans leurs rapports avec le développement général de la pensée (histoire, technique, aspects sociaux des arts); 1° histoire générale de l'art; 2° l'esthétique; 3° organisation internationale des études artistiques; 4° l'architecture: étude de quelques époques; 5° la peinture et la sculpture: étude de quelques maîtres; 6° la musique: étude de quelques maîtres.

9. Exposés des méthodes qui facilitent le perfectionnement des grandes langues véhiculaires pour l'usage scientifique: 1° français; 2° anglais; 3° espagnol; 4° langue slave; 5° espéranto. Cours organisés à l'intervention des organismes qui ont pour but l'étude et la diffusion des langues.

Ainsi l'enseignement supérieur complémentaire donné à l'Université Internationale comporte deux parties bien distinctes: un enseignement général et un enseignement spécial ou occasionnel.

L'Enseignement général est de la plus haute importance. C'est lui

qui est de nature à avoir une action durable sur l'esprit de toute la jeunesse d'élite appelée à cette Université. Il ne saurait être donné en ordre dispersé. La plus grande cohésion au contraire est indispensable entre toutes les parties qui le constituent. Il s'agit de faire exposer par des maîtres de la pensée contemporains dans un milieu créant lui-même une ambiance (Semaines Internationales, Centre International, Palais Mondial), à une jeunesse d'élite préparée par ses études spécialisées antérieurement, l'état actuel des problèmes, des méthodes et des résultats les plus généraux des diverses sciences conçus dans leur unité synthétique. Un tel enseignement doit pouvoir agir fortement sur l'esprit, le faire sortir quelque temps du spécialisme exagéré dans lequel l'ont confiné des études dirigées dans un sens trop exclusivement professionnel ou particulariste. Derrière la division extrême des sciences et des choses, derrière celle des activités, des occupations et des fonctions, il faut faire voir l'unité de la réalité cosmique, humaine et sociale, l'interdépendance de toutes les parties, l'harmonie nécessaire de tous les efforts de l'esprit qui dans ses spécialités et ses recherches s'efforce d'en pénétrer le sens afin de pouvoir éventuellement y adapter l'action. Mais il ne suffit pas d'obtenir pareil résultat grâce au dynamisme personnel des maîtres et à des exposés agissant seulement sur les facultés logiques des auditeurs ; il est indispensable encore que ces exposés puissent produire chez eux une impression intellectuelle profonde déterminer un état d'esprit durable et une mentalité nouvelle. Ce qu'il importe d'organiser, par cet enseignement, c'est l'Humanisme du XX^e Siècle, un esprit formé à saisir et à comprendre à la fois, dans leur profondeur et leur amplitude, les enseignements ultimes des sciences de la nature et des sciences de la pensée, ceux de la sociologie et de la morale, des arts et de la littérature ; un esprit qui combine et par suite conçoit ce qui fait l'essence de l'encyclopédie, de la synthèse philosophique, de l'internationalisme et de l'universalisme.

Il y a 280 Universités et Écoles d'Enseignement supérieur dans le monde. Le nombre des étudiants s'élève à près de 500.000 ; celui des professeurs à plus de 20.000. Est-il exagéré d'espérer qu'une élite de un pour mille des étudiants et de un pour cent des professeurs voudra coopérer à l'œuvre d'un enseignement international complémentaire?

La première liste publiée des membres de l'Université comporte l'adhésion de neuf universités : Bucarest, Copenhague, Leyden,

Lisbonne, Madrid, Poznan, Prague, Tokio, Varsovie, Zurich.

Le corps professoral est formé de 230 professeurs de divers pays : Grande-Bretagne (24), France (71), Italie (42), Espagne (3), Russie (14), Scandinavie (3), Pays-Bas (16), Belgique (9), Suisse (22), Roumanie (2), Japon (3), Egypte (3), Cuba (1), Tchéco-Slovaquie (1), Pologne (5), Etats-Unis (11).

Le Conseil de la Société des Nations, en sa réunion de San Sebastian (4 août 1920), a exprimé à l'Université Internationale l'intérêt que lui inspire l'institution nouvelle et il a donné des instructions au Secrétariat général pour qu'il lui accorde tout l'appui possible. L'Assemblée de Genève (18 décembre 1920) a approuvé le Conseil. En sa séance de Paris (1^{er} mars 1921), le Conseil, saisi du compte-rendu de la première session de l'Université Internationale et du projet de la deuxième session, a marqué formellement qu'il continuait à l'approuver.

5. — Le Palais Mondial. La Cité Internationale.

Le Centre International a été installé en 1920 dans le Palais Mondial. Ce vaste édifice tend à symboliser l'effort concerté des forces qui travaillent à la réalisation du Monde nouveau. Il a été mis gracieusement à la disposition du Centre international, d'une manière permanente, par le Gouvernement belge désireux de témoigner ainsi de son intérêt pour l'institution et de l'importance qu'il convient de lui attacher. La Belgique a été de tous temps le siège d'une vie internationale intense. Tous les grands mouvements y ont eu leur répercussion et de nombreuses initiatives, généralisées depuis, y ont pris naissance. Si, pour la vie mondiale, Genève, siège de la Société des Nations, est devenu le Centre politique, et La Haye, siège de la Haute Cour de Justice, le Centre judiciaire, Bruxelles, avec ses libres associations internationales, s'est bien développé comme Centre intellectuel, technique et social.

Le Palais Mondial est situé dans le plus beau quartier de Bruxelles, la partie haute de la Ville, au milieu du Parc du Cinquantenaire, à l'entrée de l'Avenue qui conduit à la Forêt de Soignes et au Parc de Tervueren. Il comprend une centaine de salles aménagées et décorées. Il couvre une superficie totale de près d'un hectare. Par sa situation, par ses dispositions intérieures et ses installations spacieuses, il se prête excellentement aux manifestations de la Vie Internationale. La grande salle des Congrès peut contenir près d'un millier de personnes.

Cinq amphithéâtres sont réservés aux cours et conférences. Diverses salles sont disposées en outre pour les séances des commissions. En plus de locaux réservés aux diverses institutions qui viennent d'être décrites, le Palais comprend des salles de lecture, de consultation et de travail, des bureaux, une salle où les missions d'études voyageant en corps peuvent installer leur quartier général. Un bureau officiel des postes, télégraphes et téléphones y fonctionne en permanence.

Le Palais Mondial est appelé à devenir le quartier général d'une institution nouvelle : la « Quinzaine Internationale ». Il faut économiser le temps et le coût des voyages ; il faut intensifier le rendement des entrevues personnelles, multiplier les chances heureuses que font naître les rencontres occasionnelles. Le choix d'une ville et d'une période de l'année pour y concentrer un certain nombre d'activités communes est de nature à atteindre ce but. Du 5 au 20 septembre 1920, l'Union a organisé à Bruxelles la Quinzaine Internationale dont le programme a compris la réunion de divers congrès et comités et la Session de l'Université Internationale. L'expérience a heureusement réussi. Une nouvelle Quinzaine internationale aura lieu au Palais Mondial du 20 Août au 5 septembre 1921.

Les plans d'un Palais qui serait édifié spécialement à destination du Centre International et édifié entièrement en matériaux solides ont été officiellement mis à l'étude et déjà les premières esquisses en ont été élaborées. Un premier emplacement a été envisagé dans un Parc de cent hectares dont il occuperait le plateau central (Parc de la Woluwe). A l'idée d'un Palais unique il faudra peut-être substituer celle d'un ensemble architectural composé de halls et de pavillons.

Peut-être aussi pourra-t-on, dans un avenir prochain, développer le Centre International dans une autre direction. Le Progrès de la Vie Internationale, la multiplication des Associations, l'existence d'un Centre intellectuel mondial, l'établissement même de la Société des Nations, aboutissement de l'évolution politique contemporaine, ces faits ont donné naissance au projet grandiose d'une Cité Internationale.

Au lieu de fixer le centre de la vie politique, le centre de la vie économique, le centre de la vie intellectuelle, chacun séparément dans quelques villes existantes, il paraît indiqué de créer de toute

pièce une cité nouvelle. Cette cité aurait à remplir, dans la vie universelle, la fonction même que Washington assigna à la Ville qui porte son nom, quand il en jeta les fondements dans le district fédéral de Colombie. Il nous faut maintenant quelque part un district fédéral de la Société des Nations et il n'est certes pas au-dessus de l'ambition et des forces de l'Humanité associée d'édifier, au cours des années, un ensemble harmonieux d'édifices appropriés à tous les services d'une véritable Capitale Mondiale.

Déjà dans ce sens des plans architecturaux ont (Hé tracés par MM. Andersen, Hebrard et leurs collègues et ils recueillent tous les jours

d'enthousiastes approbations. De son côté l'Union des Associations Internationales s'est attachée à définir quelle pourrait en être l'organisation fonctionnelle. La Cité Internationale est conçue, à la fois, comme Siège des institutions internationales, Mémorial des grands événements de temps présent, Modèle d'urbanisme et Synthèse de ses progrès. Elle pourra trouver sa réalisation dans la prochaine grande Exposition Universelle, dont il importe que la conception s'élargisse et s'inspire de l'idée de permanence et d'unité, tandis que son plan comme son exécution devront être l'œuvre, non pas d'une nation invitant les autres chez elle, mais l'œuvre commune de toutes.

La Quinzaine Internationale de 1921

1

Rapport sur les Travaux

La Deuxième Quinzaine Internationale a eu lieu du 20 août au 5 septembre 1921. Comme l'an dernier, c'est l'Union des Associations Internationales qui l'a organisée. Elle a bien répondu à son programme : être un temps et un lieu fixés pour diverses manifestations de la vie générale qu'il y a intérêt à ne pas tenir isolés

La Quinzaine comportait comme éléments principaux: la deuxième session de l'Université Internationale, des Assemblées et Congrès internationaux, une Etude-visite de la Belgique, une présentation en état de fonctionnement du Palais Mondial.

*
**

Le noyau central de la Quinzaine fut la deuxième session de l'Université Internationale. Créée l'an dernier et ayant déjà eu l'expérience d'une première session, l'institution nouvelle paraît aujourd'hui assise. Non qu'elle ait pu fonctionner déjà avec tout le développement que ses fondateurs lui ont assigné, mais elle s'y achemine sagement et sûrement.

L'Université Internationale est forte maintenant de l'adhésion

de 13 Universités nationales et d'un corps professoral de 339 professeurs appartenant à 22 pays différents. Pendant la session écoulée 69 maîtres ont traité 76 sujets. Ils ont donné 174 heures de leçons et conférences. A certains jours, il y eut jusque 7 salles de cours occupées en même temps.

Ces cours ont été fréquentés assidûment, inégalement sans doute ainsi qu'il est naturel suivant qu'il s'agit de spécialités scientifiques ou de sujets de portée générale. Il y a été traité des grandes questions de l'heure dans tous les domaines de la Pensée : Philosophie, Sciences pures, Sciences sociales, Droit technique, Histoire, Littérature, Langues, Beaux arts.

Par application du système des « Tours Universitaires 9 inscrits au programme de l'Université Internationale et destinés à faire connaître, par la visite des lieux et par l'étude *in vivo* de leurs grandes institutions, les caractéristiques essentielles des divers pays, une étude systématique de la Belgique a été conduite parallèlement aux études internationales. Elle a eu un double objectif : montrer, dans les réalités mêmes d'une nation aux prises avec les plus difficiles problèmes de l'heure, quels aspects prennent ceux-ci lorsqu'ils se concrétisent en un pays déterminé ; essayer une méthode qu'il sera désirable voir mettre en œuvre ailleurs, quand l'Université Internationale organisera au dehors ses « Tours Universitaires ». Tandis que les cours avaient lieu le matin, la Belgique s'étudiait l'après-midi et le soir. Les membres étaient conduits dans les milieux les plus caractéristiques, y étaient reçus par les délégués des autorités ou des associations, et des conférences-exposés étaient présentés, souvent suivis d'interrogations et de discussions. Dans les édifices mêmes, tout chargés d'art et d'histoire, il semblait que les idées symbolisées par eux prenaient une signification et une puissance insoupçonnées. L'idée judiciaire au Palais de Justice, l'idée communale à l'Hôtel de Ville, l'idée sociale à la Maison du Peuple, l'idée religieuse à la Cathédrale. L'esprit impartial et élevé dans lequel cette étude comparée a été poursuivie ressort du choix même des visites. On a pu apprécier combien il est utile de remonter « aux sources » mêmes.

*
**

Le grand congrès de la Quinzaine a été celui du Travail intellectuel. On y a vu s'élever, à côté des forces matérielles organisées,

des forces économiques et des forces sociales, la puissance de l'Esprit qui elle aussi entend s'organiser et prendre sa part de direction des grandes affaires du monde. Les débats du congrès, qui avaient été préparés par une ample documentation écrite, ont été conduits par des dirigeants de trois grandes organisations : l'Union des associations internationales, la Confédération générale des Travailleurs intellectuels de France, la première en date des C. T. I. et le Bureau International du Travail. De ces débats est sorti un plan solidement charpenté ; il s'agit de réaliser d'une part une organisation internationale des travaux intellectuels, embrassant l'outillage scientifique, les programmes et la collaboration. La Société des Nations a été invitée à ériger en services publics internationaux de l'ordre intellectuel quelques-unes des institutions déjà créées à cet effet et en premier lieu celles que l'Union a groupées au Centre international de Bruxelles. D'autre part il s'agit d'effectuer la concentration des travailleurs intellectuels eux-mêmes selon les cadres de l'association ou du syndicat, et de former, de l'ensemble de ces organisations nationales, une vaste Confédération Internationale des Travailleurs intellectuels. Le Bureau International du Travail est disposé à aider de toutes ses forces à réaliser semblable plan, en attendant tout au moins que la Société des Nations elle-même se soit décidée à accueillir les demandes qui lui sont présentées (1).

Le Congrès Panafricain a été une manifestation d'un tout autre genre. Des délégations de noirs et métis de divers continents se sont réunies en assises, dans ce même Palais Mondial où, quelques semaines auparavant, le Prince impérial du Japon venait inaugurer la section de son Pays et où s'affirmait une volonté de mutuelle compréhension entre l'Orient et l'Occident. Le Congrès des noirs, assistés de leurs amis blancs, a eu cette haute signification de montrer que les éléments éduqués de la race arriérée sont capables aujourd'hui de collaborer effectivement à son émancipation et d'autre part qu'ils vont entrer résolument dans la voie de cette collaboration, l'intérêt

(1) La Société des Nations vient de donner une première suite au vœu de l'Union des Associations internationales en formant une commission pour l'étude des questions relatives à l'organisation du Travail intellectuel. L'Assemblée de Genève, le 9 septembre 1921, a approuvé la décision du Conseil à ce sujet

commun étant d'alléger la marche de la civilisation du ballast de 200 millions de nègres ignorants et sans développement économique, que ne peut entraîner indéfiniment après elle l'Humanité. Vraiment le monde est en éveil : après les Jaunes, les Noirs ; après l'Asie, l'Afrique!

Pendant la Quinzaine se sont tenues les réunions annuelles générales des grandes organisations autonomes du Centre International : Assemblées de l'Université et de l'Institut de Bibliographie, Conseil de l'Union des Associations Internationales. Elles ont été consacrées à l'exposé des rapports sur l'année écoulée et à la discussion de mesures de développement. Ces institutions sont toutes trois en voie de rapide croissance. Une question s'est trouvée posée partout : comment faire face aux besoins de publier. Toutes les associations sont victimes de ces temps de vie chère, et leur œuvre publiée se restreint chaque jour. Elles ont besoin d'un institut auxiliaire d'Édition mondiale et il a été proposé de le créer sur une base coopérative. Les organismes internationaux des divers domaines s'entendraient pour faire publier sous leur direction propre les ouvrages fondamentaux de leur spécialité (revues, annuaires, traités encyclopédiques, recueils bibliographiques) formant système ; l'ensemble de ces systèmes particuliers constituerait une grande collection encyclopédique que les mille grandes Bibliothèques du Monde seraient invitées à patronner par leurs souscriptions. Les « producteurs intellectuels » groupés dans les associations seraient placés ainsi directement en présence des « consommateurs intellectuels » groupés, eux, dans les bibliothèques. La décision a été prise de travailler activement à l'exécution d'un tel plan.

Pendant la Quinzaine aussi les bases de plusieurs organismes nouveaux ont été jetées : l'Association internationale panafricaine, l'Association internationale des amis des nombres (partie des mathématiques), l'Association internationale de musicologie avec un bureau pour l'étude des notations musicales et la réforme de l'enseignement de la musique.

*

Le Palais Mondial a reçu aujourd'hui des installations étendues. Il comprend plus de cent salles réparties entre les diverses institutions qui forment le Centre International. Celui-ci est conçu comme une

grande centralisation intellectuelle et documentaire des œuvres de l'Humanité. Le Musée International comprend une soixantaine de salles qui se partagent les sections par pays, par science et par époque. Environ 14.000 documents y ont pris place. La Bibliothèque collective des Associations Internationales comprend 62 fonds différents et 120.000 volumes, surtout des périodiques et des publications officielles. L'Institut International de Bibliographie a accru encore les 12 millions de fiches avec lesquels il achevait l'an dernier le 25^e anniversaire de sa fondation. L'Encyclopédie documentaire se développe en trois grandes salles. Ses dossiers (pièces, textes et images), constituent dès aujourd'hui un complément, de près de un million de documents, aux grandes encyclopédies et aux grands traités. Le Palais est en outre le siège de l'Université Internationale, des Offices permanents des grandes Associations internationales et de leur Union.

La caractéristique de toutes les installations est de former un ensemble aux parties étroitement liées, d'une part dans leur conception et leur fonctionnement, d'autre part, dans leur disposition matérielle. Le tout converge vers la grande salle des Congrès. Dès lors le Palais Mondial s'est montré bien adapté à son rôle de quartier général d'une Quinzaine aux multiples manifestations. La vie commune s'y est développée sans presse ni monotonie, tantôt répartie dans les salles spéciales, tantôt concentrée dans le grand Hall comme en une sorte de Forum.

Le Palais a acquis ainsi une réelle valeur, non seulement par ses collections et services, mais par son fonctionnement même. Il est un Home International accessible à tous, intéressant pour tous et attirant dès à présent des milliers de visiteurs. C'est un grand symbole des idées dont il est l'émanation et un mémorial de cet après-guerre où des hommes, au lieu de se lamenter et de maudire, se sont mis courageusement à l'œuvre pour réédifier, avec l'espoir que désormais fonctionneront des institutions protectrices. Pour que cet espoir se réalise, pour que l'esprit générateur du progrès et du droit domine les passions et les appétits, il faudra grandir sans cesse, étendre l'œuvre entreprise, y associer de nouveaux intérêts, multiplier les motifs d'y coopérer. C'est dans cet esprit qu'une cérémonie a eu lieu le dimanche 28 août. Les « quinzainiers » se sont rendus, sur le terrain même où il est projeté d'édifier le futur bâtiment du Palais Mondial (Parc de la Woluwe, entre Bruxelles et Tervueren). Ils en ont posé, « en esprit », la première pierre, et, avec plans, diagrammes et

démonstrations, il fut expliqué que le Palais devra former le Centre d'une Cité Internationale permanente, cité qui pourrait elle-même constituer le noyau de l'Exposition universelle décrétée pour 1930.

*

**

Dans son ensemble, la Quinzaine a été une manifestation brillante de l'Intellectualité décidée à conquérir une place qu'on lui a fait décidément trop étroite. Des « idéalistes actifs » se sont réunis avec la volonté de transformer en réalité tout un monde de pensées et de sentiments. Au lendemain de tout l'héroïsme déployé pendant la guerre, abandonnés à eux-mêmes sans direction et sans but élevé, les Peuples sont entrés dans une voie ultra utilitaire. Une mentalité nouvelle a surgi. La Quinzaine a voulu créer une réaction intellectuelle contre cette apothéose de matérialité et d'exclusif souci d'argent.

Dans toutes les salles du Palais Mondial, que le maître qui parlait vînt de pays voisin ou éloigné, ce fut comme une immense relation scientifique et documentée de toutes les misères abattues sur l'Humanité depuis l'épouvantable guerre que l'orgueil, la négligence et l'impéritie des mauvais bergers n'ont pu épargner au monde. Les accents d'une immense pitié s'y sont élevés, maie en même temps ceux d'une ferme confiance dans les méthodes de la science, et dans la volonté morale. Elles peuvent seules écarter les périls menaçants et faire progresser l'Humanité vers un meilleur avenir.

Il ne se pouvait que, parmi tant de manifestations diverses de l'ordre international, ne se posât la question des rapports intellectuels avec les Allemands. On a été frappé de constater ce qu'il est advenu de tous les grands serments des hommes politiques et des hommes d'affaires, jurant, au cours de la guerre, de ne plus vouloir avant longtemps traiter avec ceux qui déchaînèrent le cataclysme de 1914. On a vu les uns et les autres rechercher, des l'armistice, les transactions allemandes avec un empressement que dictait l'intérêt privé bien plus que l'intérêt général, et dont l'inconvenance fit souvent scandale. Ce scandale fut d'autant plus impressionnant que ces mêmes hommes, aux heures tragiques, avaient poursuivi de leurs attaques ceux qui, dans une pensée de science et d'humanité supérieures, avaient demandé que fussent examinés objectivement les moyens d'empêcher à l'avenir le retour de telle calamité.

Les intérêts supérieurs de la Pensée, de l'Intelligence, de la Science ne sont pas de ceux dont on puisse ainsi se jouer. D'autant moins que les Nations, partout épuisées, n'ont, pour guérir leurs maux, que les bénéfices illusoire et purement matériels, d'un traité impuissant à ramener la paix.

L'idée s'est donc fait jour d'une Conférence de délégués des diverses institutions et des Gouvernements pour statuer sur les conditions dans lesquelles devrait s'opérer la reprise normale des relations intellectuelles avec les anciens ennemis. Cette reprise ne saurait se faire subrepticement, comme il est advenu dans le domaine des affaires. Des conditions doivent sauvegarder l'unité de la pensée, les intérêts supérieurs de la science et des institutions, en même temps que la dignité des personnes. On a pu dire que la guerre mondiale de 1914 a eu pour facteur principal la conception philosophique allemande de la vocation des Germains à la direction impériale du monde. Il est rationnel, dès lors, qu'entre intellectuels cette guerre ne puisse prendre fin que par l'abjuration de semblable conception. Une adhésion convaincue et solennelle s'impose, de la part des Allemands, à la conception philosophique d'un internationalisme basé à la fois sur la liberté et l'égalité des nations. Une manifestation doit être obtenue de leur volonté à coopérer loyalement sur ces bases.

*
**

La Quinzaine a précédé immédiatement la réunion de la Société des Nations. Elle tend à devenir, pour la vie internationale libre, ce qu'est celle-ci pour la vie officielle, politique et diplomatique. De ce point de vue l'œuvre de Bruxelles est complémentaire de celle de Genève, comme dans tout pays l'activité des associations est complémentaire de celle de leurs organismes politiques et administratifs. Les uns créent la vie que les autres sont appelés à régulariser et entretenir ensuite, au moyen des forces dont disposent le pouvoir réglementaire et les ressources de l'impôt. Mais il en est doublement ainsi pour la Société des Nations. Les Etats se refusent à faire d'elle une souveraineté supernationale ; et, selon les déclarations de ses grands interprètes, les Bourgeois et les Robert Cecil, il lui reste à puiser sa force exclusivement dans l'opinion publique. Or celle-ci ne peut continuer à demeurer quelque chose de vague et d'inorganique. La claire conscience des lois et des destinées du monde doit commen-

cer par exister dans les élites intellectuelles avant de pénétrer dans les masses. C'est dans les institutions intellectuelles à action bien coordonnée qu'elle doit s'élaborer pour toute matière susceptible, demain, de devenir politique. Car il serait puéril de s'imaginer que semblable fonction puisse être assumée exclusivement par les Parlements et par la Presse, — organes des partis, des intérêts et des passions, — si la matière de leurs débats ou de leurs articles n'a elle-même été au préalable passée au crible des discussions purement scientifiques.

La Quinzaine a servi à mettre ces faits en plus vive lumière encore. Bruxelles et Genève se complètent. Et puisque la Cour de La Haye à son tour est chargée de la grande mission de la justice, c'est désormais, les faits sont là, entre trois centres que se répartissent les fonctions de l'organisation mondiale.

Le rapporteur,
PAUL OTLET.

II

Calendrier-Horaire de la Quinzaine Internationale

N. B. — Les n^{os} des Cours et Conférences correspondent à ceux du Programme ci-après.

Samedi 20 août :

Après-midi 2 1/2 h. : Ouverture de la Quinzaine et du Congrès International du Travail Intellectuel.

Dimanche 21 :

Matin 10 h. : Congrès du Travail Intellectuel.

Après-midi 2 1/2 h. : Excursion-Visite-Conférence au Musée du "Congo, à Tervueren (M. Maes).

Lundi 22 :

Matin 9 1/2 h. : Congrès du Travail Intellectuel.

10 h. : MM. Kaeckenbeeck (63 A), Rey (65), Torre-Velez (67), Ferrière (12), Payot (22), Dobrowsky (77).

n h. : MM. Ichihashi (51), Otlet (2), Martin (57).

Après-midi : Congrès du Travail Intellectuel. Visites-Etudes par groupes.

Soir : Dîner de la Quinzaine.

Mardi 23 :

- Matin 10 h. : MM. Kaeckenbeeck (63 B), Rey (65), Payot (22),
Ferrière (12), Dobrowolsky (77).
11 h. : MM. Claparède (5), Otlet (21), Kreglinger (52),
Rougier (24).
Après-midi 2 1/2 h. : Assemblée de l'Union des Associations Internationales.
Soir 8 r/2 h. : Soirée Musicale et Littéraire du Palais Mondial.

Mercredi 24 :

- Matin 10 h. : MM. Dobrzycki (7), Ferrière (12), Dobrowolsky (77).
11 h. : MM. Claparède (5), Wadia (30), Otlet (21),
Rougier (24), Kreglinger (52).
Après-midi 2 1/2 h. : Visite-Conférence juridique : Palais de Justice.
Réception pour la Conférence du Jeune Barreau.

Judi 25 :

- Matin 10 h. : MM. Dobrzycki (7), Decroly (66), Townsend (28),
Dobrowolsky (77), Schatz (82).
11 h. : MM. Claparède (5), Otlet (21), Rougier (24),
Brodsky (79).
Après-midi 2 1/2 h. : Assemblée de l'Université Internationale.
Après-midi forestière (Forêt de Soignes).

Vendredi 26 :

- Matin 10 h. : MM. Carré (3), Dobrzycki (7), Townsend (28),
Hubbard (74), Dobrowolsky (77).
11 h. : MM. Claparède (5), Hautston (50), Otlet (21),
La Fontaine (16), Rougier (24).
Après-midi 2 1/2 h. : Visite-Conférence sociale : Maison du Peuple
M. Deman).

Samedi 27 :

- Matin 10 h. : MM. Dobrzycki (7), Carré (3), Allard (46), Townsend (28),
Hubbard (74), Dobrowolsky (77).
11 h. : MM. Barth (55), Delville (9), La Fontaine (16),
Rougier (24), Pinard (83).
Après-midi 2 1/2 h. : Visite-Conférence artistique : Musées Royaux.

Dimanche 28 :

- Matin 10 h. : Visite-Conférence scientifique : Musée d'Histoire naturelle (MM. Dollot et Rutot). Excursion au Parc de Woluwe. Exposé des plans du futur Palais Mondial en connexion avec le projet de Cité Internationale et d'Exposition Universelle de 1930.
- Après-midi 2 1/2 h. : Visite du Parc de Val-Duchesse, à Woluwe. Réception par M. & M^{me} Dietrich. Conférence explicative par M. Tahon.

Lundi 29 :

- Matin 10 h. : MM. Child (4 A), Tzebrikoff (45), Brodetsky (56), Slonime (68).
- 11 h. : MM. La Fontaine (16), Vandervelde (44), Sokoloff (27).
- Après-midi 2 1/2 h. : Assemblée de l'Institut International de Bibliographie.
- Soir 8 h. : Audition de carillon à Malines.

Mardi 30 :

- Matin 9 h. : MM. Eck (42), Swatikoff (40), Struvé (36), Shatzky (41).
- 10 h. : MM. Child (4 A), Eck (42), Swatikoff (40), Brodetsky (56), Slonime (68).
- 11 h. : MM. Rutot (25), Klutchnikoff (38), Michels (19), La Fontaine (16).
- Après-midi 2 1/2 h. : Visite-Conférence municipale et documentaire (Hôtel de Ville de Schaerbeek).

Mercredi 31 :

- Matin 9 h. : MM. Struvé (36), Swatikoff (40), Schatzky (41), Eck (42).
- 10 h. : M. Child (4 B), Struvé (36), Boradaevsky (37), Minorsky (39).
- 11 h. : MM. Klutchnikoff (38), Michels (19), Rutot (25).
- Après-midi 2 1/2 h. : Congrès Panafricain. Séance d'ouverture. Visite-Conférence technique et municipale (Services de la Ville de Bruxelles).
- Après-midi 5 1/2 h. : Bureau du Congrès International des Sciences Administratives.

Jeudi 1^{er} septembre :

- Matin 10 h. : Congrès Panafricain.
MM. Dubois (49). Kraitchik (15), Child (4 B),
Duguit (11), Chavet (47).
- u h. : MM. Gérardin (13). Michels (19), Titabassi (64),
van der Swaelmen (29), Siedlecki (75 A).
- Après-midi 2 1/2 h. : Visite-Conférence à l'Institut d'Economie ménagère,
Laeken : M. G. Devuyt (10).
- Après-midi 2 1/2 h. : Visite-Conférence aux Musées royaux du Cinquantième :
M. Capart (31).
- Soir 8 1/2 h. : Visite-Conférence municipale : Hôtel de Ville de Bruxelles
(M. des Marez).

Vendredi 2 :

- Matin 10 h. : Congrès Panafricain.
MM. Kraitchik (15), Duguit (11), Demarcy (48),
Dubois (49). Sorela (75).
- 11 h. : M. Boulot (2), Gérardin (13), Michels (19), Siedlecki (75 A).
- Après-midi 2 1/2 h. : Congrès Panafricain.
Visite-Conférence religieuse : Sainte-Gudule.
Conférence de M. le Chanoine Lemaire. Concert spirituel dirigé par M. Tirabassi.

Samedi 3 :

- Matin 10 h. : MM. Kraitchik (15). Duguit (11), Cremers (6),
Muffang (54).
- 11 h. : MM. Boulot (2), Gérardin (13), Michels (19),
Siedlecki (75 B).
Réunion du groupe des « Amis des Nombres ».
- A midi : Clôture des Cours universitaires de la Quinzaine.
- Après-midi 2 1/2 h. : Visite-Conférence militaire au Panorama de l'Yser
(Major Tasnier).

Dimanche 4 :

- Matin : Visite de l'Observatoire royal d'Uccle.

Lundi 5 :

- Visite-Conférence industrielle en Wallonie : Mons et le Borinage.

Mardi 6 au jeudi 8 :

- Visites-Conférences touristique et militaire en Flandres : Gand, Bruges, Ypres, le front belge, Zeebrugge.

III

Deuxième Session de l'Université Internationale**But de l'Université Internationale (1).**

«L'Université Internationale [créée par la Conférence Universitaire Internationale de septembre 1920] a pour objet d'unir dans un mouvement de haut enseignement et de haute culture universelle, les Universités et les Associations Internationales. Elle doit permettre à un certain nombre d'étudiants de parachever leur formation par une initiation aux aspects internationaux et comparés de toutes les grandes questions. A cette fin, elle organise chaque année, s'il est possible, en son siège ou en tel autre endroit qui serait désigné de commun accord, un ensemble de cours et de conférences. Les sessions seront complétées par un Tour Universitaire systématiquement organisé par les diverses Universités.

» A ces réunions les Universités sont invitées à envoyer leurs professeurs pour exposer, dans un cycle de leçons, les résultats généraux de leurs recherches. Les Associations Internationales sont invitées à faire exposer par leurs représentants autorisés, l'état

(1) Voir : *L'Université Internationale*. Documents relatifs à sa constitution. Rapport, Conférence, Statut. Session inaugurale. Publication n° 1 de l'Université Internationale. Bruxelles, Palais Mondial, 1920; 146 p.

des questions les plus importantes qui font l'objet de leurs travaux; les Etats à y organiser les chaires destinées à faire connaître leur pays, leurs institutions et leur civilisation. » (Art. I des statuts.)

Matières. Nature des exposés.

Les matières sont celles du programme général qui a été adopté lors de la constitution de l'Université. Elles s'étendent au domaine du droit, des sciences économiques et sociales, des sciences pures, de la technique, de l'hygiène, de la médecine, de la philosophie et des questions morales, des lettres, des langues et des arts. Elles comprennent des exposés de divers ordres :

1. Exposés relatifs à la Société des Nations : le Pacte qui lui a donné naissance, l'organisation de la Société, les institutions qui en dépendent, son fonctionnement et son activité depuis sa création. Présentation faite par des maîtres chargés de ce soin par la Société des Nations.

2. Exposés relatifs à l'état actuel de quelques pays : étude de ces pays au point de vue économique, intellectuel et politique ; place de ces pays dans l'économie du monde, apports et emprunts qu'ils ont faits à la civilisation générale.

Les titulaires des chaires nationales seront désignés par les Gouvernements ou les Universités des pays considérés.

3. Exposés concernant les grands problèmes internationaux de l'heure présente et les aspects internationaux de certaines questions : les conditions nouvelles de la vie économique internationale ; les questions du travail ; la protection internationale de la santé publique ; les transports internationaux ; la politique internationale et l'histoire contemporaine des relations extérieures.

Ces chaires seront créées par les Associations Internationales.

4. Exposés relatifs à certaines branches des sciences dont l'importance s'impose et qui ne font pas encore l'objet de cours réguliers dans la plupart des Universités.

Présentation par des maîtres appartenant à diverses Universités invités par l'Université Internationale à la suite du désir exprimé par les étudiants et les auditeurs.

5. Exposés relatifs à certaines questions posées récemment, susceptibles d'ouvrir des perspectives nouvelles à la science.

Présentation par des maîtres appartenant à diverses Universités ou des savants libres agrégés qui les ont spontanément proposé-

6. Exposés faisant connaître les plus récents progrès accomplis dans divers domaines des sciences pendant l'année écoulée.

Présentation par des dirigeants de grandes associations internationales ou de grands recueils scientifiques internationaux connus sous le titre de « Rapports. Records ou Années ».

7. Exposés synthétiques tendant à faire connaître les résultats les plus généraux et les méthodes les plus autorisées de l'investigation scientifique : 1° La matière et l'énergie ; 2° L'astronomie et la genèse des mondes ; 3° L'origine et les transformations de la vie ; 4° La terre et la géographie humaine ; 5° L'homme ; 6° Les races (ethnographie) ; 7° Les sociétés (sociologie) ; 8° La philosophie, la métaphysique et la synthèse des sciences ; 9° La morale et les règles de conduite collective ; 10° Les méthodes comparées.

Présentation par des maîtres de la pensée contemporaine invités à coopérer à cette fin sur la base d'un plan d'ensemble.

8. Exposés relatifs aux matières artistiques dans leurs rapports avec le développement général de la pensée (histoire, technique, aspects sociaux des arts) ; 1° Histoire générale de l'Art ; 2° L'Esthétique ; 3° Organisation internationale des études artistiques ; 4° L'Architecture : étude de quelques époques ; 3° La Peinture et la Sculpture : études de quelques maîtres ; 6° La Musique : études de quelques maîtres.

9. Exposés des méthodes qui facilitent le perfectionnement des grandes langues véhiculaires pour l'usage scientifique : 1° français ; 2° anglais ; 3° espagnol ; 4° langues slaves ; 5° espéranto.

Cours organisés à l'intervention des organismes qui ont pour but l'étude et la diffusion des langues.

Universités adhérentes :

Bucarest, Copenhague, Leyde, Lisbonne, Madrid, Peking, Poznan, Prague, Sofia, Tokio, Varsovie, Vilna, Zurich.

Corps professoral :

Adhésion de 339 professeurs de 22 pays : Grande-Bretagne (29), France (88), Italie (66), Espagne (4), Russie (14), Pays-Bas (16), Belgique (12), Suisse (24), Roumanie (2), Japon (6), Egypte (4),

Cuba (1), Tchéco-Slovaquie (2), Pologne (6), Etats-Unis (50), Argentine (1), Suède (5), Danemark (5), Serbie (1). Indes (1), Chili (1).

Associations internationales :

Coopération de l'Union des Associations internationales.

Etudiants :

Coopération de la Confédération internationale des Etudiants, unissant les associations de 17 pays.

Cours et Conférences :

1. Conférences organisées avec la collaboration de la Société des Nations (n° 63) et du Bureau International du Travail (n° 57).

2. Chaires des Associations internationales : Institut International du Commerce (n°59); Union Internationale des Villes (n° 4, 29); Association Internationale des Ingénieurs et Architectes municipaux (n° 65) ; Ligue Internationale des Croix-Rouges (n° 58) ; Institut International deBibliographie (n°s 215,23); Union chrétienne des Jeunes gens (n° 55) ; Office Central esperantiste (n°s 47, 48, 54) ; Organisation Sioniste internationale (n° 56) ; Congrès international d'éducation familiale (n° 10).

3. Cycle Russe : conférences sur la Russie ou par des professeurs russes, avec la collaboration du Groupe des Académiciens russes de Pans.

Visites scientifiques en Belgique. Journées :

Bruxelles, Anvers, Mons, Gand, le Littoral et le front de l'Yser (Etude au point de vue intellectuel, artistique, industriel, social, municipal). — Journées agricoles (avec la coopération de l'Association des Ingénieurs agricoles de Gembloux (1/3 septembre). — Journées bibliographiques (29/30 août). — Journées municipales (29 août/1^{er} septembre).

Programme des Cours et Conférences de la II^e Quinzaine.

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de leçons. Pour les titres et qualités des Professeurs, voir la liste du Corps Professoral in fine.)

1. APPLETON (France). — *A.* Le recours pour excès de pouvoir dans le droit administratif français. — *B.* Une page d'histoire judiciaire : l'affaire du Courier de Lyon.
2. BOILLOT (Grande Bretagne). — La Fontaine coloriste. — Les sensations auditives chez La Fontaine (2).
3. CARRÉ (France). — L'influence de Goethe en Angleterre avant Carlyle. — Carlyle et son apostolat (2).
4. CHILD (États-Unis). — *A.* L'oeuvre urbanistique du Gouvernement des États-Unis pendant la grande guerre (2). — *B.* Les commissions d'urbanisme en Amérique. Leur but, leur organisation et leurs méthodes de travail (2).
5. CLAPARÈDE (Suisse). — La psychologie expérimentale (4).
6. CREMERS (Belgique). — Les diverses notations musicales et les notations nouvelles.
7. DOBRZYCKI (Pologne). — La civilisation de la Pologne; ses apports et ses emprunts à la civilisation générale (4).
8. DE HALECKI (Pologne). — Ce que la Société des Nations a accompli et son rôle futur (2).
9. DELVILLE (Belgique). — Le rôle social et mondial de l'art.
10. DE VUYST (Belgique). — La reconstitution sociale par la famille.
11. DUGUIT (France). — Le droit public fondé sur la souveraineté. — Le droit public fondé sur les notions de solidarité et de service. — Application des notions de solidarité et de service dans la politique, les lois et la jurisprudence (3).
12. FERRIÈRE (Suisse). — Les principes de la psychologie génétique et leur application à l'école active (3).
13. GÉRARDIN (France). — La théorie des nombres (3).
14. HATTONI (Japon). — La littérature chinoise (2).
15. KRAITCHIK (Russie). — Les abaques (2).
16. LA FONTAINE, H. (Belgique). — Éléments de droit mondial (4).
17. LEBEDEFF (Russie). — *A.* Situation des savants et des intellectuels en Russie. — *B.* La politique bolcheviste au Caucase et dans le proche Orient.

18. BOULENGER, F. (Belgique).— (L'eugénique et la blastoporphie).
19. MICHELS (Suisse). — L'émigration en général et les problèmes nouveaux de l'émigration de l'avant-guerre (5).
20. MIKAMI (Japon). — Histoire générale du Japon.
21. OTLET, P. (Belgique). — *A.* L'économie intellectuelle et l'organisation internationale (4). — *B.* La question bibliographique et documentaire.
22. PAYOT (France). — Organisation du travail intellectuel (*z*).
23. ROUBAKINE, N. (Russie). — La Psychologie bibliologique.
24. ROUGIER (Suisse). — *A.* Évolution de la diplomatie et de ses méthodes. — *B.* L'arme économique dans la Société des Nations (2) — Les rapports de l'Assemblée et du Conseil de la S. d. N. (2).
25. RUTOT (Belgique). — Legrand secret de "existence, étude de psycho-biologie (2).
26. SAND (Belgique). — Le service médical de la nation.
27. SOKOLOFF (Russie). — La Vie et la Science russes.
28. TOWNSEND (Grande-Bretagne). — L'électricité dans les gaz (3) (en anglais).
29. VAN DER SWAELMEN (Belgique). — Le Bilan de l'Urbanisme contemporain (3).
30. WADIA (Indes). — La métaphysique hindoue (en anglais).
31. CAPART (Belgique). — (Égyptologie.)
32. ANITCHKOFF (Russie).— La création d'une poésie nouvelle au XI^e siècle (4).
33. TOTOMIANZ, V. (Russie). — La coopération en Russie.
34. AGAFONOFF (Russie). — La houille russe.
35. NOLDÉ, BORIS (Russie). — Evolution politique de la Russie moderne (2).
36. STRUVE, PIERRE (Russie). — L'idée de loi naturelle dans la science économique (2) et le problème du prix-valeur (1).
37. BORADAEVSKY, S. (Russie). — La coopération, le socialisme et le communisme.
38. KLUTCHNIKOFF, G. (Russie). — Sociologie des relations politiques mondiales (2).
39. MINORSKY, V. (Russie). — Les religions secrètes en Turquie et en Perse.
40. SWATKOFF (Russie). — Le fédéralisme en Russie (3).
41. SHATZKY, B. E. (Russie). — *A.* La nouvelle évolution constitutionnelle aux Etats-Unis. — *B.* Les rapports entre le Japon et l'Amérique.

42. ECK, A. (Russie). — Les tendances principales du développement historique de la Russie (3).
43. TCHAHOTINE, S. (Russie). — Les progrès modernes de l'analyse expérimentale en cytologie.
44. VANDEVELDE, A. J. J. (Belgique). — Le rendement de la machine humaine.
45. TZÉBRIKOFF (Russie). — L'industrie minière actuelle et d'avant guerre en Russie.
46. ALLARD, E. (Belgique). — Les progrès de l'aviation au cours des douze derniers mois (avec projections).
47. CHAVET (France). — La valeur éducative de l'Espéranto (en espéranto).
48. DEMARCY (France). — L'Espéranto sans maître.
49. DUBOIS, W. (Etats-Unis). — La situation des noirs dans le monde (2).
50. HAUTSTONT, J. (Belgique). — La nécessité de principes scientifiques dans la technique musicale.
51. ICHIHASHI (Japon). — Histoire du Japon (en anglais).
52. KREGLINGER (Belgique). — Origine de la vie religieuse (2).
53. MANOUVRIER (France). — Anthropologie physiologique (2).
54. MUFFANG (France). — L'Espéranto, continuation et synthèse de la tradition grammaticale française.
55. BARTH, F. (Belgique). — L'œuvre des Unions chrétiennes de jeunes gens.
56. BRODETSKY, G. (Grande-Bretagne). — Le Sionisme et l'Université Hébraïque dans leurs aspects intéressant l'Humanité (en anglais) (2).
57. MARTIN, W. (Suisse). — Le Bureau International du Travail et les problèmes sociaux de l'heure actuelle.
58. Ligue internationale des Croix-Rouges.
59. BERGE, G. (Belgique). — L'œuvre de l'Institut international du Commerce.
60. GRÉGOIRE A. (Belgique). — Conservation de la fertilité du sol au point de vue de la production des richesses agricoles internationales.
61. ZOLLA (France). — Exploitation de la terre au point de vue de la production des richesses agricoles internationales (spécialement en France) (3).
62. PUTTEMANS H. (Belgique). — Rapport sur les faits les plus saillants de l'agriculture internationale de 1920-21.

63. KAECKENBEECK (Belgique). — *A.* La Société des Nations. — *B.* Les conclusions de la Conférence internationale des transports de Barcelone.

64. TIRABASSI (Italie). — L'art musical transcendant qui fut et qui sera.

65. REY, A. (France). — La méthode astronomique qui s'impose au nom de l'hygiène et de l'esthétique pour tout tracé d'agglomération humaine (2).

66. DECROLY. (Belgique). — Le choix des mieux doués et l'avenir de la Nation.

67. TORRE-VÉLEZ (Espagne). — L'administration espagnole et ses rapports avec la politique (en espagnol).

68. SLONIME M. (Russie). — *A.* La Russie et l'Europe. — *B.* Les précurseurs russes du Bolchevisme.

69. HESPEL (Belgique). — L'exploitation de la terre au point de vue de la production des richesses agricoles internationales (spécialement en Belgique).

70. HAUMONT (Belgique). — Les engrais au point de vue international et plus particulièrement les ressources en potasse des gisements de l'Alsace-Lorraine comparés à ceux de l'Allemagne.

71. LE CLÉMENT DE S^t MARC (Belgique). — Recherches psychiques, leur objet, leur développement actuel, leur portée.

72. VACCHELLI (Général) (Italie). — La reproduction graphique de la surface de la terre et son évolution à travers les âges.

73. MOGULIANSKY, N. (Russie). — L'Ukraine au point de vue ethnologique.

74. HUBBARD, G. (France). — Le Droit cosmopolitique (2).

75. SIEDLECKI, M. (Pologne) — *A.* Etat actuel et développement des Ecoles de Pologne. — *B.* L'Université de Vilna (projections).

76. SORELA, L. (Espagne). — La question des Métis.

77. DOBROWOLSKY, A. B. (Pologne). — Essai d'une caractéristique provisoire du groupe des pays balto-pontiques (6).

78. DEPOIN, J. (France). — Le problème de la reproduction graphique de la parole.

79. BRODSKY, O. (Russie). — L'enseignement en Russie avant la guerre.

80. SERWY, V. (Belgique). — Vers quoi tend la coopération internationale.

81. DES MAREZ, A. (Belgique). — La vie communale en Belgique et la signification de l'Hôtel de Ville.

82. SCHATZ (France). — La Doctrine administrative.
83. PINARD (Belgique). — Le comptabilisme dans les administrations communales.
84. DONKER-DUYVIS (Hollande). — Plan actuel de la Documentation en Hollande.

N. B. — Par suite d'empêchements imprévus (maladies, refus de passeport, causes majeures) n'ont pu être donnés les quinze cours suivants : numéros 1, 8, 14, 17, 18, 20, 22, 23, 26, 53, 58, 61, 65, 72 et 80.

Classement des cours par matières.

Généralités : n^{os} 21 A. 21 B. 22.
Philosophie. Psychologie : n^{os} 12. 23. 30. 71.
Questions religieuses : n^{os} 39 A. 52. 55. 56.
Questions politiques : n^{os} 7. 10. 17 B. 19. 24 A. 35. 38. 39 B. 41 B. 49. 68 A. 77.
Questions économiques : n^{os} 17 A. 33. 36. 37. 68 B. 80.
Droit international : n^{os} 8. 11. 16. 24 B. 40. 41 A. 57. 63 A. 63 B. 74.
Droit administratif : n^{os} 1 A. 67. 81. 82.
Enseignement : n^{os} 66. 73. 75 A. 75 B. 79.
Commerce : n^o 59.
Philologie. Langues : n^{os} 47. 48. 54. 78.
Questions scientifiques : n^{os} 13. 15. 27. 28. 53.
Anthropologie. Biologie : n^{os} 25. 43. 76.
Médecine. Hygiène : n^{os} 5. 26. 44.
Technique : n^{os} 34. 45. 46.
Agriculture : n^{os} 60. 61. 62. 69. 70.
Beaux-Arts : n^{os} 4 A. 4 B. 6. 9. 29. 50. 64. 65.
Littérature : n^{os} 2. 3. 14. 32.
Histoire. Géographie : n^{os} 20. 31. 42. 51. 72.

IV

Assemblée de l'Université Internationale

(26 août 1921.)

L'assemblée a été présidée par M. TILLE, Professeur et délégué de l'Université de Prague

Le Rapport sur l'état actuel de l'Université Internationale constate que les premières démarches auprès des Universités ont obtenu les adhésions des Universités de Bucarest, Copenhague, Leyde, Lisbonne, Madrid, Peking, Poznan, Prague, Sofia, Tokio, Varsovie, Vilna, Zurich. — Des adhésions personnelles ont été données par 339 professeurs de 22 pays, parmi lesquels, pour la France 83, la Grande-Bretagne 29, les Etats-Unis 25 (1). — Pendant la présente session et celle de l'an dernier, 23 Associations internationales ont organisé des chaires. — La Société des Nations et le Bureau International du Travail ont également organisé leur chaire. — Les installations de l'Université au Palais Mondial comprennent cinq grands auditoriums, dans lesquels des cours ont été donnés simultanément pendant la session. Les divers instituts, musées et bibliothèques, installés au Palais Mondial, sont développés de manière à fournir à l'Université Internationale une partie de l'outillage intellectuel

(1) Voir la liste en annexe.

qui lui est nécessaire. — La Confédération Internationale des étudiants, dont le siège est à l'Université Internationale même, a coopéré à l'œuvre de celle-ci, et les associations d'étudiants de 17 pays s'efforceront de plus en plus de recruter les auditoires parmi la jeunesse.

Après avoir accueilli les données du Rapport, rassemblée a examiné diverses mesures d'ordre pratique pour le développement ultérieur de l'Université.

1° Les appels antérieurs à la coopération seront renouvelés : aux Universités et aux Professeurs d'Universités afin d'obtenir leur adhésion corporative ou personnelle ; aux Gouvernements et aux Associations pour l'établissement de chaires nationales et internationales ; aux Associations d'étudiants et aux Institutions, qui disposent de bourses d'études et de voyage, afin qu'ils organisent la participation des étudiants.

2° Il a été décidé de mettre immédiatement à l'étude l'organisation du « Tour Universitaire International ». Ce Tour doit permettre à une élite d'étudiants de visiter systématiquement les centres universitaires intellectuels et autres, des divers pays. Le titre d'étudiant international sera réservé à celui qui, endéans deux années, aura visité quatre pays ; le titre d'étudiant mondial à celui qui aura fait le tour du monde. Les étudiants qui désireront acquérir le titre d'étudiant international ou mondial, auront à présenter une attestation de fréquentation des cours et un rapport sur leur voyage.

3° La question du programme a donné lieu à un intéressant échange de vues. Toutes les questions nouvelles doivent pouvoir être présentées, et les cours de la présente session indiquent l'intérêt qu'il y a à ne pas agir immédiatement dans le cadre étroit des Facultés. Toutefois, lors de la prochaine session, on cherchera à réaliser un programme minimum, assurant un enseignement de base sur les grandes questions internationales de l'heure actuelle, les autres conférences venant la compléter.

4° Des propositions ont été faites en vue de rattacher à l'Université, des centres d'études constitués ailleurs sous forme, soit d'instituts internationaux de recherches, soit de résidences temporaires d'étudiants obligés d'interrompre leurs études pour se placer dans des climats réparateurs (Suisse, Midi de la France, — Sanatorium de tuberculeux. — Session Universitaire à Cannes). L'Assemblée a fait bon accueil à ces propositions et un statut de liaison sera étudié. Il prévoira également les conditions dans lesquelles certains cours et

conférences donnés à l'Université Internationale pourront, sous les auspices de celle-ci, être présentés dans des centres d'études de divers pays.

5° Les conditions dans lesquelles l'Université aura à procéder à la diffusion des cours donnés et des travaux poursuivis dans les instituts universitaires, a conduit à envisager l'édition d'une Revue de l'Université Internationale qui prendrait sa place dans la grande Collection des travaux internationaux qu'il a été proposé de créer, et par le Congrès du Travail Intellectuel et par la réunion de l'Union des Associations Internationales. Cette publication, unique ou dédoublée, devrait comprendre un *Bulletin* contenant des informations sur la vie universitaire de tous les pays et des *Annales* consacrés à l'impression des cours et conférences.

6° La question des ressources financières a fait l'objet d'un débat. Il importe que l'Université Internationale maintienne sa complète indépendance et impartialité. Aucune influence particulière prépondérante ne peut d'une manière indirecte s'exercer sur elle. C'est par les contributions des divers gouvernements, par les libéralités du Mécénat, et surtout par une aide commune de la Société des Nations, que ce desiderata pourra être réalisé.

7° La question de l'attitude à l'égard des Universités des anciens Empires centraux a été posée ; elle a été réservée.

V

Congrès International du Travail Intellectuel

(20, 21 et 22 août 1921)

Le Congrès convoqué par l'Union des Associations Internationales s'est tenu à Bruxelles, au Palais Mondial, les 20, 21 et 22 août.

Le Congrès a abordé succinctement les quatre questions principales suivantes :

1° Quel est le rôle de l'intelligence et des intellectuels dans la société actuelle, et quelles sont leurs légitimes revendications?

2° Quelle organisation convient-il de donner au travail intellectuel considéré au point de vue de l'outillage, de la coopération et des services publics internationaux, à coordonner ou à créer dans l'ordre des études?

3° Quelle organisation convient-il de donner aux travailleurs intellectuels ; en particulier de quelle aide et protection peut leur être le syndicalisme (C.T.I.), organisé au degré national et international?

4° Quelles corrélations y a-t-il lieu d'établir entre l'organisation des travaux scientifiques d'une part, et celle des travailleurs intellectuels d'autre part? Comment la Société des Nations et le Bureau International du Travail ont-ils à intervenir comme représentants de la puissance publique internationale?

La documentation écrite du Congrès est composée des rapports suivants :

1° L'Organisation internationale du Travail intellectuel (Otlet, La Fontaine, rapport et projet au nom de l'Union des Associations Internationales). — (Public. n° 97 de l'Union des Associations Internationales.)

2° Plan d'organisation scientifique. Conclusions de l'Union des Associations Internationales ; complément du rapport précédent. — (Public. n° 99).

3° Centre International : conception, programmes, travaux, services (Exposé de l'œuvre de l'Union des Associations Internationales). — (Public. n° 98.)

4° La C. T. I. (Confédération des Travailleurs Intellectuels). Histoire, principes, règlements, par José Germain, délégué général adjoint de la C. T. I.

5° Projet de statut d'une Confédération Internationale des Travailleurs.

6° La protection des travailleurs intellectuels (Bureau International du Travail).

7° L'organisation des intellectuels en France (M. de Tarde, rapport au nom des Compagnons de l'Intelligence.) — (Public. n° 100).

8° Les intellectuels de la Russie (Rapport de M. Moguilianski, au nom du groupe des académiciens russes à Paris).

9° Le crédit intellectuel (Rapport de M. Clouard).

10° Le Bureau International d'Education (Rapport de M. Ferrière).

11° L'Association Internationale de l'Enseignement secondaire (Rapport de M. Beltette).

**

La discussion a été conduite par les Directeurs de l'Union des Associations Internationales (MM. La Fontaine et Paul Otlet), par les délégués de la C. T. I. (MM. José Germain et Rodrigues), et par le délégué du Bureau International du Travail (M. William Martin). Des délégués ont fait connaître la situation dans leurs pays respectifs, entre autres, pour la Pologne, MM. Siedlicki et Dobrowolsky, pour la Russie, M. Moguiliansky, pour la Hollande, M. Nieuwenburg.

Les exposés et discours ont fait ressortir avant tout l'importance du rôle de l'intelligence dans la civilisation, et les dangers qui la

menacent au sortir de la guerre, où elle se trouve sans défense et sans protection en face des forces puissantes, par le nombre (travailleurs manuels), par l'argent (patronat) ou par le pouvoir (politique). La volonté d'autonomie et d'indépendance des travailleurs intellectuels à l'égard de ces trois forces s'est affirmée énergiquement. L'accord s'est établi à cette fin sur une organisation d'ensemble, assurant à la fois la protection des travailleurs et le développement de leurs travaux mêmes, grâce à un outillage approprié.

*

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

A. — Résolutions concernant l'objet principal du Congrès.

I. Considérant que sans méconnaître le rôle considérable des forces économiques et financières, ainsi que des forces industrielles et ouvrières dans l'évolution de l'Humanité, il y a lieu d'affirmer le rôle essentiel que les forces intellectuelles ont joué et sont appelées à jouer de plus en plus dans la transformation matérielle et morale du monde.

Considérant que les forces intellectuelles ne peuvent atteindre leur plein épanouissement et leur pleine efficacité que s'il est créé pour elles des conditions favorables à l'action qu'elles ont à exercer ; qu'il y a lieu d'envisager ces conditions à un double point de vue, celui des individus voués au labeur intellectuel, celui de l'outillage collectif appelé à faciliter leur tâche.

En ce qui concerne l'outillage : considérant que l'œuvre déjà accomplie par l'initiative privée pour mettre à leur disposition des vastes services de concentration, de coordination et de diffusion est déjà considérable, et en particulier le Répertoire Bibliographique Universel, l'Encyclopédie documentaire et la Bibliothèque Internationale, l'Office Central des Associations Internationales, le Musée International, et l'Université Internationale, tous concentrés en un Centre International leur permettant de se prêter un précieux et mutuel appui ; — qu'il y a lieu d'élever ces services au rang de services publics internationaux pourvus de ressources capables de leur assurer un développement intégral d'une incontestable utilité et de les outiller de telle manière qu'ils soient en fait à la disposition des

intellectuels en telle région du globe qu'ils se trouvent, — que d'énormes avantages en résulteraient pour permettre aux intellectuels de poursuivre leurs travaux et de leur donner une valeur qu'ils n'ont pu atteindre à ce jour qu'au prix de difficultés parfois insurmontables.

En ce qui concerne les intellectuels, considérant qu'ils tendent à se grouper en associations nationales et qu'ils ont le plus grand intérêt à se grouper aussi en fédérations internationales spéciales et à unir celles-ci en une fédération universelle et qu'il y a lieu d'accorder à un tel effort la plus entière sympathie.

Considérant d'autre part que le labeur des intellectuels, par son caractère plus individuel et la souplesse et la variété qu'il y a lieu de lui conserver, exige l'adoption de dispositions spéciales et la création dès lors d'un organisme approprié.

Considérant enfin que si l'on conçoit des relations organiques entre les masses ouvrières et les usines où elles travaillent, des relations bien ordonnées des intellectuels avec les institutions scientifiques, sociales, techniques, morales, etc., et les services publics internationaux énumérés plus haut, sont d'une nécessité et d'une utilité évidentes ; qu'il y a lieu dès lors de prévoir l'établissement dès le début, entre les organismes qui seront appelés à satisfaire aux besoins en question, d'une corrélation aussi étroite et fructueuse que possible.

Le Congrès demande que la Société des Nations donne une consécration aux réalisations pratiques déjà faites et les transforme en un organisme technique similaire à ceux qui ont été créés dans son sein pour le Travail et l'Hygiène et dont le projet préparé par l'Union des Associations Internationales permet de concevoir le fonctionnement. Cet organisme, placé sous le contrôle d'une commission officielle, aurait pour mission d'assurer le maintien et le développement des services publics intellectuels internationaux déjà existants ou à créer. Il pourrait aussi avoir pour mission d'aider les intellectuels à s'organiser en fédérations tant nationales qu'internationales et à fédérer celles-ci en une confédération universelle. Il mettrait à la disposition de celle-ci tous ses services généraux et, par contre, la collaboration des intellectuels, à l'intervention de leurs fédérations internationales, serait acquise à l'organisme à constituer.

2. Le Congrès prend en considération le projet de statut de Confédération des travailleurs intellectuels, qui lui est présenté.

3. Le Congrès donne mandat à la C. T. I., qui l'accepte, d'organiser la propagande dans les divers pays en vue d'arriver à la constitution dans chacun d'eux d'une Organisation centrale de travailleurs

intellectuels (C. T. I.) et ensuite d'une Confédération internationale.

4. Le Congrès donne à l'Union des Associations internationales, qui l'accepte, le mandat d'entrer en rapport immédiat avec les organismes de la Société des Nations et le Bureau international du Travail au sujet des questions susdites.

B. — Résolutions sur les objets complémentaires.

1. Que soit constitué, en liaison avec la Société des Nations et l'organisme proposé du Travail Intellectuel, un *Bureau International d'éducation* pour l'étude comparative des données de la pédagogie moderne (Proposition Adolphe Ferrière).

2. Que soit organisée par les Travailleurs Intellectuels eux-mêmes, à l'intermédiaire de leurs groupements internationaux, *l'édition des publications fondamentales* en tous domaines (revues, traités, annuaires, bibliographie, catalogue) ; que les systèmes de ces publications soient placés chacun sous les auspices des Associations internationales respectives qui doivent en avoir le contrôle et la direction ; qu'elles forment ensemble une vaste « Collection encyclopédique internationale » et que les grandes bibliothèques, générales et spéciales, de tous les pays, en tant qu'elles groupent les intérêts des lecteurs, soient invitées à s'unir pour souscrire à une telle collection, et en rendre l'édition possible en considérant les ouvrages qui la composent comme formant un fonds essentiel (Proposition de l'Union des Associations internationales et de l'Institut international de Bibliographie).

3. Que soit constitué, en connexion avec l'organisation du Travail scientifique, un organisme ayant pour objet la comparaison et la synthèse des lois des diverses sciences (Proposition Hautston).

4. Que soit constituée une commission ayant pour objet d'étendre les corrélations à établir entre l'organisation des Travailleurs Intellectuels et l'organisation du *service civil obligatoire* proposée dans plusieurs pays et déjà appliquée également dans certains autres (Proposition de M. le Général Sorela) (1).

(1) Un compte-rendu du Congrès a été publié par M. José Germain, dans la *Revue Mondiale*, 1^{er} et 15 octobre 1921, et par M. William Martin, dans la *Revue de Genève*, octobre 1921.

VI

L'Union des Associations Internationales

(Assemblée du 23 août 1921)

La séance annuelle des délégués formant le conseil de l'Union des Associations Internationales s'est tenue le mardi 23 août. Un grand nombre d'associations s'étaient fait représenter, d'autres, empêchées par la distance et les frais de voyage élevés par ces temps de vie chère, avaient envoyé l'expression de leurs desiderata et de leurs encouragements à poursuivre l'œuvre entreprise.

Les Directeurs de l'Union, MM. La Fontaine et Otlet, ont présenté rapport sur l'exercice écoulé et ont répondu aux questions posées. Des explications ont été données au sujet : des installations du Palais Mondial, du développement des institutions et du Musée qui y ont maintenant leur siège; de l'aide du gouvernement belge, qui a mis gracieusement à la disposition de l'Union, afin d'y concentrer ses différents services, les vastes locaux du Palais Mondial ; de la coopération d'autres gouvernements (Espagne, Italie, Pologne, Tchécoslovaquie, Japon, Portugal, Canada) ; de l'apport de documents pour enrichir les collections ; de l'Université Internationale.

La situation générale de l'œuvre entreprise est décrite dans une publication de l'Union qui vient de paraître et dont les exemplaires ont été distribués. Elle porte le titre « Centre International : Conceptions et Programme de l'Internationalisme. Organismes Internationaux et Union des Associations Internationales. Etablissements scientifiques installés au Palais Mondial ». Cette publication, qui porte

le numéro 98 des publications de l'Union, comprend 130 pages et 16 pages d'illustrations montrant les salles du Palais Mondial. Il constitue un rapport détaillé de toute l'activité de l'Union et en même temps que la conception du Centre Mondial et des diverses institutions qui le forment, il donne des renseignements détaillés sur la statistique des travaux et collections ainsi que sur la coopération acquise.

Après discussion et approbation de la gestion du Comité exécutif et de celle des Directeurs, du compte des recettes et dépenses de l'année ainsi que du budget provisoire présenté, l'Assemblée a adopté les résolutions suivantes :

1° Le succès des deux Quinzaines internationales de 1920 et 1921 justifie la préparation d'une 3^e Quinzaine en 1922.

2° Il y a lieu de transmettre d'urgence, à la Société des Nations et au Bureau International du Travail, en les appuyant et les commentant, les résolutions du Congrès international du Travail Intellectuel.

3° Il y a lieu de continuer à donner tout aide et appui à l'Université Internationale qui sous l'action énergique de l'Union est parvenue à se constituer sur des bases déjà solides.

4° Pour étendre la coopération et disposer des moyens nécessaires de développement du Centre International, il y a lieu de chercher à conclure des accords avec les divers pays sur les principes des bases arrêtées à cet effet. (Voir annexe V, p. 117 de la Publication n° 98 dont question ci-dessus).

5° Il y a lieu de voir se constituer dans chaque pays un « Centre National d'action Internationale » pour y coordonner l'action Internationale. Il devrait être formé notamment par les délégués du pays dans les divers Associations et Congrès internationaux, par les groupements qui ont des sections étrangères ou concernant l'ordre principal l'action à l'étranger et par les personnalités qui s'intéressent aux études et au mouvement international. La tâche de tels Centres devrait consister à répandre et défendre les idées d'organisation internationale, de veiller à ce que le pays prenne part à tous les grands mouvements internationaux et soit représenté dans le Centre International et dans tous les organismes qui le constituent.

6° La présidence de l'Union sera donnée chaque année au président d'une grande association internationale, ce président devant être étranger à la Belgique.

VII

Institut International de Bibliographie

(Assemblée générale du 29 août 1921)

L'Assemblée de l'Institut International de Bibliographie a été consacrée principalement à l'examen du développement de l'Institut depuis l'an dernier et de la situation actuelle de l'organisation bibliographique documentaire dans le monde.

Ont fait des exposés et sont intervenus dans la discussion notamment MM. Otlet, La Fontaine, Masure, Donker-Duyvis (Hollande), Tille (Tchéco-Slovaquie), Siedlecki (Pologne), Losseau, Vermandel, Puttemans.

Dans tous les pays de grands travaux bibliographiques sont en cours, mais le manque de moyens adéquats et le particularisme excessif ont conduit à l'impuissance ou à la concurrence des groupes. La publication du catalogue de la Bibliothèque Nationale de Paris, un monument, est arrêtée; elle ne comportait qu'un inventaire des livres et reposait exclusivement sur l'ordre alphabétique des auteurs. Le projet de Bibliographie analytique en France et qui devait coûter annuellement 2 1/4 millions n'a pu obtenir tous les crédits demandés au parlement français ; il prenait pour base exclusivement la langue française. L'International Catalogue of Scientific Literature publié à l'initiative de la Société Royale de Londres, mal soutenu par le

monde scientifique et limité aux seules sciences pures, après des retards considérables menace d'être supprimé. Quant à l'organisation proposée par le Conseil International des Recherches, il y a deux ans, elle n'a fait aucun progrès effectif ; on en est demeuré à la période du plan et l'on a rejeté toute coopération avec la Société des Nations. Telle était la situation ; l'entente entre groupes rivaux s'impose si l'on veut sortir de l'état d'inaction et de marasme actuel.

En ce qui concerne l'Institut International de Bibliographie des informations ont été données sur l'état actuel de ses travaux. Elles ont fait l'objet d'un chapitre spécial très détaillé dans la publication que l'Union des Associations internationales vient de consacrer au centre international dont l'Institut fait partie (Publication n° 98).

1° Il a été reconnu nécessaire pour l'Institut de continuer à se développer suivant le principe fédératif, conformément aux bases adoptées au Congrès de 1920 et qui envisagent la coopération des deux ordres d'organisation, les unes « nationales-générales » les autres « internationales-spéciales ». L'organisation donnée récemment en Hollande à l'ensemble de la Documentation de ce pays, peut être proposée comme type d'organisme national général. Il devra aussi être tenu compte des négociations engagées en vue de faire de la Bibliographie une des branches de l'organisation générale du Travail intellectuel, qui a été l'objet des discussions du Congrès du Travail Intellectuel du 20 août de cette année et qu'il est proposé à la Société des Nations de créer dans son sein, pour venir en aide à tous les travaux scientifiques.

2° L'Installation de l'Institut International de Bibliographie au Palais Mondial lui a permis de donner à ses travaux intérieurs plus d'ampleur et de régularité. Les collections centrales se sont largement accrues. Le manque de ressources seul empêche de donner une vive impulsion aux travaux ; les demandes pour les obtenir, doivent être multipliées. Un appel est adressé aux auteurs, aux éditeurs, aux sociétés scientifiques et aux, bibliothèques et aux centres de documentation, aux dirigeants des grandes œuvres bibliographiques en cours. A tous il est demandé de collaborer à l'enseignement de la Production intellectuelle mondiale dans le Répertoire Bibliographique universel, soit directement en envoyant les notices ou les ouvrages, soit indirectement en publiant leurs listes ou recueils en connexion de méthode avec l'Institut et de manière à en faire des parties du Plan de la Bibliothèque générale.

3° Un ensemble de mesures préparatoires pour l'édition nouvelle de la Classification décimale ont été prises. A cet effet a été constituée une commission qui coordonnera le travail des sous-commissions nationales et internationales. Un appel a été fait pour que l'unité la plus stricte prévaille dans les diverses éditions des tables. Des négociations sont engagées avec l'espoir d'aboutir en vue de publier une édition unique, texte-français-anglais, de manière à assurer l'unité de version. D'autres négociations ont été engagées en vue d'obtenir de la Société des Nations les ressources nécessaires pour l'impression. Dès à présent et en attendant les tables développées la réimpression de certaine partie des tables annexes (notamment la division 62) a été achevée et il a été publié une édition refondue des Tables abrégées (Publication n° 132), contenant un exposé nouveau de la théorie de la Classification Décimale. La commission se réunira le 1^{er} octobre prochain.

4° L'Assemblée a reçu des informations au sujet de l'état actuel de la Bibliothèque Internationale et de l'Encyclopédie documentaire, deux œuvres autonomes, entreprises par les Associations Internationales et leur Union, et auxquelles coopère l'Institut International de Bibliographie. Le programme et l'état d'avancement de ces œuvres sont décrits dans la publication de l'Union des Associations Internationales dont question ci-dessus.

5° L'Assemblée a rendu un hommage ému aux morts de l'année, Herbert H. FIELD, Directeur du Concilium Bibliographicum de Zurich, May SEYMOUR, qui collabora pendant vingt ans avec Melvil DEWEY, Pierre NENKOFF, qui propagea les méthodes de l'Institut International de Bibliographie en Bulgarie.

*
**

Des exposés concernant le Livre et la Bibliographie, la Documentation ont fait partie des cours et conférences des l'Univerité Internationale et il est décidé que l'an prochain une section spéciale ayant cet objet sera constituée. Ce sera l'occasion d'entendre des spécialistes de divers pays mettre en commun les fruits de leur expérience et les communiquer dans des conditions que ne permet plus la brièveté des séances de congrès lesquelles doivent de plus en plus être consacrées à des discussions et des échanges de vues.

Pendant la Quinzaine Internationale a eu lieu au Palais Mondial une Exposition des livres scientifiques récents des divers pays. Elle a réuni environ 2.000 ouvrages qui ont été présentés dans un ordre classé et l'examen intérieur des ouvrages a pu être fait par tous ceux qui participaient à la Quinzaine. Cette initiative a été tort appréciée des travailleurs intellectuels et on veut lui donner un grand développement l'an prochain. Les ouvrages ont été, soit donnés par les auteurs et les éditeurs, soit déposés par ces derniers et prêtés pour la circonstance. Véritable « Université écrite » à côté de l'Université parlée, une telle présentation, espère-t-on aidera à faire connaître les meilleurs ouvrages de «bibliothèque ». Si semblable exposition se développait sur une grande échelle elle pourrait offrir aux bibliothécaires des Universités, un moyen pratique de tenir à jour leurs acquisitions.

VIII

Le II^e Congrès Panafricain

A. — Résolution votée à Bruxelles

Le 11^e Congrès Panafricain réuni à Bruxelles les 31 août, 1^{er} et 2 septembre, au Palais Mondial.

Considérant

Qu'il résulte des grandes expériences sociales du dernier demi-siècle ainsi que des conclusions de la science récente, que les Noirs et les hommes de couleur sont susceptibles d'un développement progressif permettant à la race arriérée d'atteindre l'état avancé des autres races ;

Que le développement de l'humanité entière est aujourd'hui reconnu solidaire de celui de toutes ses parties et qu'une civilisation universelle ne saurait être bien ordonnée si elle doit continuer à s'encombrer d'un «ballast »de plus de 200 millions d'êtres humains laissés dans l'ignorance et maintenus dans l'incapacité économique ;

Que la collaboration continue des races sur les bases de l'égalité et de la réunion de toutes les valeurs intellectuelles et morales, est donc un urgent desideratum de l'heure actuelle.

Décide

Que l'œuvre du Congrès Panafricain sera continuée et développée en une Association Internationale permanente, sur le principe d'une

fédération de tous les organismes qui veulent, dans tous les pays, travailler à la protection, à l'éducation et au progrès de la race noire, et des hommes de couleur ;

Que cette association aura à constituer, à patronner, à coordonner ou à susciter les organismes pratiques nécessaires à cet effet ;

Qu'elle coopérera aux institutions groupées en Centre International au Palais Mondial à Bruxelles, et y formera la Section Panafricaine.

B. — Résolutions votées à Paris

I. — POUR HAÏTI

Le congrès pan-africain après avoir entendu dans son exposé M. Vilius Gervais, délégué de l'Union patriotique haïtienne, proteste en signe de solidarité contre toute ingérence et toute occupation illégale des Etats-Unis dans les affaires haïtiennes et aussi contre le système de coercition qui est établi.

Le congrès émet le vœu de voir la République d'Haïti libre et indépendante, rentrer, grâce à l'esprit de justice du gouvernement de Washington, dans l'intégralité de ses droits et promet moralement d'aider le peuple haïtien, dans la mesure des moyens dont il dispose, à atteindre ces fins.

II. — POUR LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Attendu que la Société des Nations a pour but d'établir la paix universelle et qu'une telle paix ne peut être fondée que sur la base de l'égalité humaine et de la justice sociale ;

Attendu qu'il existe dans le monde des conditions sociales et politiques impliquant pour un grand nombre de personnes appartenant aux races dites de couleur, l'injustice, l'ignorance, la misère et des traitements inhumains, qui engendrent un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en péril ;

Attendu qu'une paix durable ne peut être obtenue entre les hommes que si leurs relations sont fondées sur la justice et le respect de la créature humaine dans son corps et son âme ;

Attendu qu'il est, par conséquent, urgent pour établir cette paix désirable, d'étudier et de proposer des mesures propres à assurer l'éducation physique, l'évolution intellectuelle et le progrès économique des races dites de couleur ;

Attendu, d'autre part, que la non-adoption par une nation quelconque d'un régime réellement humain pour tous ceux qui habitent son territoire fait obstacle aux efforts des autres pays désireux d'améliorer le sort de leurs habitants sans distinction.

Le congrès panafricain émet le vœu :

Qu'il soit créé à la Société des Nations une organisation permanente chargée de travailler à la réalisation du programme exposé dans le préambule ;

Cette organisation sera établie au siège de la Société des Nations et fera partie de l'ensemble des institutions de la Société.

Enfin on en arrive au morceau capital, à la motion que nous publions au début de ce compte-rendu et qui doit résumer les travaux des trois congrès de Londres, de Bruxelles et de Paris.

En plusieurs passages on retrouve l'influence de M. Burghardt du Bois. Mais tout de même c'est un texte bien édulcoré si on le compare surtout à celui de Londres.

III. — HOMMAGE A LA FRANCE

Ce congrès de la race noire, réunissant les délégués de tous les pays où vivent des collectivités noires, avant de se séparer, proclame que l'évolution de la race noire n'a été rendu possible et ne pourra parvenir à son plein épanouissement que par le développement logique des principes d'humanité et de justice que la France a été la première à poser devant la conscience universelle et qu'elle n'a jamais cessé d'appliquer.

Constate que c'est le sentiment profond de ce rôle de la France qui a déterminé l'élan spontané et unanime des populations noires à se placer au premier rang de ses défenseurs pendant la Grande Guerre.

Exprime ses remerciements et sa reconnaissance à la France, patrie immortelle de la Déclaration des droits de l'homme et de citoyen.

Emet le vœu que les nations qui ne sont pas arrivées aux mêmes conceptions se pénètrent du grand exemple donné par la civilisation française.

C. — Motion américaine renvoyée au prochain Congrès

On dirait que la science, la religion et la philanthropie sont devenues les esclaves de la mercante et de l'industrie mondiales. Les corps, les âmes, les esprits des indigènes des îles Fidji ou du Congo n'ont plus qu'une jauge, qu'une cote : celle de la Bourse.

Le temps d'une telle organisation mondiale est passé, et quelque excuse qu'on puisse invoquer en faveur des époques révolues, le XX^e siècle se doit de considérer les hommes autrement que comme des machines et des bêtes à travail.

Ce problème, que les peuples civilisés ont traité jusqu'ici comme un problème exclusivement intérieur, doit être, en admettant qu'une solution soit possible, envisagé d'une façon plus large.

Les rapports du travail et du capital en Angleterre, en France, en Amérique ne réussiront pas à s'harmoniser tant que n'auront pas disparu la misère et l'injustice qui marquent les relations entre la race blanche et les hommes de couleur.

Il est honteux et contraire à tous les principes de la science, de la religion, de la démocratie, que l'estime d'une moitié du monde pour l'autre se mesure à la faculté qu'elle a d'en tirer des bénéfices.

Si nous reconnaissons que le malaise économique universel a pour cause une mauvaise distribution des richesses, nous ne pouvons oublier que la raison fondamentale de ce malaise réside dans la répartition outrageusement unique des ressources du monde entre les peuples dominants et les peuples dominés, dans l'accaparement des territoires et des matières premières, dans le monopole des connaissances techniques et morales. Et de ce crime, le prolétariat blanc est responsable avec le capital blanc.

Sciemment et inconsciemment, soit négligence ou préméditation, la puissance que les travailleurs blancs tiennent de leur bulletin de vote dans les démocraties modernes a été circonvenue pour favoriser les projets d'asservissement des travailleurs noirs, bruns ou jaunes. Et par un singulier retour des choses, le prolétariat blanc a été à son tour lié, bâillonné, rendu impuissant. Il n'a pas impunément mis entre les mains d'une oligarchie cruelle et irresponsable le monopole des matières premières. Et, chose curieuse, les gens civilisés, les personnes de bonne famille, celles qui se piquent de pitié ou de philanthropie profitent de leur éducation, de leurs plaisirs, de leur luxe, des jouissances de beauté et de sensibilité délicates sans s'inquiéter

de la source de tous ces bienfaits. Et c'est pourtant des souffrances pitoyables d'une multitude d'êtres blancs, bruns, noirs, qu'est fait leur bonheur.

Le prochain congrès se tiendra en 1923 à une date et en un lieu dont le choix est laissé au bureau permanent.

IX

La Séance Russe

(31 août 1921)

Une séance russe a eu lieu au Palais Mondial le 31 août. L'Université Internationale a fait appel, cette année, au concours de 16 professeurs des Universités russes qui ont traité à la fois des choses de ce pays, de sa constitution, de ses nationaux et de la science en général : MM. ANITCHKOFF, STRUVE, BORADAEVSKY, ECK, MINORSKY, KLUTCHNIKOFF, SOKOLOFF, TZEBRIKOFF, MOGUILJANSKI et le publiciste SLONIME.

Un exposé a été fait par les Directeurs du Centre International au sujet de l'organisation des institutions groupées aujourd'hui au Palais Mondial, et des avantages qui peuvent en résulter pour la science russe. Une discussion a été ouverte sur les moyens de permettre actuellement la coopération russe à l'œuvre entreprise. Les professeurs invités ont été unanimement d'avis que le Centre International était appelé à rendre des services à la Russie et qu'il importait d'organiser la collaboration sollicitée. Jusqu'ici, l'Europe d'Orient est demeurée trop étrangère à l'Europe d'Occident et les événements ont montré tout ce qui peut résulter des divergences dans les voies de la civilisation. Au mois d'octobre prochain doivent se réunir à Prague des délégations de tous les centres russes constitués en Europe. La réunion de Prague pourra statuer sur les voies et moyens, mais, dès maintenant, le groupe de Paris prendra l'initiative d'une correspondance à ce sujet. Tout est pourtant encore œuvre provisoire, ainsi

qu'il convient dans des circonstances qui ne permettent pas de parler au monde au nom de toute la science russe. Les intellectuels émigrés s'efforcent, comme l'a proposé le professeur ANITCHKOFF, appuyé par le professeur ECK, de s'attacher à une œuvre durable pendant leur exil, et les divers instituts du Palais Mondial leur en fournissent l'occasion, notamment pour la Bibliographie. Les Professeurs KLUCHNIKOFF, MINORSKY et BORADAEVSKY ont envisagé les moyens pratiques pour arriver immédiatement à une représentation au sein du Conseil de l'Université Internationale. La proposition de créer dans le Musée une Salle Slave a été accueillie favorablement, étant entendu que chaque pays aura néanmoins sa propre salle. La Salle Slave serait analogue aux salles qu'il a déjà été question de créer pour les civilisations latines, anglo-saxonnes et musulmanes. Tous les documents disponibles seront recrutés par les Russes des grands centres occidentaux ; on s'efforcera de constituer, au Palais Mondial, des collections de publications relatives au temps de l'exode. D'autre part, la Direction du Palais Mondial a offert de conserver, à titre de dépôt, des collections qui rejoindront plus tard les divers fonds existant en Russie. L'annonce a été faite que M. Roubakine s'est dit disposé, en principe, à transporter à Bruxelles sa belle Bibliothèque russe actuellement à Clarens, ainsi que son Institut de Psychologie Bibliologique.

M. Berlinn, qui présidait la séance, a interprété le sentiment de l'Assemblée en disant quelle satisfaction avaient éprouvé les intellectuels russes de n'avoir pas été « oubliés » pendant cette Quinzaine et quels espoirs ils se croyaient fondés de nourrir quant à l'avenir de l'œuvre entreprise à Bruxelles.

x

Congrès International des Sciences administratives

Le Comité permanent du Congrès International des Sciences administratives, réuni pendant la Quinzaine, a décidé de proposer la réunion du deuxième congrès en 1922. Le programme fera une place particulière aux questions de méthode et de doctrine administrative et, à l'étude de l'organisation centrale, régionale et communale, sera ajoutée celle de l'administration militaire navale et internationale. Il est proposé de développer le congrès en une véritable association internationale avec activité permanente et de faire reposer son organisation sur une double base : formation des sections nationales groupant des délégués des diverses administrations de chaque pays ; affiliation des Associations Internationales s'occupant des points particuliers du programme général et qui pourraient fonctionner comme des sections du congrès. (Par exemple l'Union Internationale des Villes.)

Il est proposé de réunir en Conseil Général les délégués des Sections nationales et internationales à Bruxelles, en 1922, au moment de la 3^e Quinzaine Internationale.

XI

Texte de la Résolution finale

Les membres de la Deuxième Quinzaine Internationale organisée par l'Union des Associations Internationales et qui groupe les professeurs, les étudiants et les auditeurs de l'Université Internationale ainsi que les délégués aux congrès qui se sont réunis à cette occasion,

Prenant acte des travaux accomplis au cours des deux semaines écoulées et des conclusions relatées dans le rapport qui leur en est fait ; heureux de constater l'esprit de coopération, d'union et d'énergique confiance en un meilleur avenir qui les a inspirés et dont se sont sentis animés tous ceux qui se sont trouvés ces jours à Bruxelles, ont, au moment de se séparer, adopté la résolution suivante :

1° Appel du Centre International à la collaboration des associations nationales et internationales ainsi que des grandes associations et institutions nationales et des gouvernements.

2° Appel à l'Assemblée de la Société des Nations afin que soient accueillies les demandes du Congrès du Travail Intellectuel et que les intérêts de l'Intelligence aient leur représentation dans la Société comme ceux de la politique, de la finance et du travail manuel.

3° Formation d'une ligue des « Amis du Centre International ». Cette ligue, divisée en autant de sections qu'il est d'institutions particulières constituant ce Centre, et travaillant d'accord avec l'Union des Associations Internationales, doit permettre l'action groupée de toutes les bonnes volontés (individus et associations), disposés à venir en aide à l'œuvre poursuivie, à la faire connaître, à la défendre et lui assurer le moyen de se développer.

4° Vœu de voir publier les actes de la Quinzaine et notamment les conférences de l'Université internationale.

5° Remerciements à tous les gouvernements qui ont coopéré au développement du Centre International, en particulier remerciements au gouvernement Belge qui a mis à sa disposition l'édifice, devenu le Palais Mondial, et vœu de le voir continuer à lui donner une aide toute spéciale jusqu'au jour où, toutes les coopérations ayant été réunies, le Centre pourra agir en pleine autonomie. Remerciements aussi aux associations et aux particuliers pour les aides effectives qu'ils ont apportées, en nature, en espèce ou en travail.

6° Vu le succès de la 11^e Quinzaine Internationale, décision de rendre permanente l'institution de la Quinzaine internationale et de la voir se développer selon les principes mis en œuvre au cours des sessions de 1920 et 1921.

Université Internationale ⁽¹⁾

I. — UNIVERSITÉS ADHÉRENTES

1. Universitatea din Bucuresti.
2. Kjöbenhavns Universitet.
3. Leiden Ryks Universiteit.
4. Universidade de Lisboa.
5. Universidad Central de España (Madrid).
6. Université de Peking. Ta hsüe tang.
7. Uniwersytet Poznanskięgo.
8. Ceska Universita Karlova (Prague).
9. Sophia Universität.
10. Université impériale de Tokio. Tokyo Teikoku-Daigaku.
11. Varsavsky Universitet.
12. Vilenskaja Universitet
13. Universität Zürich.

(1) ARTICLE 2 DES STATUTS. — Les membres de l'Université sont :
1° *Les corps* : Universités, Etablissements d'enseignement supérieur et Associations internationales ; 2° *Les individualités* : Professeurs et Etudiants.

II. — CORPS PROFESSORAL (1)

Première liste

- AEBY, P. (Fribourg). — 347 (494).
ALLARD, E (Braxelles). — 629.13.
ALLEN, C. (Wisconsin). — 58.
ALTAMIRA, R. (Madrid). — 34.
AMBROSI, L. (Pisé). — 1 (09).
ANITCHKOF, E. (Belgrade). — 8.
APPLETON, J. (Lyon). — 34
ARANGIO-RUIZ, V. (Naples). — 34 (37).
ARNO C. (Modène). — 34 (37).
AULARD, A. (Paris). — 9 (44).
BALDENSPERGER, F. (Strasbourg). — 8.
BARBILLION, L. (Grenoble). — 53.
BARKER, A. (Leeds). — 677.
BARRAU, J. A. (Groningen). — 515/6
BASSET, R. (Alger). — 492.7.
BATAILLON, E. (Strasbourg). — 3.
BAUER, S. (Bale). — 33.
BAYS, S. (Fribourg). — 51.
BEAULARD de LENAIZAN (Montpellier). — 53.
BEAUVÉRIE, J. (Clermont). — 58.
BELLEGOTTI, L. (Pise). — 341.
BELLONI, F. (Pise). — 491.23.
BENEDICKS, C. (Stockholm). — 53.
BENZACAR, J. (Bordeaux). — 34:6.
BERTHELEMY, H. (Paris). — 34.
BETTONI, G. (Fribourg). — 479.5.

(1) Les nombres qui suivent les noms des professeurs sont ceux de la Classification Décimale qui correspondent aux diverses branches enseignées par eux. Un tableau des principaux nombres employés se trouve plus loin à la page 196.

- BIONDI, B. (Catane). — 34 (37).
BOCCARDI, J. (Turin). — 52.
BOILLOT, F. (Bristol). — 84.
BOMMER, C. (Bruxelles). — 58.
BONNIER, G. (Paris). — 58.
BORTOLOTTI, E. (Bologne). — 517.
BOSWELL, P. G. H. (Liverpool). — 55.
BOUTAN, L. (Bordeaux). — 59.
BOUVIER, E. (Lyon). — 351.72.
BRANDILEONE, F. (Rome). — 348.
BREASTED, J. H. (Chicago). — 9 (5).
BRILLOUIN, M. (Collège de France). — 53.
BRINI, G. (Bologne). — 34 (37).
BROCARD, L. (Nancy). — 33.
BRUSCHETTINI, A. (Naples). — 347.9.
BUHL, A. (Toulouse). — 517.
CABOUAT, J. (Caen). — 341.
GAGNAT, R. (Collège de France). — 9.026.
CAMENA D'ALMEIDA, P. (Bordeaux). — 91.
CAPART, J. (Gand). — 9.026.
CARCOPINO, J. (Alger). — 9.026 (6).
CARDINALI, G. (Rome). — 9 (3).
CARRÉ, J. M. (Lyon). — 8.
CAYEUX, L. (Collège de France). — 55.
CHABERT, S. (Grenoble). — 47.
CHARMONT, J. (Montpellier). — 34.
CIANI, E. (Gênes). — 515.
CICCAGLIONE, F. (Catane). — 34 (09).
CICCOTI, E. (Messine). — 9 (3).
CIPPICO, A. (Londres.) — 45.
CLAPARÈDE, E. (Genève). — 15.
CLEDAT, L. (Lyon). — 84.
CODACCI-PISANELLI, A. (Rome). — 35.
COGLIOLO, P. (Gênes). — 347.7.
COHEN, J. B. (Leeds). — 54.
COLAJANNI, N. (Naples). — 31.
COLSENET, E. (Besançon). — 1.
CONTUZZI, F. P. (Cagliari). — 341.
COOKE, G. A. (Oxford). — 492.4.
CONTI, U. (Sienne). — 343.

- CUNNOT, L. (Nancy). — 59.
CURTIS, W. C. (Missouri). — 59.
DANIEL, L. (Rennes). — 58.
DAVIS, B. E. C. (Londres). — 82.
DE BLECOURT, A. S. (Leyde). — 34 (09).
DECROCK, E. (Aix-Marseille). — 58:63.
DE FIEDOROWICZ, G. (Varsovie). — 9.
DE GALARZA, V. (Caire). — 1.
DE HALECKI, O. (Varsovie). — 34.
DE MARTONNE, E. (Paris). — 91.
DE MOOR, D. (Bruxelles). — 61.
DE TONI, C. B. (Modène). — 58.
DE WULF, M. (Louvain). — 1.
DEL VECCHIO, G. (Rome). — 3 (01).
DELARUELLE, L. (Toulouse). — 47.
DEMOGUE, R. (Paris). — 347.
DENJOY, A. (Utrecht). — 517.
DEPAGE, A. (Bruxelles). — 61.
DIEHL, C. (Paris). — 9 (495).
DIENA, G. (Turin.) — 341.
DOBZYCKI, S. (Poznan). — 9.
DOBSON, J. F. (Bristol). — 48.
DOLLO, L. (Bruxelles). — 59.
DOTTIN, G. (Rennes). — 48.
DRESCH, J. (Bordeaux). — 83.
DUBOIS, R. (Lyon). — 612.
DUBOSCQ, O. (Montpellier). — 59.
DUFOUR, M. (Lille). — 88.
DUFOURCO, A. (Bordeaux). — 9 «04 : 16».
DUGUIT, L. (Bordeaux). — 34.
DUNLAP, F. (Missouri.) — 63.49.
DUNLAP, K. (John Hopkins). — 15.
DURAND, W. F. (Stanford) — 62.
EMRYS-ROBERTS, E. (Galles). — 61.
ESMONIN, E. (Grenoble). — 9.
EVANS, W. A. (Chicago, N. W.). — 614.
FABRY, E. (Aix-Marseille). — 517.
FADDEGON, B. (Amsterdam). — 491.23.
FANO, G. (Rome). — 612.
FAUCONNET, P. (Toulouse). — 3 (01)

- FERRARRI, E. M. (Bologne). — 37.
FERRI, E. (Rome). — 343.
FEULLERAT, A. (Rennes). — 82.
FICHTER, F. (Bale.) — 54.
FINZI, M. (Ferrare). — 343.
FLAHAULT, CH. (Montpellier). — 58.
FORTI, U. (Naples). — 341.
FOX, P. (Chicago, N. W.). — 52.
FRANCIS, F. (Bristol). — 54.
FRANÇOIS, A. (Genève). — 44.
FUETER, R. (Zurich). — 51.
GASCON, M. J. (Madrid). — 55.
GEODES, P. (Bombay). — 725.09.
GERSTENBERG, CH. W. (New-York). — 336.
GHIGLI, A. (Bologne). — 59.
GIDE, C. (Collège de France). — 33.
GIDEL, G. (Paris). — 341.
GiGLio-Toz, E. (Cagliari). — 574/7.
GIRARDIN, P. (Fribourg). — 91.
GLOTZ, G. (Paris). — 9 (38).
GRANT, A. J. (Leeds). — 9.
GRIGNARD, V. (Lyon). — 54.
GRIZIOTTI, B. (Pavie). — 336.
GROPPALI, A. (Modène). — 34 (01).
GUAGLIANONE, P. (La Plata). — 37.
GUBRYNOWICZ. (Varsovie). — 8.09 (475).
GUIDI, I. (Rome). — 492.
GUTTON, C. (Nancy). — 53.
HALL, W. S. (Chicago, N. W.). — 612.
HANNA BEY, M. (Le Caire). — 342.
HANUS, P. H. (Harvard). — 371.
HAVET, L. (Collège de France). — 47.
HAZARD, P. (Lyon). — 8.
HERFORD, C. H. (Manchester). — 82.
HERSCH, L. (Genève). — 31.
HOLLEMAN, A. F. (Amsterdam). — 547.
HOPKINS, F. G. (Cambridge). — 59.11.05.
HOULLEVIGNE, L. (Aix-Marseille). — 53.
HUSSAIN-HAIKAL, M. (Le Caire). — 343.
HUVELIN, P. (Lyon) — 34 (37)-

- ICHIHASHI, Y. (Stanford). — 9 (52).
JASTROW, J. (Wisconsin). — 15.
JOHNSON, T. B. (Yale). — 54.
JONNESCO, Th. (Bucarest). — 61.
JOYAU, E. J. (Clermont-Ferrand). — 1.
JUMELLE, H. (Aix-Marseille). — 58.
KALFF, G. (Leyde). — 7.
KOTARBINSKI. (Varsovie). — 1.
LA FONTAINE, H. (Institut des Hautes Études de Belgique). — 34.
LANGLEY, J.-M. (Cambridge). — 612.
LANSON, G. (École Normale Supérieure, Paris). — 84.
LEATHES, J. B. (Sheffield). — 612.
LEBRET, G. (Caen). — 347.
LE BRETON, A. (Bordeaux). — 84.
LEFEVRE, G. (Lille). — 1.
LE FUR, L. (Strasbourg). — 34.
LEGRAS, H. (Fribourg). — 347.
LEHMANN, A. (Copenhague). — 15.
LEICHT, P. S. (Modène). — 34.
LESAGE, D. (Rennes). — 58.
LESSONA, S. (Pise). — 34:615.
LEVY-ULLMANN, H. (Paris). — 347.
LIVINGSTON, B. E. (John Hopkins). — 58.11.
LORIA, A. (Turin). — 33.
LORIA, G. (Gênes). — 51.
LUSSANA, S. (Gênes). — 53.
LUZZATTI, L. (Rome). — 343.
MALCHE, A. (Genève). — 37.
MANARA, U. (Gênes). — 347.7.
MANNOURY, G. (Amsterdam). — 51.
MARCHIS, L. (Paris). — 629.13.
MARTIN, L. J. (Stanford). — 15.
MARX, C. D. (Stanford). — 62.
MATHIEZ, A. (Dijon). — 9 « 15 : 18 ».
MAZON, A. (Strasbourg). — 88.
MICHELS, R. (Bale). — 33.
MILHAUD, E. (Genève). — 3.
MONTESANO, D. (Naples). — 51.
MONTIET, E. (Genève). — 495.
MONTICELLI, F. S. (Naples). — 59.

- MOREAU, F. (Aix-Marseille). — 35.
MUIRHEAD, J. H. (Birmingham). — 33.
MULLER, P. TH. (Strasbourg). — 54.
MUSTARD, W. P. (John Hopkins). — 47.
NICOTRA, L. (Messine). — 58.
NIEDERMANN, M. (Bale). — 4.
NIERMEYER, J. F. (Utrecht). — 91.
NITOBÉ, I. (Tokio). — 34.
NÖRLUND, N. E. (Lund). — 51.
NYLAND, A. A. (Utrecht). — 52.
NYROP, KR. (Copenhague.) — 479.5.
OPPENHEIM, A. S. (Leyde). — 347.7.
ORLANDO, V. H. E. (Rome). — 343.
ORNSTEIN, L. S. (Utrecht). — 538.3.
OTLET, P. (Institut des Hautes Études de Belgique). — oo.
PANGRATI, E. A. (Bucarest) — 515.
PANTALEONI (Rome). — 33.
PARIS, P. (Bordeaux). — 9.026.
PASCAL, P. (Lille). — 54.
PATERNO, E. (Rome). — 54.
PAUL-VALENTIN (Le Caire). — 15.
PAYOT, J. (Aix-Marseille). — oo.
PELLET, A. (Clermont-Ferrand). — 51.
PETRIE, W. M. F. (Londres). — 9.026 (32).
Pic, P. (Lyon). — 341.
PIDAL, R. M. (Madrid). — 479.5.
PINCHERLE, S. (Bologne). — 517.
PITTARD, E. (Genève). — 572.
POPE, W. J. (Cambridge). — 54.
POTÉZ, H. (Lille). — 84.
PRESUTTI, E. (Naples). — 342.
RADL, R. (Prague). — 1.
RAFFAELE, E. (Rome). — 59.
RAGGI, L. (Gênes). — 35.
RAYNAUD, B. (Aix-Marseille). — 33.
REICHESBERG, N. (Berne). — 33.
RENARD, G. (Collège de France). — 331.
REVON, M. (Paris). — (5).
RICHARD, G. (Bordeaux). — 3-
RICHET, C. (Paris). — 612.

- RIPERT, E. (Aix-Marseille). — 849.
RITCHIE, R. L. G. (Birmingham).
ROBINSON, D. M. (John Hopkins). — 88.
ROSA, D. (Turin). — 59.
ROSIER, W. (Genève). — 91.
ROUGIER, A. (Lausanne). — 34.
RUYSSSEN, T. (Bordeaux). — 1.
SAGNAC, PH. (Lille), — 9 « 15 : 18 ».
SALISBURY, R. D. (Chicago). — 55.
SALVIOLI, G. (Naples). — 34.
SAND, R. (Bruxelles). — 61.
SAVORGAN, F. (Cagliari). — 31.
SAVORY, D. L. (Belfast). — 44.
SCHIFMANOV, J. (Sofia). — 8.06.
SCHULTHESS, F. (Bale). — 491.
SCOT, F. N. (Ann Arbor). — 8.08.
SELLA, E. (Parme). — 33.
SIEDLECKI, M. (Vilna). — 59.
SMETS, G. (Bruxelles). — 34.
SNOUCK-HURGRONIE, C. (Leiden). — 492.7.
SOMERVILLE, W. (Oxford). — 63:33.
SOMIGLIANA, C. (Turin). — 53.
STARCKE, C. N. (Copenhague). — 1.
SORLEY, W. R. (Cambridge). — 17.
STJERNBERG, N. (Stockholm). — 343.
STOMPS, Th. J. (Amsterdam). — 58.
STOPPATA, A. (Bologne). — 343.
STUDER, T. (Berne). — 59.
TEACHER, J. H. (Glasgow). — 616.
TEDONE, O. (Gênes). — 531.
TERMAN, L. M. (Stanford). — 37.
THOMPSON, D. W. (St-Andrews). — 59.
TILLE, V. (Prague). — 8 (09).
TONDURY, H. (Genève). — 33.
TOTOMIANIZ, V. (Moscou). — 33 (09).
TOWNSEND, J. S. (Oxford). — 53.
TZEBRIKOFF, V. (MOSCOU). — 55.
UNDEN, O. (Upsala). — 347.
VALDARNINI, A. (Bologne). — 1.
VALERY, J. (Montpellier). — 34.

- VAN DER WIELEN, P. (Amsterdam). — 615.
VAN KAN, J. (Leiden). — 34.
VARLEZ, L. (Gand). — 351.83.
VASSALLI, F. (Gênes). — 347.
VEDEL, V. (Copenhague). — 83.
VENTURI, A. (Rome). — 7 (09).
VERSCHAFFELT, E. (Amsterdam). — 58.
VIDARI, G. (Turin). — 37.
VINCENT, J. M. (John Hopkins). — 9 (4).
VINOGRADOFF, P. (Oxford). — 34.
VOLTERRA, V. (Rome). — 53.
VON EULER, H. (Stockholm). — 547.
WADDINGTON, A. (Lyon). — 9.
WATSON, J. B. (John Hopkins). — 15.
WEISS, A. (Paris). — 34.
WERNER, C. (Genève). — 1.
WERTHEIMER, J. (Bristol). — 66.
WESTERGAARD, H. (Copenhague). — 33.
WHARTON, L. (Londres). —
WHITEHEAD, J. B. (John Hopkins). — 621.3.
WILLIAMS, W. (Missouri). — 07.
ZEQUEIRA, P. C. (La Havane). — 15.
ZOCCO-ROSA, A. (Catane). — 34 (37).

Seconde liste

- ADAMS, E. D. (Stanford). — 9.
ADLER, F. (New-York, Columbia). — 172.
BALDENSPERGER, F. (Strasbourg). — 8.
BELTRAMI, A. (Gênes). — 87.
BRODETSKY, S. (Leeds). — 51.
CARCOPINO, J. (Alger). — 9.026 (6).
CARDINALI, G. (Rome). — 9 (3).
CARLSON, A. J. (Chicago). — 612.
CHATZKY, B. (Petrograd). — 342.
CHRISTIAN, H. A. (Cambridge, U. S. A.). — 58.
CUMMING, A. (Santiago, Chili). — 34 (37).

- CURTIS, W. C. (Missouri). — 59.
ECK, A. (Varsovie). — 9.
ELLWOOD, C. A. (Columbia, Miss.). — 3.
FERRARI, G. M. (Bologne). — 37.
FIELD, A. J. (Chicago). — 33.
FLAHAULT, CH. (Montpellier). — 58.
FRAZER, J. C. W. (John Hopkins). — 54.
GERSTENBERG, CH. W. (New-York). — 336.
GIRARDIN, P. (Fribourg). — 91.
GRAMMONT (Montpellier). — 41.5.
GRAZIANI, A. (Naples). — 33.
GREGORY, H. E. (Yale). — 55.
GRIZIOTTI, B. (Pavie). — 336.
GROPALI, A. (Modène). — 34 (01).
GUAGLIANONE, P. (La Plata). — 37.
GUBRYNOWICZ (Varsovie). — 8.09 (475).
HATTORI (Tokio). — 1.
ICHIHASHI, Y. (Stanford). — 9 (52).
JOHNSON, T. B. (Yale). — 54.
JONES, E. E. (Chicago). — 37.
KLUTCHNIKOFF, G. (Moscou). — 341.
KOTARBINSKI (Varsovie). — 1.
KRAUS, E. H. (Ann Arbor). — 549.
KUNSTLER, J. (Bordeaux). — 611.
LANZA, V. (Catane). — 343.
LAWSON, A. C. (Berkeley). — 55.
LEFEVRE, G. (Lille). — 1.
LEHMANN, A. (Copenhague). — 15.
LEWIS, G. N. (Berkeley). — 54.
LIVINGSTON, B. E. (John Hopkins). — 58.11.
MAC BAIN, H. L. (New-York, Columbia). — 35.
MAHGOUB SABITT (Le Caire). — 340.6.
MAIRE, R. (Alger). — 58.
MARTIN, L. J. (Stanford). — 15.
MERRIL, W. A. (Berkeley). — 87.
MIKAMI (Tokio). — 9 (52).
MONRO, J. K. (Glasgow). — 61.
MONROE, P. (New-York, Columbia). — 37 (09).
MONTICELLI, F. S. (Naples). — 59.
MORAND, M. (Alger). — 34.

- MUSTARD, W. P. (John Hopkins). — 47.
NEWBURGH, L. H. (Ann Arbor). — 616.
ODA (Kyoto). — 35.
ONOZUKA (Tokio). — 32.
PANTALÉONI, M. (Rome). — 33.
PETRIE, W. M. F. (Londres). — 9.026 (32).
PILOTTI, V. (Oise). — 72.
PORRO, F. (Gênes). — 52.
PRAY, J. S. (Cambridge, U. S. A.). — 71.
PROBERT, F. H. (Berkeley). — 622.
RADL, E. (Prague). — 1.
ROSIER, W. (Genève). — 91.
SCELLE, G. (Dijon). — 341.
SCHATZ, A. (Lille). — 33.
SCHEVILL, R. (Berkeley). — 46.
SCHISMANOV, J. (Sofia). — 8.08.
SCOTT, F. N. (Ann Arbor). — 8.08.
SELIGMAN, E. (New-York). — 33.
SIEDLECKI, M. (Vilna). — 59.
STARCKE, C. N. (Copenhague). — 1.
STRATTON, G. M. (Berkeley). — 15.
TAUSSIG F. M. (Cambridge, U. S. A.). — 33.
VARLEZ, L. (Gand). — 351.83.
VEDEL, V. (Copenhague). — 83.
VINCENT, J. M. (John Hopkins). — 9 (4).
WESTERGAARD, H. (Copenhague). — 33.
WOODS, J. H. (Cambridge, U. S. A.). — 1.
YAMADA (Tokio). — 341.5.

III. — CHAIRES DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

Société des Nations [341.014].

NITOBÉ, I. (Japon). — KAECKENBEECK, G. (Belgique).

Bureau International du Travail [341.28.3].

MARTIN, W. (Suisse).

- Institut International de Bibliographie* [01].
LA FONTAINE, H. (Belgique). — OTLET, P. (Belgique).
- Société Positiviste Internationale* [146].
CORRA, E. (France).
- Société Théosophique Internationale* [149.918].
WADIA (Indes).
- Fédération internationale de la Libre Pensée* [211].
HUBBARD (France).
- Union Chrétienne des Jeunes Gens* [267.7 : 284].
BARTH, F. (Belgique).
- Organisation Sioniste Internationale* [296].
BRODETSKY, G. (Grande-Bretagne).
- Institut International pour l'étude des classes moyennes* [321.91].
LAMBRECHTS, (Belgique).
- Institut Colonial International* [325].
SORELA (Espagne).
- Association Internationale du Libre Echange* [337.1].
STRAUSS (Belgique).
- Commission permanente des Congrès Internationaux des Sciences Administratives* [35].
DE TORRE VELEZ, comte (Espagne).
- Ligue Internationale des Sociétés de la Croix Rouge* [362.191].
X...
- Congrès International d'Education familiale* [371.398].
DE VUYST (Belgique).
- Bureau International des Ecoles Nouvelles* [371.48].
FERRIÈRE, A. (Suisse). — DECROLY, W. (Belgique).
- Institut International du Commerce* [38].
BERGE, G. (Belgique).
- Centra Esperantista Oficejo* [4.0892].
CHAVET (France), — DEMARCY (France). — MUFFANG (France).
- Amis des Nombres* [51].
GÉRARDIN (France). — KRAITCHIK (Russie).
- Association Internationale d'Eugénique* [575].
BOULENGER (Belgique).
- Fédération Internationale des Inventeurs* [6.08],
DE FUISSEAUX, H. (Belgique).
- Fédération Internationale des Ingénieurs Conseils* [62].
MATHOT, E. (Belgique).

Association Internationale des Ingénieurs et Architectes municipaux [628].

REY, A. (France).

Section agricole de l'U. A. I. [63].

ZOLLA, D. (France). — GRÉGOIRE, HAUMONT, HESPEL, PUTTE -
MANS (Belgique).

Union Internationale des Beaux-Arts [7].

DELVILLE (Belgique).

Union Internationale des Villes [725.09].

ABERCROMBIE (Grande-Bretagne). — CHILD (Etats-Unis). — MIL-
HAUD, E. (Suisse). — VAN DER SWAELMEN (Belgique).

Groupe académique russe.

BORADAEVSKY, S. — ECK, A. — KLUTCHNIKOFF, G. — MOGUI-
LANSKI, N. — MINORSKI, V. — SHATSKY, B. — STRUVÉ, P.
— SWATIKOFF. — TCHAHOTINE, S. — TZÉBRIKOFF.

Ecole d'Anthropologie (Paris).

MANOUVRIER (France).

Ligue des Droits de l'Homme (Paris).

BUISSON, F. (France).

Extrait sommaire de la Classification Décimale

01	Bibliographie.	51	Mathématiques.
07	Presse,	52	Astronomie.
1	Philosophie .	53	Physique.
15	Psychologie.	54	Chimie.
17	Morale.	55	Géologie.
2	Religion.	57	Biologie.
3	Sociologie.	58	Botanique.
31	Statistique.	59	Zoologie.
32	Politique.	61	Sciences médicales.
33	Economie Politique.	612	Physiologie.
34	Droit.	614	Hygiène.
341	— international.	615	Pharmacologie.
342	— public.	616	Thérapeutique.
343	— pénal.	62	Technologie.
347	— civil.	63	Agriculture.
347.7	— commercial.	677	Industrie textile.
35	— administratif.	7	Beaux-Arts.
37	Enseignement.	8	Littérature comparée.
4	Philologie.	82	— anglaise.
44	Langue française.	83	— allemande.
45	Langue italienne.	84	— française.
47	— latine.	88	— grecque.
48	— grecque.	9	Histoire.
49	— diverses.	91	Géographie.

Catalogue des Publications d'Associations Internationales

L'importance acquise par les questions internationales rend désirable que chaque grande Bibliothèque lui consacre un rayon spécial alimenté en premier lieu par les Publications des Associations Internationales. On trouvera ci-dessous les titres des ouvrages publiés par un certain nombre d'entr'elles.

1. — Société des Nations (1)

Compte rendu des Sessions du Conseil. Texte français et anglais. Le volume 25 francs. N'est en vente qu'à partir de la 12^e session.

Pacte de la Société des Nations. Texte français et anglais, 1 fr. 50.

Journal Officiel. Abonnement, 15 francs par an ; Prix du numéro, 1 fr. 50.

Recueil des Traités et des Règlements internationaux. Abonnement à la série de 12 numéros, 30 francs.

Conférence financière Internationale (1920). Cinq volumes in-4°, 50 francs. Les volumes séparés respectivement, 5, 10 et 15 francs les trois derniers.

Cour Permanente de Justice Internationale. Documents, rapports, discussions. Trois volumes in-4°, 200 francs.

Bulletin officiel du Bureau International du Travail. Depuis 1920.09.08.

Revue Internationale du Travail. Depuis 1921.01.01. Mensuel. Abonnement, 30 francs (50 francs français) par an. Le numéro, 3 francs (5 francs français).

(1) Les prix des publications de la Société des Nations sont en francs suisses.

2. — Union interparlementaire

- DESCAMPS. — *Essai sur l'arbitrage international*. Mémoire aux puissances. Bruxelles, 1895, 5 francs.
- Comptes rendus des Conférences interparlementaires à Budapest* (1896), à *Bruxelles* (1897, 1905 et 1910), à *Paris* (1900), à *Vienne* (1903), à *Saint-Louis* (1904). Chaque volume, 5 francs.
- Compte rendu de la Conférence de Londres* (1906). Texte anglais et français, richement illustré, 15 francs.
- Compte rendu de la Conférence de Berlin* (1908). Texte allemand et français, illustré, 15 francs.
- [Le *Compte rendu de la Conférence à Christiania* (1899) est épuisé.]
- L'Union interparlementaire, son œuvre, son organisation actuelle*. Brochure de 20 pages in-8°, fr. 0.50. — A également paru en espagnol, en allemand et en anglais.
- Documents interparlementaires*. Chaque numéro, 1 franc.
- I. — *L'Union interparlementaire à la Chambre française*. Brochure de 47 pages in-8°.
 - II. — *L'Union interparlementaire au Reichstag allemand*. Brochure de 19 pages in-8° (en allemand).
 - III. — *Armements navals*. Discours à la Chambre des Communes, à la Chambre des Représentants d'Amérique et au Sénat français. Brochure de 109 pages in-8° (en anglais et en français).
 - IV. — *Limitation des charges militaires. — Abolition du Droit de capture*. (Délégation autrichienne ; Chambre italienne ; Reichstag allemand ; Chambre française.) Brochure de 24 pages in-8° (en allemand et en français).
 - V. — *La limitation des armements et l'arbitrage international*. (Chambre française ; Chambre des Communes britannique ; Reichstag allemand). Brochure de 135 pages in-8° (en allemand, anglais et français).
 - VI. — *Commissions nationales de la paix*. (Congrès américain ; Chambre des Communes ; Délégation autrichienne ; Chambre hongroise ; Deuxième Chambre suédoise). Brochure de 45 pages in-8°.
- LANGÉ, CHR.-L. — *Note sur la Conférence navale de Londres* (1908-1909). Brochure de 16 pages in-8°, fr. 0.50.
- Union interparlementaire*. Résolutions des Conférences et Décisions principales du Conseil, 2^e édition, corrigée et mise à jour. Précédée d'une introduction et suivie d'une bibliographie par CHR.-L. LANGÉ, secrétaire général de l'Union. Volume de 141 pages grand in-8°, 4 francs.

3. — Institut de Droit international

Annuaire de l'Institut de Droit international. 25 volumes parus, de 400 à 500 pages chacun. [Rapports, procès-verbaux des délibérations, projets et résolutions.]

Tableau décennal (1893). [Résumé des travaux de l'Institut, de 1873-1892. Un nouveau tableau décennal de 1894 à 1904 a paru dans le volume XX de l'*Annuaire*.]

4. — Institut colonial international

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

Ont paru les comptes rendus de 1894/5/7/9; 1900/1 /3/4/5/7/8/9/11/12/13/20. Chaque volume, 15 francs.

BIBLIOTHÈQUE COLONIALE INTERNATIONALE

20 francs le volume

- 1^{re} Série. — *La Main-d'œuvre aux Colonies.*
- 2^e Série. — *Les Fonctionnaires coloniaux.*
- 3^e Série. — *Le Régime foncier aux Colonies.*
- 4^e Série. — *Le Régime des protectorats.*
- 5^e Série. — *Les Chemins de fer aux Colonies et dans les pays neufs.*
- 6^e Série. — *Le Régime minier aux Colonies.*
- 7^e Série. — *Les différents systèmes d'Irrigation.*
- 8^e Série. — *Les Lois organiques des Colonies.*
- 9^e Série. — *L'enseignement aux indigènes.*

PUBLICATIONS ÉDITÉES SOUS LES AUSPICES DE L'INSTITUT COLONIAL INTERNATIONAL

M. le professeur D^r G. K. ANTON : *Le Régime foncier aux Colonies*, précédé d'une préface de M. J. CHAILLEY. — Indes Orientales néerlandaises. — Politique domaniale et agraire dans l'Etat Indépendant du Congo. — Colonies françaises. — Colonies anglaises, 1 volume, 415 pages, 10 francs.

5. — Congrès international des Sciences administratives

Rapports et comptes rendus du premier Congrès international des Sciences administratives. Bruxelles, 1910. 5 volumes grand in-8°, 25 francs.

6. — Association internationale du Congrès des Chemins de fer

Bulletin de la Commission internationale du Congrès des Chemins de fer.
Mensuel. 0.245X0.185, depuis 1887. Abonnement, 30 francs Parâit aussi en anglais.

Compte rendu général sténographique des sessions : Bruxelles 1885, 2 vol. 20 francs; Milan 1887, 3 vol. 45 francs; Paris 1889, 3 vol. 60 francs; Saint-Petersbourg 1892, 4 vol. 100 francs; Londres 1895, 4 vol. 120 francs ;

**7. — Association internationale permanente
des Congrès de navigation**

Catalogue des publications se rapportant aux Congrès de navigation.
Rapports annuels du Bureau exécutif.

**8. — Association internationale permanente
des Congrès de la Route**

Concours pour encourager le perfectionnement des méthodes d'entretien des routes. Paris, 4 pages, fr. 0.50.

Congrès de Stockholm (1908). 256 pages (0.15 x 0.23).

Onzième Congrès, Bruxelles, 1910. Rapports généraux, 9 fascicules.

Catalogue de la Section de la Route au Musée International, t franc.

9. — Congrès international de la Presse périodique

Actes du deuxième Congrès. Bruxelles 1910, 10 francs, n° 86.

10. — Congrès international des Associations agricoles

Rapports et comptes rendus du premier Congrès international des Associations Agricoles et de Démographie rurale. Bruxelles 1910. 10 fascicules grand in-8°, 12 francs.

11. — Comité maritime international

Comptes rendus sténographiques des Conférences internationales et des Réunions des Commissions (en français et en anglais). Rapports Émanant des Associations internationales.

12. — Comité permanent des Congrès internationaux d'Actuaires

Bulletin du Comité permanent des Congrès internationaux d'Actuaires.

13. — Commission internationale permanente des Congrès de l'Industrie du bâtiment et des Travaux publics

1907. — *Compte rendu des Actes du premier Congrès.* Liège, septembre 1905, in-8°, 564 pages.

1910. — *Compte rendu du deuxième Congrès.* Paris, novembre 1908, in-8°, 470 p.

14. — Congrès international d'éducation familiale

(Bruxelles 1910.)

Rapports et comptes rendus du Congrès de Bruxelles, 1910, 20 francs.

15. — Association internationale des Médecins experts d'assurances

Bulletin de l'Association internationale des Médecins experts de Compagnies d'assurances. Depuis 1902, 6 francs par an.

16. — Société internationale pour la prophylaxie sanitaire et morale de la syphilis et des maladies vénériennes

Bulletin de la Société de prophylaxie sanitaire et morale de la syphilis et des maladies vénériennes. Trimestriel ; abonnement, 6 fr. 50.

17. — Société internationale de Chirurgie

Compte rendu des Congrès.

18. — Institut international de Photographie

Revue internationale de Photographie. Depuis 1897, 5 fr. 50 par an.

19. — Institut international d'Art public

Actes des Congrès internationaux d'Art publics.

Revue de l'Art public. Paraît depuis 1907. Abonnement, 20 francs.

20. — Association auxiliaire du Musée international de la Presse

Le Musée international de la Presse. Recueil mensuel, in-8°. Par an,
10 francs.

Calendrier des Réunions Internationales

CONGRÈS, CONFÉRENCES, COMITES
ASSEMBLEES, SESSIONS, CONVENTS

[062 (00)]

Le nombre des réunions qui ont eu lieu depuis le 1^{er} janvier 1921 ou qui sont annoncées, s'élève à 193, d'après les documents qui sont parvenus à la connaissance de l'Union des Associations Internationales. Le calendrier fait l'objet d'une publication périodique dont les éditions annulent les éditions antérieures. Les dates précédées d'un astérisque sont celles de réunions organisées par la Société des Nations.

Le calendrier est constamment mis à jour : à cette fin, il est demandé instamment aux Congrès et Associations de bien vouloir fournir sans retard les informations utiles.

A bréviations employées :

An. Association.	Cl. Conseil .	Mg. Meeting.
As. Assemblée.	Cn. Commission.	Rn. Réunion.
B. Bureau.	Cv. Convention.	Se. Société.
Ce. Comité.	Fn. Fédération.	Ss. Session.
Cf. Conférence.	G. Général.	U. Universel.
Cg. Congrès.	I. International.	Un. Union.
	It. Institut.	

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET (1)
1921	World Christian Endeavor.	New-York.	284
1921	Cg. I. des textiles.	Paris.	331.88 : 677
1921	Cg. I. d'urologie.	Paris.	616.6
1921	Cg. I. de l'éclairage.	Madrid.	665
1921 .01	Cf. I. des marins.	Genève.	331.88 : 629.12
*1921.01	Ce. I. des communications et du transit.	Barcelone.	341.28.1
1921.01 .05/08 .	Cf. of the World Student Christian Fédération.	Glasgow.	378 : 284
*1921.01.11/14	Cn. du Bureau I. du Travail.	Genève.	341.28.3
1921.01.17/22	Cf. I. télégraphique.	Prague.	341.28.17
1921.01 .23	Féd. I. motocycliste.	Bruxelles.	796.71 (063) (6)
1921.01.24/25	Cf. I. des mineurs.	Londres.	331.88 : 622
1921.01.25/26	Cf. I. des armateurs et des marins.	Bruxelles.	341.28.372

(1) L'objet des réunions est indiqué par leur numéro classificateur emprunté à la Classification décimale dont il est fait usage dans toutes les publications de l'Union.

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET
1921.01.27	Un. I. des Sciences biologiques.	Paris.	575
1921.02.12	Cf. I. des artistes des Théâtres de variétés.	Rotterdam.	792.7
1921.02.21	Conférence de Londres.	Londres.	341.1
*1921.02.21/03.03	Cl. exécutif de la S. d. N. (12 ^e).	Paris.	341.014
1921.02.22	Cf. aéronautique franco-anglo-belge.	Paris.	797.5
1921.02.23/27	Cf. socialiste I.	Vienne.	329.14
1921.02.24	Cf. I. d'armateurs et de marins.	Londres.	656.61
1921.02.25/28	Cf. I. des compagnies de transports aériens.	Bruxelles.	656.7
1921.03.08/10	Cg. I. des ouvriers chrétiens de l'Industrie textile.	Dusseldorf.	331.88 : 677
*1921.03.10/04.2	Cf. I. des communications et du transit.	Barcelone.	341.28.1
1921.03.15/17	Cl. central des Ouvriers sur métaux.	Berne.	331.88 : 669
1921.03.19/20	World Prohibition Fédération.	Paris.	178 (062) (oo)
1921.03.22/25	Cf. I. des pacifistes absolus.	Bilthoven.	172.4
1921.03.26/31	Cg. I. antimilitariste.	La Haye.	172.4
1921.03.28/04.03	Cg. I. de l'enseignement secondaire.	Paris.	373
1921.03.29/04.06	Cf. de la confédération I. des étudiants.	Prague.	378
1921.03.30	Cg. I. des verriers.	Amsterdam.	331.88 : 666
1921.03.30/04.08	Cf. I. des Croix Rouges Nationales.	Genève.	362.191
1921.03.31/04.04	Cn. syndicale I.	Amsterdam.	331.88
1921.03.31/04.04	Cf. de la II ^e Internationale.	Amsterdam	329.14
1921.04	Cf. I. des mineurs chrétiens.	Salzbourg.	331.88 : 622
1921.04.04	Cf. I. du travail agricole.	Genève.	341.28.374
1921.04.04/06	Cl. I. de Physique.	Bruxelles.	53
1921.04.06	Cg. I. des organisations ferroviaires chrétiennes.	Lucerne.	331.88 : 385
*1921.04.06	Cn. des amendements au Pacte de la S. d. N.	Genève.	341.014
1921.04.06/07	Cf. prép. I. des Fédér. chrétiennes des postes, télégraphes et téléphones.	Lucerne.	331.88 : 383
1921.04.07/09	Cg. I. de secours aux enfants.	Genève.	362.7
1921.04.10/13	Bur. de l'Union I. des Ligues catholiques féminines.	Cracovie.	•
1921.04.11/13	Ce. central de l'Alliance coopérative I.	Copenhague.	396 : 282 334
*1921.04.12/14	Cn. du Bureau I. du Travail (7 ^e).	Genève.	341.28.3
1921.04.14	Cf. I. des Chemins de fer (échange des wagons).	Stresa.	341.28.125
1921.04.16	Union I. de tir.	Paris.	799.3
1921.04.17	Bur. de la Féd. I. de gymnastique (11 ^e).	Bruxelles.	796.4

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET
1921.04.18/22	Cg. I. des transports.	Genève.	331.88 :656
1921.04.20	Cg. I. des hôteliers.	Monaco.	640.241
1921.04.27/28	Cg. I. des travailleurs chrétiens de la terre.	Coblence.	331.88 : 63
1921.04.30/05.05	Conférence de Londres.	Londres.	341.1
1921.05	Ss. de l'Union académique I.	Bruxelles.	061
1921.05.01	Cg. syndical I. communiste.	Moscou.	331.88
* 1921.05.02	Cn. des amendements au Pacte de la S. d. N.	Genève.	341.014
1921.05.02	Cn. I. de l'opium.	Genève.	341.27.61
1921.05.02	Cg. de géographie et d'histoire hispano-américaine.	Séville.	9 (46 : 7/8)
1921.05.04/05	Ce. de la Féd. I. des Unions profess. chrétiennes.	Rome	331.88
1921.05.05	Cn. provisoire I. d'Hygiène.	Paris.	341.27.7
1921.05.05/28	Cf. I. des épizooties.	Paris.	341.27.791
1921.05.06/07	Cf. I. de patinage.	Stockholm.	796.91
1921.05.07/08	Ce. I. des travailleurs de l'alimentation.	Francfort s/M.	331.88 : 641
1920.05.11/13	Cf. I. des employés des hôtels, restaurants et cafés.	Amsterdam	331.88 : 640.24
1921.05.18/21	Bureau de la Fédération syndicale I.	Amsterdam.	331.88
1921.05.20	Cn. économique et financière.	Londres.	341.27.2
1921.05.20/25	Cg. I. pour l'étude de la prévention contre les maladies vénériennes.	Copenhague.	614.547
1921.05.24/26	Cf. de l'Union I. des amies de la jeune fille (7°).	Neufchatel.	362.86
1921.05.24/27	Cf. parlementaire I. du commerce.	Lisbonne.	38 (o : 328)
1921.05.25/06.12	Cg. olympique I.	Lausanne.	796
1921.05.27/29	Cg. I. des anciens élèves des Ecoles supérieures de commerce (4°).	Lyon.	38 (071.1)
1921.05.31/06.01	Cg. I. des sports populaires.	Lausanne.	796
1921.06	Cf. I. du coton.	Londres.	677.2
1921.06.01	Cf. de la III ^e Internationale.	Moscou.	329.15
*1921.06.01	Cn. des amendements au Pacte de la S. d. N.	Londres.	341.014
1921.06.02	Cn. d'enregistrement des traités.	Genève.	341.242
1921.06.06/09	Cf. I. des Associât, pour la S. d. N.	Genève.	341.014(062) (oo)
1921.06.10/13	Ce. U. des Unions chrétiennes de jeunes filles.	Utrecht.	2677 : 284
*1921.06.17	Cl. exécutif de la S. d. N. (13°).	Genève.	341.014

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET
1921.06.23/26	Cg. de Médecine légale de langue française (6°).	Bruxelles, Liège.	34.06
1920.06.24	Bur. de la Féd. syndicale I.	Bruxelles.	331.88
1921.06.27/07.01	Cg. de la Chambre de commerce I.	Londres.	38 (062)
* 1921.06.30	Cn. I. du Blocus	Genève.	341.323
1921.06.30/07.05	Cf. I. contre la traite des femmes et des enfants.	Genève.	341.27.64
* 1921 .	Cn. temporaire des armements.	Genève.	341.28.6
1921.07.04/06	Cf. des Universités de l'Empire Britannique .	Londres, Oxford.	378 (42)
1921.07.05/07	Cn. du Bureau I. du Travail (8°).	Stockholm.	341.28.3
1921.07.10/16	Cg. I. de la Ligue des femmes pour la Paix et la Liberté.	Vienne.	172.4 : 396
* 1921.07.16	Cn. temporaire mixte pour la réduction des armements.	Paris.	341.28.6
1921.07.18/21	Cg. I. pour la protection de l'enfance.	Bruxelles.	362.74
1921.07.18/21	Cg. I. de Médecine et de Pharmacie militaires.	Bruxelles.	35.633
1921.07.23/26	Cg. théosophique I.	Paris.	149.918
1921.07.25/08.01	Cf. I. d'anthropologie.	Liège	572
1921.07.27/28	Cg. de l'Ordre de l'Etoile d'Orient.	Paris.	149.918
1921.07.27/29	Féd. I. des employés.	Vienne.	331.88 : 38
1921.07.28/30	Comité maritime international.		347-79
1921.07.29	Cn. d'étude pour la revision des Actes de l'Union Postale Universelle.	Zermatt.	341.28.16
1921.07.30	Cg. de l'Union cycliste I.	Copenhague.	796.6
1921.07.30/08.12	Cg. I. d'éducation nouvelle.	Calais.	371.48
1921.07.31/08.06	Cg. U. de l'Espéranto.	Prague.	4.0892
1921.08	Féd. I. des gens de mer.	Stockholm.	331.88 : 656.61
1921.08	Cf. I. d'éducation.	Genève.	37
1921.08.01	Cg. I. des métallurgistes.	Zurich.	331.88 : 669
1921.08.01	Cg. I. de la Féd. des Techniciens.	Vienne.	62
1921.08.01	Cn. I. des races noires du monde.	New-York.	572 (=964)
1921.08.01/04	Ce. I. des mineurs.	La Haye.	331.88 : 622
1921.08.02/11	Cn. I. de l'émigration	Genève	341.28.88
1921.08.05/08	Idista Kongreso.	Vienne.	4.089
1921.08.06	I. Kongreso de la antauenema Edukistaro.	Praga.	371
1921.08.08	Féd. I. motocycliste.	Genève.	796.71
1921.08.09/11	Cg. I. du cuir.	Vienne.	331.88 : 675
1921.08.10/13	Cg. U. de la Paix.	Luxembourg.	172.4

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET
1921.08.17/19	XIX ^e Cf. interparlementaire.	Stockholm.	172.4 (061)
1921.08.19/10	Cg. de l'Ordre Indépendant et Neutre des Bons Templiers.		178
1921.08.20/21	Cg. I. des Coopératives chrétiennes (3 ^e).	Zurich	334
1921.08.20/22	Cg. I. de l'organisation du Travail Intellectuel.	Bruxelles.	331.71
1921.08.22	Cf. I. d'étude sur la question des réfugiés russes	Genève.	362.92 (47)
*1921.08.22/29	Cn. I. du Blocus.	Genève.	341.323
1921.08.22/25	Cg. de l'Alliance coopérative I (10 ^e).	Bale.	334
1921.08.22/27	Cg. I. contre l'alcoolisme.	Lausanne.	178
1921.08.24	Cg. I. d'astronomie.	Berlin.	52
1921.08.26/09.02	Cg. I. des recherches psychiques.	Copenhague.	133.9
1921.08.29	Cg. de l'Union mondiale du Sionisme orthodoxe.	Bratislava .	296
*1921.08.29	Cn. économique et financière.	Genève.	341.27.2
1921.08.30	Cn. I. d'assistance à la Russie.	Paris.	301.95 (47)
1921.08.03/09.03	Cf. of the I. Law Association (30).	La Haye.	341
*1921.08.30/09.03	Cl. exécutif de la S. d. N. (14 ^e).	Genève.	341.014
1921.08.31/09.02	Cf. panafricaine.	Bruxelles.	572 (=964)
1921.09	Cg. des Sociétés de correspondance.	Bruxelles.	001
1921.09	Ct. L des journalistes.	Bruxelles.	07
1921.09	World 's Poultry Cg.	La Haye.	63.65
*1921.09.01	Cn. des amendements au Pacte de la S. d. N. (3 ^e).	Genève. 341	341.014
*1921.09.01	Cn. temporaire mixte pour la réduction des armements.	Genève.	341.28.6
*1921.09.05/10.05	As. des Délégués de la S. d. N.	Genève.	341.014
1921.09.08/11	Cg. Mariai International.	Bruxelles.	232.931
1921.09.09/12	Cg. I. des négoc. en timbres-poste (2 ^e).	Zurich.	383.22
1921.09.12/13	Cf. I. des ouvrières chrétiennes.	Bruxelles.	331.88 : 396
1921.09.12/13	Cf. I. des problèmes relatifs aux mutilés de guerre.	Genève.	362.65
1921.09.22/24	Cf. I. sur les assurances sociales.	Genève.	368.4
1921.09.22/25	Cg. I. des œuvres de secours aux enfants (3 ^e).	Stockholm.	362.7
1921.09.22/28	Cg. I. d'Eugénique.	New-York.	575
1921.09.26	Cg. I. d'Histoire de l'Art.	Paris.	7(09)
1921.09.27	Cf. I. des poids et mesures.	Paris.	341.28.245.111
1921.09.28	Cf. I. de physico-technique appliquée à l'orientation professionnelle.	Barcelone.	371.21

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET
1921.10	Cg. des groupes des intellectuels russes	Prague .	331-71 (46)
1921.10	Session de l'Institut de Droit I.	Rome .	341
1921.10.10/02	Cn. I. de la classification décimale.	Bruxelles.	025.4
1921.10.04/05	Cf. de l'Alliance I. de tourisme.	Paris.	796.5
1921.10.05/09	Cl. supérieur de la Fédération I. du Bâtiment et des Travaux Publics.	Bruxelles.	69
1921.10.06	Cf. I. de la circulation routière.	Paris.	351.811.1
1921.10.08	Cl. de la Chambre de Commerce I.	Paris.	38 (062)
1921.10.09/16	Cg. I. de Sociologie.	Turin.	3
1921.10.11/13	I. Economie Cf. (Fight the Famine council).	London.	33
1921.10.17/18	Ass. I. pour la protection légale des travailleurs.		351.83
1921.10.17/25	Cg. syndical féminin I.	Genève.	331.88 : 396
1921.10.19/2}	Convent maçonnique général.	Genève.	366.1
1921.10.24/28	Cf. antivénérienne de l'Europe occid.	Paris.	614.547
1921.10.25/11.19	Cf. I. du Travail	Genève.	341.28.3
1921.10.26/28	Cf. aéronautique I.	Madrid.	797.5
1921.11.03/05	Féd. Abolitionniste Internationale.	Rome.	176.5
1921.11.12	Cf. de Washington.	Washington.	341.1
1921.11.15/26	Cg. I. de la navigation aérienne.	Paris.	629.13
1921.11.16/19	Cl. exécutif de la S. d. N. (15°).	Paris.	341.014
1921.11.21/26	Cf. I. des Ingénieurs électriciens.	Paris.	621.3
1921.11.23	Cg. I. des armateurs.	Londres.	656.6
1921.11.25	Cn. consultative et technique des Communication et du Transit.	Genève.	341.28.1
1921.11.26	t. Vereinigung für vergleichende Rechtswissenschaft und Volkswirtschaftslehre.	Berlin.	34•°5
1921.11.26/27	Cg. de l'aviation sans moteur.	Paris.	629.13
1921.11.28	Cf. syndicale I.	Milan.	331.88
1921.12	Cf. monétaire I.	Londres.	332.4
1921.12.04/11	Cg. démocratique I.	Paris.	329.22
1921.12.05	Cf. antivénérienne de l'Europe centrale.	Prague .	614.547
1922	Cg. spirite international	Londres.	133.9
1922	Institut Colonial International	Séville.	325
1922	Cg. I. des Confédérations des Intellectuels.	Paris.	331.71
1922	Cg. I. des mineurs	Cologne	331.88 : 622
1922	Cg. I. des travailleurs du bois.	Vienne	331.88 : 674
1922	Cg. I. des Villes.	Paris.	352

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET
1922	Cg. I. d'assistance matern. et infantile.	Paris.	362.7
1922	Cf. of the I. Fed. of University Women.		378 : 396
1922	Cg. I. des chemins de fer.	Rome.	385
1922	Cg. U. d'Espéranto (14 ^e)	Helsingfors	4.0892
1922.01	Cf. I. des marins.	Genève.	331.88 : 629.12
1922.02	Cf. de l'Internationale populaire (chrétienne).		329.31
1922.04	Cg. I. d'enseignement ménager. (3 ^e).	Paris.	376.3
1922.04.18/21	Cf. I. technique pour l'enseignement de l'espéranto dans les écoles.	Genève.	4.0892
1922.04.20	Cf. g. de l'Union astronomique I.	Rome.	52
1922.07.25/29	Conseil I. des Recherches.	Bruxelles.	5
1922.07.28/08.01	Cg. I. d'éducation morale	Genève.	377.2
1922.08	Cg. I. de l'enseignement secondaire.	Luxembourg.	373
1922.09	Cf. of thé I. Law Association	Buenos-Ayres.	341
1922.09.07	Cg. I de Historia da America	Rio de Janeiro	9(8)
1922.10	Cf. I. du Travail.		341.28.3
1922.12.18/23	Cg. I. d'hygiène sociale.	Paris.	614
1923	Cn. météorologique I.	(Hollande.)	5515
1923	Cg. I. de la Route.	(Espagne.)	625 7
1924	Ct. maçonnique I.	Bruxelles.	266.1
1924	Ct. I. des étudiants.	Varsovie.	378

Le Centre International

L'Union des Associations Internationales a été fondée en 1910. Dès 1913 elle comptait 230 membres dont l'effort confédératif tendait à l'étude des problèmes de caractère universel, à l'organisation des rapports au delà des frontières, et à l'établissement d'un Centre International. Ses enquêtes, ses publications, ses congrès assemblés en 1910, 1913, 1920, 1921, ont formulé un ensemble coordonné de principes et de recommandations concernant les systèmes d'association, de réglementation, d'unités, de documentation, de langage scientifique et technique. Ils ont mis en lumière l'importance sociale du Travail intellectuel ainsi que la nécessité d'une plus large collaboration, de plans généraux pour les recherches, d'un meilleur outillage.

Le Centre International a été installé à Bruxelles, en 1920, au Palais Mondial. Les cent salles de ce vaste édifice ont été distribuées entre diverses institutions créées successivement qui, tout en conservant leur complète autonomie, y ont organisé leurs collections et services sur la base d'une vie coopérative commune. Ce sont :

1° *Institut International de Bibliographie* (1895) : Répertoire Bibliographique Universel (12 millions de fiches) et Encyclopédie Documentaire (10.000 dossiers, environ un million de pièces).

2° *Bibliothèque Internationale* (1897) : fonds propres et fondés déposés par 67 organismes différents.

3° *Musée International* (1910) : sections géographiques, scientifiques et sociales développées en 40 salles.

4° *Université Internationale* (1920) : Adhésion de 13 Universités et de 297 Proesseurs appartenant à 21 pays. En 1921 : 67 cours, 150 étudiants et auditeurs.

5° *Secrétariats, Offices et Congrès des Associations internationales* : Quinzaine internationale annuelle en août-septembre.

Publications du Centre International

I. PUBLICATIONS DE L'UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

A) CENTRE INTERNATIONAL.

LES ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES

INSTALLÉES AU PALAIS MONDIAL. L'UNION DES

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES. 1912, 4 FRANCS.

EXPOSÉ DÉVELOPPÉ : UN VOLUME IN-8, PARU EN 1912, 5 FR. PUBL. N° 98.

RÉSUMÉ: BROCHURE ILLUSTRE, PARUE EN 1920.11, 1 FRANC PUBL. N° 98.

NOTICE SOMMAIRE, 4 P. : (EN DISTRIBUTION).

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LE CENTRE INTERNATIONAL MONDIAL

AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS PUBL. N° 88.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL INTELLECTUEL À CRÉER

AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS (NOV. 1920). 1 FRANC. PUBL. N° 95.

B) LA VIE INTERNATIONALE (REVUE).

Revue mensuelle publiant des études d'ensemble et des informations sur

la vie et l'organisation internationales. - Parait depuis 1912 -

Abonnement, 25 francs par an. (Prospectus spécial.)

Rubriques : La Vie internationale et l'effort pour son organisation (exposé

général de la question). - Calendrier des Congrès et des Expositions

internationales. - Compte rendu des congrès. - Faits et Documents

sur les questions d'actualité en matière d'organisation internationale.

- Articles exposant l'oeuvre de certaines associations et les résultats

obtenus. - Articles sur la participation des divers pays au mouvement

international.

c) Annuaire de la Vie Internationale.

Monographies résumant les données de l'enquête permanente sur les

Associations Internationales. - Volume 1 (1908-1909), 1550 pages,

25 francs. Publ. n° 3. - Volume 11 (1910-1911). 2652 pages, bor-

ché, 50 francs, relié, 55 francs Publ. n° 47.

d) Actes du Congrès Mondial des Associations Internationales

Session de 1910: Un volume in-8°, 1246 pages, 10 francs Publ. n° 2.

Session de 1913: Un volume in-8°, 1300 pages, 10 francs Publ. n° 46.

Session de 1920: (A l'impression).

e) Code des Voeux des Associations Internationales

(En préparation) Doit contenir une synthèse des résolutions de principe

et d'application pratique votées par les Associations et Congrès

internationaux. - Premiers éléments du Code publiés :

Publ. n° 25a, chap. 7: Publ. n° 2; Publ. n° 46.

II. PUBLICATIONS CONCERNANT LE MUSÉE INTERNATIONAL . - Série des cata-

logues des diverses sections. (Prix : 1 franc par catalogue).

a) Catalogue général sommaire Publ. n° 27a

b) Catalogue de la Section des Sciences Administratives ... Publ. n° 8.

c) Catalogue de la Section du Congrès International de la Roule ... Publ. n° 9.

d) Catalogue de la Section de l'Esperant Publ. n° 19.

e) Catalogue de la Section de Bibliographie et de Documentation Publ. n° 23.

f) Le Musée International et l'Enseignement Publ. n° 61.

III. PUBLICATIONS DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE:

a) L'Organisation internationale de la Bibliographie et

de la Documentation, 3 francs Publ. de l'I.I.B. n° 128.

b) Notice-catalogue de l'I.I.B. (en distribution) Publ. de l'I.I.B. n° 102.

c) Manuel du Répertoire Bibliographique Universel avec

les tables de la Classification décimale (épuisé) .. Publ. de l'I.I.B. n° 63.

d) Tables abrégées de la Classification décimale, 5 francs .. Publ. de l'I.I.B. n° 132.

IV. PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ INTERNATIONALE:

a) L'Université Internationale : Documents relatifs à sa

constitution, 143 pages, 4 francs Publ. de l'U.I. n° 1.

b) International University (Résumé en anglais de la

publication précédente, 10 pages), 1 franc Publ. de l'U.I. n° 2.

c) Programme de la deuxième session (en distribution)